

# Rapport de présentation des objectifs de l'aire

Inventaire des espaces urbains et paysagers  
d'intérêt patrimonial

**Auap'**

Aire de mise en valeur  
de l'architecture et du patrimoine de Brest  
valant site patrimonial remarquable



# SOMMAIRE

1. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES ESPACES URBAINS ET PAYSAGERS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ? .....	3
2. INVENTAIRE TYPOLOGIQUE.....	5
3. DÉLIMITATION ET PRÉSENTATION DES QUARTIERS.....	13
4. TYPOLOGIE N°1 : LES GLACIS.....	23
5. TYPOLOGIE N°2 : LES ESPACES PORTUAIRES .....	35
6. TYPOLOGIE N°3 : LES CIMETIÈRES .....	43
7. TYPOLOGIE N°4 : LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE .....	49
8. TYPOLOGIE N°5 : LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE.....	87



# 1. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES ESPACES URBAINS ET PAYSAGERS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ?

---

Le patrimoine urbain et paysager est parfois peu appréhendé par l'urbanisme actuel même si une attention, de plus en plus importante, est portée à ces espaces ouverts au regard de la dimension patrimoniale. Dès les années 1960, la notion de patrimoine a en effet connu une extension considérable.

Au-delà de l'architecture, la composition du tissu urbain et les ensembles homogènes, le contexte géomorphologique, le patrimoine paysager, l'appréhension du grand paysage... représentatifs des spécificités d'une ville et constituant l'écrin du patrimoine bâti se révèlent un patrimoine, souvent menacé par l'étalement urbain ou les restructurations parfois brutales des 50 dernières années.

Lieux de croisements et d'échanges, certains espaces urbains et paysagers possèdent un intérêt patrimonial indéniable car ils sont porteurs de l'esprit d'une ville dans sa dimension sociale et historique, et maintiennent un dialogue constant et privilégié avec le patrimoine bâti.

A Brest, les spécificités du site (rade, Penfeld, belvédères...), la notion de quartier, très vivante et fondée à la fois sur des limites spatiales et la présence de lieux de mémoire, et les principes de compositions voulus par les différents plans d'aménagement (Vauban 1694, Milineau 1920, Mathon 1944) doivent être rappelés, avec pour objectif de révéler le patrimoine urbain et paysager brestois dans ses différentes composantes.

Dans ce contexte, préalablement à l'élaboration d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), la collectivité s'est engagée dans un travail d'inventaire et d'identification typologique des espaces urbains et paysagers d'intérêt patrimonial de Brest. Ce travail a permis de mettre en évidence la diversité des espaces d'intérêt patrimonial en termes de datation et de typologie. Ceux-ci participent fortement à l'identité de la ville.

Outre son rôle pédagogique, la mise en place de cette typologie a vocation à permettre une meilleure lecture de la ville et à rappeler le rôle de ces espaces dans son fonctionnement. Elle vise également à permettre leur préservation et leur valorisation dans une logique de cohérence et de mise en réseau afin de souligner le rapport au site et l'intérêt environnemental sous-jacent.

La méthode d'identification des espaces ouverts d'intérêt patrimonial, tant du point de vue urbain que paysager, s'est basée sur :

- La collecte de données à partir de la ZPPAUP actuelle (qui recense déjà un certain nombre d'espaces urbains) et d'un travail de terrain afin de bien appréhender les différentes composantes des espaces du centre-ville. Cette expérience de terrain a été essentielle pour saisir toutes les nuances des espaces urbains et paysagers du centre-ville de Brest.
- L'inventaire de terrain a été mené sur la base d'une grille de lecture précise comportant une vingtaine de critères. La sélection des critères s'est faite à partir d'une définition assez large du paysage que propose Jean-Robert Pitte. Selon lui, le paysage est « l'expression observable par les sens (la vue, l'ouïe, l'odorat) à la surface de la terre, de la combinaison entre la nature, les techniques et la culture des hommes. Il est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est-à-dire par l'histoire qui lui restitue sa quatrième dimension ».
- L'analyse historique et patrimoniale.

Les critères proposés permettent d'intégrer, outre la dimension morphologique et qualitative nécessaire dans une AVAP, une approche sensible du paysage, intégrant les usages et le contexte environnemental.

L'analyse comparative des données obtenues a permis d'identifier les tendances fortes qui ont servi à définir les grands principes proposés pour la mise en place de la typologie.

# 2. INVENTAIRE TYPOLOGIQUE

---

# TYPOLOGIE N°1

## LES GLACIS

Nom de l'espace		Critères définissant un indice de patrimonialité									Indice de patrimonialité	Page
		Cadre bâti			Histoire			Particularités				
		Tissu urbain	Cohérence architecturale	Typologie architecturale	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire		
1	Espace Kennedy										8	26
2	Square Mathon										8	27
3	Espace Foch										5	28
4	Campus UBO										4	29
5	Jardin Jégaden										3	30
6	Piscine de Recouvrance										1	31
7	Square Laouënan										2	32
8	Espace René Le Saëc										2	33
9	Jardin Louis Le Roux										2	34



## TYPOLOGIE N°2 LES ESPACES PORTUAIRES

Nom de l'espace	Critères définissant un indice de patrimonialité									Indice de patrimonialité	Page
	Cadre bâti			Histoire			Particularités				
	Tissu urbain	Cohérence archi.	Typologie archi.	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire		
10	Parc à chaînes									4	38
11	Quais du port de commerce									5	39
12	Port du château									5	40
13	Embouchure de la Penfeld									5	41
14	Espace du Salou									3	42

## TYPOLOGIE N°3 LES CIMETIÈRES

Nom de l'espace		Critères définissant un indice de patrimonialité									Indice de patrimonialité	Page
		Cadre bâti			Histoire			Particularités				
		Tissu urbain	Cohérence archi.	Typologie archi.	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire		
15	Cimetière Saint-Martin										7	46
16	Cimetière Kerfautras										4	48

## TYPOLOGIE N°4 LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

Nom de l'espace	Critères définissant un indice de patrimonialité										Page
	Cadre bâti			Histoire			Particularités			Indice de patrimonialité	
	Tissu urbain	Coherence archi.	Typologie archi.	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire		
17	Rue de Siam									8	53
18	Rue Jean Jaurès									8	54
19	Place de la Liberté									8	55
20	Esplanade Charles de Gaulle									5	56
21	Esplanade de la gare									5	57
22	Terrasses du bas de Siam									6	58
23	Place Saint-Louis									6	59
24	Place de Strasbourg									5	60
25	Avenue Clémenceau									4	61
26	Place Wilson									6	62
27	Rue de la porte									6	63
28	Place Albert 1er									2	64
29	Place du Prat Lédan									3	65
30	Esplanades J. Bouilliol et H. Ansquer									7	66
31	Belvédère Césaria Evora									6	67
32	Esplanade de la Fraternité									6	68
33	Place des halles Saint-Martin									5	69
34	Place Maurice Gillet									6	70
35	Place Sanquer									5	71
36	Place Guérin									5	72
37	Rue Saint-Malo									5	73
38	Octroi									4	74
39	Terrain de la Madeleine									4	75
40	Rampe du Merle Blanc									2	76
41	Place Amiral Ronarc'h									4	77
42	Place de la fontaine									5	78

## TYPOLOGIE N°4 LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE (SUITE)

Nom de l'espace	Critères définissant un indice de patrimonialité									Indice de patrimonialité	Page
	Cadre bâti			Histoire			Particularités				
	Tissu urbain	Cohérence archi.	Typologie archi.	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire		
43	Place Kerguscun									4	79
44	Place FTPF									3	80
45	Place Kerivin									4	81
46	Rue Bernard Scheidhauer									3	82
47	Place Nicolas Appert									3	83
48	Rue du quartier maître Bondon									2	84
49	Place Joseph Goez									2	85
50	Rue Poullic-al-lor									3	86

# TYPOLOGIE N°5

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

Nom de l'espace	Critères définissant un indice de patrimonialité										Page	
	Cadre bâti			Histoire			Particularités			Indice de patrimonialité		
	Tissu urbain	Cohérence archi.	Typologie archi.	Rôle historique	Anciens remparts	Élément ancien	Grand paysage	Usages et animations	Élément identitaire			
51	Kervallon										4	91
52	Cours Dajot										9	92
53	Jardin de l'académie de marine										6	93
54	Parc au Duc										5	94
55	Boulevard Jean Moulin										7	95
56	Jardin des explorateurs										6	96
57	Jardin de la tour Tanguy										6	97
58	Boulevard Gambetta										5	98
59	Square de la tour d'Auvergne										6	99
60	Square de la déportation										5	100
61	Square Marc Sangnier										5	101
62	Place Sané										5	102
63	Square de l'Harteloire										4	103
64	Jardin Jean Giono										4	104
65	Jardin Jean Le Gall										4	105
66	Jardin Laënnec										2	106
67	Jardin Marie Rosenbaum										2	107
68	Jardin Foucault										1	108
69	Parc de la rue neuve										5	109
70	Jardin de l'hôpital des armées										4	110
71	Square l'Herminier										4	111
72	Sente du Merle Blanc											112

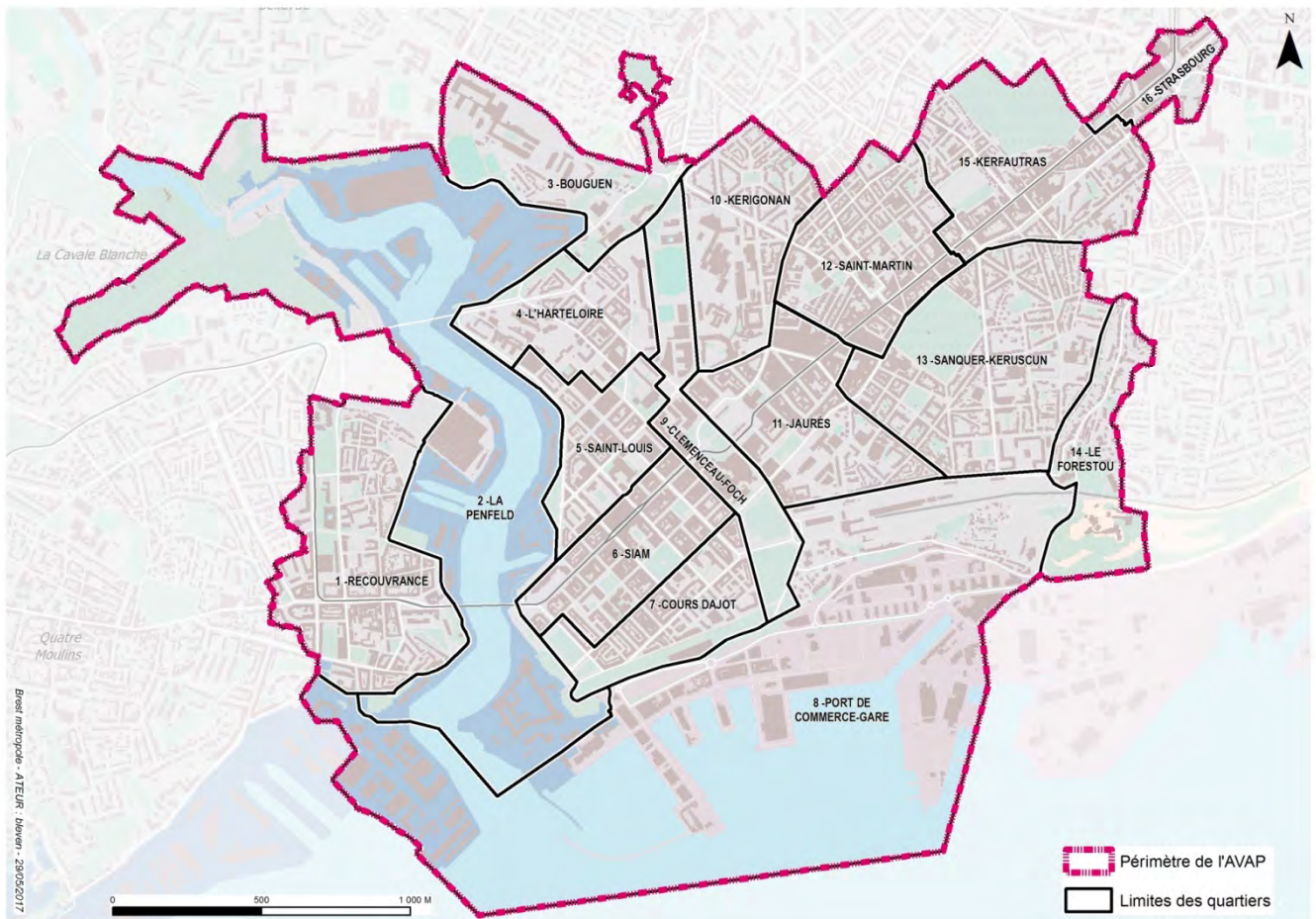


# 3.

## DELIMITATION ET PRESENTATION DES QUARTIERS

---

# Carte de délimitation des quartiers





# Présentation des quartiers

Nota : une description des quartiers se trouve également dans l'annexe 1 du rapport de présentation.

## 1. Quartier de Recouvrance

Le quartier de Recouvrance est un des lieux les plus typiques chargés d'histoire de Brest. Ce qui s'appelait d'abord Sainte-Catherine regroupait des pêcheurs et des artisans au pied de la tour Tanguy.

Recouvrance a connu ensuite une forte croissance grâce au développement de l'arsenal qui a profondément marqué l'histoire du quartier.

Le tissu urbain a été profondément remanié depuis la seconde guerre mondiale bien que le plan Mathon (plan de la Reconstruction) n'ait pas arasé la rive droite.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- La rue et la place de la Porte qui relie le pont de Recouvrance aux escarpements des quatre-moulins (rue Anatole France, ancienne côte du Grand Turc).
- Le secteur de la Pointe qui possède plusieurs édifices du 18<sup>ème</sup> siècle, comme l'église Saint-Sauveur et la maison de la fontaine.
- Le secteur d'Armorique qui offre une grande diversité architecturale et des façades ordonnancées de qualité (bandeaux filants, chaînage d'angle, jambages en harpe, ...)
- Le secteur Pontaniou caractérisé par un parcellaire pittoresque et une occupation en terrasses d'un ancien vallon. On signalera l'intérêt architectural du lavoir de la rue Saint-Malo dû à l'architecte de la ville Olivier Guennoc et la prison napoléonienne de Pontaniou.
- De nombreuses vues intéressantes sur le paysage urbain du quartier ou sur la Penfeld fournissent facilement prétexte à déclencher un imaginaire brestois fait de réminiscences architecturales et littéraires (Mac Orlan, Jean Genet, Créac'h).

## 2. Quartier de la Penfeld

Depuis l'origine, le site de la Penfeld a constitué un espace de choix pour l'implantation humaine, et singulièrement pour l'activité maritime. La possibilité de disposer d'un vaste plan d'eau facilement utilisable et contrôlable explique le choix de Brest comme grand port militaire sur la façade atlantique à partir de 1631.

L'arsenal a connu plusieurs phases d'extension.

- Au 17<sup>ème</sup> siècle avec la mise en place d'une infrastructure portuaire autour des anses de Troulan (actuellement Tourville) et de Pontaniou. Vauban conçoit alors l'urbanisme de Brest autour de la Penfeld selon un plan en damier délimité par des fortifications.
- Au 18<sup>ème</sup> siècle avec l'élargissement du site vers le Nord (Queliverzan et le Salou). Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'évolution des techniques et la rationalisation de l'organisation entraînent une profonde transformation de l'arsenal qui se traduit par la sortie en rade des activités non-militaires, l'édification d'ateliers sur le plateau des capucins. Enfin, un pont relie les deux rives de la Penfeld en 1861.
- Au 20<sup>ème</sup> siècle, suite aux conséquences des destructions de la seconde guerre mondiale, l'arsenal perd ses principaux fleurons architecturaux dus à Choquet de Lindu et se densifie en bâtiments d'activités industrielles et tertiaires liées au développement de la construction navale. Mais le système d'infrastructure maritime (quais, formes de radoub, ...) demeure pour l'essentiel le legs du passé.

Aujourd'hui, les mutations de l'appareil de production de la marine nationale et la demande sociale de centralité et de patrimoine dessinent progressivement de nouveaux enjeux pour cet espace.

On peut considérer dans ce « quartier » trois sous-ensembles dans lesquels se trouvent un certain nombre de lieux majeurs : le Salou, la Penfeld centrale et l'avant-port.

- Le Salou (amont du pont de l'Harteloire) :
  - Trois formes de radoub caractérisées par leur géométrie et par des parements en pierre de taille massive. On remarquera notamment la forme n°6, disposant d'un remarquable jeu d'escaliers à volées décalées ;

- Un vaste cirque aux coteaux boisés jouant un grand rôle dans la perception paysagère et disposant d'un système de vues intérieures remarquables.
- La Penfeld centrale (entre le pont de l'Harteloire et le pont de Recouvrance) :
  - Les nefs du plateau et les ouvrages de soutènement du plateau des Capucins ;
  - Le môle du viaduc (1841-1864) ;
  - L'ensemble constitué par le bâtiment aux Lions (1807-1809) et la levée de Pontaniou avec ses arcatures ;
  - Les formes de radoub n°2 et n°3 du bassin de Pontaniou (1899-1902).
- L'avant-port (aval du pont de Recouvrance)
  - Le pied de rempart entre le bastion de Sourdéac et la tour de Brest qui offre une frontalité saisissante dans le paysage urbain brestois ;
  - L'ensemble formé par la batterie du Cavalier et par le bâtiment des subsistances de Choquet de Lindu, derniers témoins de l'arsenal du 18<sup>ème</sup> siècle.

### 3. Quartier du Bouguen

Le quartier du Bouguen intégré au périmètre de l'AVAP est occupé par le campus de l'université de Bretagne occidentale. Aménagé à partir des années 60, le campus a été construit sur l'emplacement d'anciennes fortifications avec un parti pris d'aménagement basé sur l'implantation de bâtiments dans un vaste espace paysager.

Le Bouguen est caractérisé par des lieux majeurs suivants :

- Des bâtiments emblématiques de la période post reconstruction (bâtiment de la faculté des sciences).
- Des vestiges des anciennes fortifications (porte de Castelneau).

### 4. Quartier de l'Harteloire

Ancien village de Lambézellec, l'Harteloire fut rattaché à l'intra-muros au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. L'hôpital maritime, l'école publique d'industrie, construite en 1890, la gendarmerie de 1877, les îlots urbains bordant la rue Latouche-Tréville donnaient le ton d'un quartier assez animé. La Reconstruction a fortement remodelé le paysage urbain.

Le quartier est caractérisé par des lieux majeurs suivants :

- La tête de pont de l'Harteloire (rue de Tourville), principal espace public du quartier, mise en valeur par deux immeubles de la Reconstruction à forte ordonnance, et par une ancienne station-service due à l'architecte Bévérina.
- Des ensembles d'habitations individuelles en bande datant de la Reconstruction (rues Jules Vallès, Louis Delobea), parfois organisés sous forme de « villa » (rue Scheidhauer).
- Des îlots assez hétérogènes où demeurent quelques immeubles de marque néo-classique.
- L'hôpital maritime, qui possède quelques vestiges de l'hôpital du 19<sup>ème</sup> siècle, en particulier l'hémicycle en pierre de taille qui en constituait autrefois l'entrée principale. Dans cette vaste enclave se trouve un reste de fortifications (bastion de Saint-Paul).

### 5. Quartier Saint-Louis

Le quartier Saint-Louis regroupe les abords de l'église et des halles Saint-Louis, la cité Jean Moulin et le pourtour de la place Fautras. Il s'agit d'un secteur fortement remanié où il ne reste plus aucune trace du vieux Brest.

Pourtant se trouvaient là de nombreux espaces ou édifices emblématiques :

- Les venelles Keravel construites au 17<sup>ème</sup> siècle pour pallier la crise du logement : huit rangées de maisons séparées par des ruelles étroites.
- Les pittoresques halles Saint-Louis avec leurs trois nefs et leurs marquises extérieures : belle construction métallique.
- L'ancienne église Saint-Louis de style jésuite et sa nef capable d'accueillir 4 000 fidèles.
- Le marché Pouliquen (marché au beurre et au lait) formé d'une placette bordée d'immeubles à arcades édifiés par Jean-Maurice Pouliquen, ancien maire de Brest.
- L'hôtel de ville, situé à l'angle de la rue de la Mairie (actuellement rue de Lyon) et de la rue Duquesne, dans l'ex-hôtel Chapizeau.

- La caserne Guépin, ensemble d'édifices datant du 18<sup>ème</sup> siècle, caractérisée par son dôme qui abritait le colombier de la marine, en usage jusqu'en 1937.

Aujourd'hui, le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Le square Marc Sangnier ceinte par les bâtiments de la cité administrative, notamment l'immeuble de la Trésorerie générale.
- Le boulevard Jean Moulin, vaste belvédère sur la Penfeld, présentant un front bâti homogène ; On remarquera l'immeuble à redents qui assure la transition entre l'échelle du boulevard et celle de l'édifice.

## 6. Quartier Siam

Le secteur Siam correspond à l'ancien intra-muros de la rive gauche. Il s'est développé rapidement à partir du 17<sup>ème</sup> siècle grâce au plan Vauban.

L'arasement consécutif aux destructions de la seconde guerre mondiale a fait disparaître toute trace du passé qui ne revit que par le nom des rues.

Le quartier actuel s'organise autour de la rue de Siam : linéaire commercial et façades urbaines représentatives de l'architecture de la reconstruction.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- La rue de Siam, axe majeur de la reconstruction avec ses façades urbaines monumentales (ordre colossal, attique...), située à la croisée de la rue de Lyon et du square Monseigneur Roull.
- L'axe mineur de la Reconstruction qui enchaîne les squares Monseigneur Roull, commandant l'Herminier et la place Wilson. Outre l'intérêt de la croisée de ces deux axes pour la lisibilité du tissu urbain, ce pivot met en valeur des espaces publics de qualité et des formes urbaines rares (ex. : immeuble bordant le square l'Herminier).
- Les nombreux immeubles d'angle de la rue de Siam permettent des variations architecturales intéressantes et apportent de nombreux détails d'architecture (ex. : corniches, balcons, mouluration...) qui enrichissent la silhouette du centre-ville.
- Le carré des Arts, ensemble architectural conçu par Jean-Baptiste Mathon, architecte en chef de la Reconstruction qui a fait preuve ici d'une grande inventivité formelle. Ce centre culturel abrite le musée, l'école des Beaux-Arts et l'école de musique.

## 7. Quartier du cours Dajot

Ce quartier correspond à une partie de l'ancien intra-muros de la rive gauche. Il s'est développé dès le 17<sup>ème</sup> siècle mais ne trouvera son véritable aspect qu'à l'achèvement du cours Dajot, au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Conçu pour la déambulation et la parade, donc à l'échelle de la ville toute entière, ce lieu tend à devenir un simple espace de proximité.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Le tour de ville constitué par la place du Général de Gaulle et le cours Dajot. Outre sa fonction d'espace vert et de belvédère, il met en scène de belles façades ordonnancées de la Reconstruction, au rythme puissant et à la modénature variée (corniches, balcons, étage d'attique, ...), qui valorisent la silhouette de la ville, notamment depuis la rade.
- La terminaison de l'axe mineur des administrations avec la banque de France, le temple protestant et le palais de justice.
- Quelques immeubles d'angle comme le Coemédia, monument de la Reconstruction. Cet ouvrage se caractérise par une volonté de mise en valeur de l'architecture (symétrie sur l'angle, baie serlienne, ordonnance ternaire) comme de l'ornementation (serrurerie, moulures, bas-reliefs).
- Quelques immeubles antérieurs à la reconstruction comme la maison Crosnier, le plus riche témoin brestois de l'Art Nouveau.
- Le réseau des rues qui forment autant de perspectives vers la rade ; les vues sont soit transversales comme dans le cas des rues Duguay-Trouin et Traverse, ou bien transversales, vers le Goulet, dans le cas des rues Voltaire et du Château.

## 8. Quartier du port de commerce – gare

Le quartier du port de commerce – gare occupe un vaste espace entre la rade et la ville haute située sur le plateau. Il comporte d'abord une vaste étendue conquise lentement sur la mer à partir de 1860, caractérisée par son horizontalité et son contact direct avec l'eau ; ensuite une falaise morte, c'est-à-dire une côte anciennement battue par les flots, qui abrite les secteurs pittoresques de Poullic-al-Lor et du Merle Blanc ; enfin le plateau de la gare vouée à la fonction ferroviaire.

On rappellera que les premières rues du port de commerce datent de 1873 et que l'équipement industrialo-portuaire se limita longtemps à la jetée de l'est (actuel quai de l'Est). La gare – appelée gare de l'ouest – prévue un temps du côté de Keruscun entra en fonctionnement en 1865, même si le contact avec la ville intra-muros resta difficile en raison de la présence des fortifications.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Le quai du commandant Malbert et le quai de la Douane qui offrent un espace de déambulation et un spectacle de tout premier plan, en rapport direct avec les activités portuaires et l'imaginaire maritime.
- Les pieds de rempart et de falaise, fondement d'une lecture contrastée du paysage urbain brestois entre rade et ville. L'échelle de la ville repose sur une perception immédiate et claire du contact terre-mer symbolisé aujourd'hui par les remparts de Vauban et par l'ancienne ligne de côte (rue Amiral Troude).
- Le réseau de rues, ruelles et passerelles reliant Poullic-al-Lor et le Merle Blanc à la gare et au boulevard Gambetta. Ces espaces libres sont souvent de remarquables belvédères sur la rade et ont conservé des ambiances vernaculaires.
- La place de la gare, première « entrée de ville » pour de nombreux visiteurs, qu'il vaut mieux relier aux glacis Clémenceau-Foch et à la place de la Liberté.

Hormis la gare et la villa Mathon, le quartier ne possède pas de bâtiments représentatifs de l'histoire architecturale de Brest. Cependant, les secteurs du Merle Blanc et de Poullic-al-Lor d'une part, les abords des quais d'autre part, offrent des architectures et des ambiances parfois insolites qu'il importe de sauvegarder et qui peuvent inspirer la création contemporaine.

## 9. Quartier Clémenceau-Foch

Cet espace est moins un quartier qu'un espace de transition entre les grands secteurs Siam et Jaurès.

Il relie également le port de commerce et les deux universités, la faculté Victor Ségalen et le campus du Bouguen.

Il conserve les traces des fortifications et des glacis de l'ancienne ville intra-muros ainsi que celle du fort des Fédérés, au nord, à l'emplacement de l'hôpital Morvan.

Sa physionomie actuelle résulte de la mise en place, dans l'immédiat après-guerre, de la ceinture verte du plan Mathon.

Ce quartier est fluide et à dominante végétal, en contraste avec la minéralité de l'axe historique fortement construit. Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Les squares Kennedy et Juin en relation directe avec la place de la gare, malgré la coupure des avenues Clémenceau et Penquer. Ils procurent une respiration végétale dans la ville dense.
- La place de la Liberté et ses abords. Elle constitue la pièce maîtresse du plan de composition néo-classique de la Reconstruction et constitue le trait d'union entre Siam et Jaurès. Par leur ordonnance, les immeubles qui la bordent contribuent à la monumentalité des lieux.
- L'avenue Foch bordée par l'hôpital Morvan et l'ensemble universitaire et sportif à dominante végétale.

## 10. Quartier de Kerigonan

Le quartier de Kerigonan s'est constitué à partir des tracés du plan d'embellissement de Georges Milineau.

Il comprend l'hôpital Morvan et les secteurs organisés selon des tracés urbains réguliers en forme d'étoile, centrés sur les places des FTPF et Nicolas Appert, ainsi que les îlots denses bordant l'hôpital et la rue Glasgow.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- L'hôpital Morvan qui constitue à lui seul un tissu urbain particulier par son plan-masse rigoureux et son système de desserte. Cette architecture d'avant-garde (1936-1951) allie la monumentalité aux règles rigoureuses de la composition néo-classique. Elle ne craint pas d'utiliser les références au mouvement moderne (escaliers à vis encloisonnés en carreaux de verre) et au style « paquebot » (coursives). La cour d'entrée, grâce à son jeu de niveau et d'escaliers, possède une force expressive peu commune, et témoigne d'un savoir-faire sur la gestion des déclivités, assez rare à Brest.
- Les places des FTPF et Nicolas Appert, et leurs abords. Les maisons de ville construites dans les années 30 autour des trames parcellaires et bâties prévues par le plan Milineau ont produit un tissu urbain homogène et agréable qui laisse prise à de nombreux détails d'architecture : appareil rustique, enduit tyrolien, linteau tombant, à angle rabattu à 45°, porte d'entrée en plein cintre...
- Les façades urbaines, rue de Glasgow et rue Félix Le Dantec, dues principalement aux architectes Joseph et Maurice Philippe. Le vocabulaire de l'Art Déco se développe ici : bow-windows, balcons à balustres, galerie au dernier niveau, oculi, ...

## 11. Quartier Jaurès

Le quartier Jaurès englobe la place de la Liberté et ses abords, Coat-ar-Guéven, le foyer du marin, la façade urbaine du boulevard Gambetta, les espaces proches de l'ancienne redoute de Keroriou, c'est-à-dire le début du faubourg qui s'étendait autour des glacis, le long de la route de Paris, future rue Jean-Jaurès.

Malgré les destructions de la seconde-guerre mondiale, cet espace possède encore quelques témoins prestigieux de l'architecture brestoise du début du siècle.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- La place de la Liberté et les immeubles de facture monumentale (étage d'attique, ordre colossal, parement granit) qui en forme l'écrin.
- La façade urbaine du boulevard Gambetta avec ses immeubles à forte ornementation, Art Nouveau, Art Déco, expression du dynamisme du quartier à la belle époque. Cet alignement, par ses gabarits et ses types architecturaux différenciés, produit une silhouette urbaine de grande qualité, visible depuis la rade et le port de commerce.
- De nombreux immeubles d'angle permettent des variations architecturales singulières et révèlent une grande richesse de détails d'architecture (angle des rues Jean Jaurès/2<sup>ème</sup> DB, avenue Clémenceau) : jeux de proportion, affirmation des bandeaux filants, des corniches, mise en valeur des balcons, ...
- Quelques remarquables exemples de l'histoire architecturale de Brest comme les immeubles Art Nouveau de Joseph Philippe (1900) ou d'Abel Chabal (1895), respectivement au 41 et 71 rue Victor Hugo, ou Art Déco de Gaston Chabal (1939) avec ses balcons plans filants, au 23 rue Jean Jaurès.

## 12. Quartier Saint-Martin

Situé à l'origine sur la commune de Lambézellec, le quartier Saint-Martin fait partie du territoire dit de l'Annexion, rattaché à Brest à partir de 1861. Le tissu urbain s'est progressivement densifié jusqu'en 1950.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- La rue Jean-Jaurès qui présente ici sa façade urbaine la plus riche, entre la rue André Berger et la rue Louis Blanc. On y trouve les immeubles Art Nouveau, Art Déco, et à forte ornementation, traduction de la vitalité économique de faubourg au tournant du siècle.
- L'axe des halles et de l'église Saint-Martin, tracé d'urbanisme réalisé sur le replat de Bel-Air (actuelle rue Danton), élément central de la composition de l'Annexion et de la nouvelle paroisse de Saint-Martin. Outre l'intérêt monumental de l'église et des halles, des espaces publics de qualité et des fronts de place ou de rue offrent des séquences urbaines ordonnancées (ex : place Maurice Gillet).
- La place Guérin organise un ensemble d'îlots orthogonaux où dominent les immeubles du 19<sup>ème</sup> siècle à faible ornementation, qui donnent à ce quartier son homogénéité et son caractère.
- Le secteur nord situé entre la rue Charles Berthelot et la rue Paul Masson possède des immeubles de la Reconstruction remarquables, comme la série d'habitations jumelées 30 rue Charles Berthelot.

## 13. Quartier Sanquer – Keruscun

Le quartier Sanquer - Keruscun occupe un vaste espace sur le plateau surplombant la gare et la rade. Prévu dès l'Annexion de 1861, il se mit progressivement en place et possédait encore de nombreuses enclaves non construites au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'éclectisme des architectures et l'utilisation du relief ont créé un quartier plein de variétés notamment lorsque les rues bâties contrastent avec des cœurs d'îlots très verts.

Quelques édifices chargés d'histoire ont disparu. On mentionnera par exemple l'ancien asile Delcourt-Ponchelet, appelé ensuite hospice, doublé au nord d'un orphelinat, vastes bâtisses néo-classique du 19<sup>ème</sup> siècle organisées autour d'une cour mêlant jardin d'agrément et jardin potager.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- La place Sanquer, composition urbaine organisée autour de deux écoles et comportant de riches façades urbaines où dominent les architectures néo-classiques à forte ornementation et à attique (belles ferronneries en fonte moulée).
- Les places Kerivin et Keruscun marquées par des immeubles d'angles et des façades urbaines à la composition rigoureuse. Quelques constructions, à composition symétrique avec accentuation centrale, possèdent des baies à clefs ornées de motifs animaux.
- Le cimetière de Brest, dit cimetière de Saint-Martin, comportant de nombreux tombeaux richement décorés, témoins de l'évolution de l'art funéraire depuis le 19<sup>ème</sup> siècle (chapelle gothique, renaissance, ...); il offre des cheminements piétonniers intéressants pour la desserte du quartier ainsi que des perspectives sur la rade.

- Un urbanisme de plans d'alignement qui a suscité des façades urbaines de qualité. Citons la rue Richelieu et ses façades néo-classiques rigoureuses, la rue de la République et ses élégants immeubles à forte ornementation (architecte L. Driffort), la rue Emile Souvestre et ses immeubles Art Déco (architecte Joseph et Maurice Philippe).

## 14. Quartier du Forestou

Situé à l'origine à la limite des communes de Lambézellec et de Saint-Marc, le vallon du Forestou s'organise de part et d'autre de la rue Pierre Sémard.

Le relief et donc l'étagement des implantations bâties, la présence du château de Kerstears en surplomb de la rade, le parcellaire atypique de l'îlot longitudinal entre les rues François Rivière et Pierre Sémard, constituent le caractère singulier du lieu, longtemps laissé à l'écart de la dynamique urbaine de la frange sud du secteur Jaurès.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Le site boisé du château de Kerstears. Outre l'architecture néo-gothique (tour crénelée, poivrière, baies ogivales, ...), l'intérêt de cet ensemble repose sur son écrin boisé et sa position de signal urbain, en limite de la falaise morte de la rade de Brest.
- Les habitations de l'îlot François Rivière/Pierre Sémard, construites sur un parcellaire qui utilise les ruptures de relief. Des venelles semi-privatives situées à mi-pente desservent le cœur d'îlot et permettent l'étagement des constructions et la distribution des jardins. L'habitat individuel de l'entre-deux-guerres, comme les immeubles de marque néo-classique, participent à la variété formelle du lieu.
- Le contraste bâti/végétal est ici particulièrement saisissant et il constitue un modèle de paysage urbain brestois par sa variété et ses effets de surprise.

## 15. Quartier Kerfautras

Conçu dès l'Annexion de 1861, le quartier de Kerfautras occupe actuellement un large espace situé entre l'Octroi (lieu de perception des droits d'entrée des marchandises d'intérêt local) à la limite de Brest de de Lambézellec, le Pilier-Rouge (limite de l'espace dans lequel les militaires pouvaient circuler sans autorisation spéciale) et le cimetière Kerfautras (ouvert en 1889).

L'urbanisation autour du cimetière a constamment été contrainte par la présence de vastes enclaves (cimetière, communauté religieuse, ...).

Des tissus urbains hétérogènes se rencontrent et génèrent ainsi des ambiances variées.

Le quartier ne possède pas de bâtiment protégé représentatif de l'histoire architecturale de Brest.

Il présente néanmoins tous les types d'architecture répertoriés, notamment les immeubles Art déco dignes d'intérêt et des ensembles de maisons individuelles d'avant-guerre pleines de charme.

Le quartier est caractérisé par les lieux majeurs suivants :

- Le carrefour de l'Octroi à la croisée des rues Jean Jaurès, Saint-Marc et Kerfautras. Un ensemble d'îlots mêlant des immeubles de la Reconstruction et des immeubles néo-classiques plus ou moins ornementés.
- Le cimetière Kerfautras et ses abords immédiats. En plus de son caractère paysager, cet espace est agrémenté par une porte monumentale et des murs de moellons qui constituent des ambiances très typiques (rue Maria Chapdelaine, venelle en arrière de la rue Bailly) : contraste de matière entre le minéral et le végétal, continuité visuelle entre le bâti et le sol.
- Des ensembles architecturaux de qualité résultant du rythme parcellaire et du tracé urbain de la rue, où dominent l'architecture de marque néo-classique et la variété de la conception architecturale de l'habitat individuel de l'entre-deux-guerres : rue Bailly, rue Puebla, rue Marignan.
- Le square Laënnec entre les bâtiments de l'ex-Economie bretonne et la rue Jean Jaurès, où se trouvent les dernières traces du couvent des Carmélites fondé en 1859 par Marthe de Lesguern.

Ce quartier ne possède pas d'immeubles remarquables.

## 16. Quartier de Strasbourg

Longtemps situé dans un secteur de confins, sur la commune de Lambézellec, ce quartier a commencé à prendre forme à la fin de la Première Guerre mondiale, lorsque les américains y installèrent un vaste atelier automobile.

Le Petit-Paris était aussi la dernière station du tramway aux limites de la ville d'alors.

La réunion de Lambézellec à Brest, au moment de la création du « Grand Brest » en 1945, permit de réaliser un ensemble de constructions autour d'une place fortement composée.

Le tracé qu'imaginait le plan Mathon prenait lentement forme.

Le quartier est caractérisé principalement par la place de Strasbourg et par les immeubles I.S.A.I. (Immeubles Sans Affectation Immédiate) construits entre 1950 et 1960. Ces immeubles d'inspiration régionaliste se caractérisent par de vastes façades urbaines à composition symétrique. Une forte dimension ternaire verticale met en valeur un soubassement de pierres, un ensemble d'étages au dessin homogène, et un couronnement : ici des toitures en ardoises avec des lucarnes à fronton.

La place de Strasbourg possède un tracé régulateur, c'est-à-dire une organisation géométrique orientée qui met en relief les bâtiments limitrophes (I.S.A.I, collège et lycée de Saint-Marc).

Cette organisation est peu lisible aujourd'hui, mais elle ne demande qu'à « ressurgir », au fur et à mesure qu'un traitement plus urbain renforcera l'identité du quartier.

Ce quartier ne possède pas d'immeubles protégés représentatifs de l'histoire architecturale de Brest.





4.

TYPOLOGIE N°1  
LES GLACIS



Ce sont de vastes espaces ouverts et semi-ouverts qui occupent l'emplacement des fortifications et de leurs glacis. Rappelons que le plan Milineau, comme le plan Mathon, les considérait à l'instar d'une coulée verte dans laquelle prenaient place des équipements publics. Bien que l'évolution actuelle du tissu urbain tende vers une certaine forme de densification, cet ensemble forme encore une boucle faiblement bâtie. Les aménagements d'après-guerre participent à la qualité de ces espaces (ex : square Mathon intégré dans la composition urbaine de la ville, espace Kennedy traité comme un jardin ouvert sur le grand paysage maritime de la rade).

Les glacis étaient des ouvrages de défense destinés à protéger les entrées de ville depuis les accès terrestres. C'est la trace mémorielle des fortifications et parfois leurs vestiges physiques (square Mathon) qui font sens du point de vue patrimonial. Les vues avec la rade sont uniquement perceptibles depuis les espaces situés aux extrémités sud des deux formes de glacis. L'emprise des fortifications a fortement marqué le paysage urbain à partir du 17<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la Reconstruction. Aujourd'hui, même si leur lecture est plus difficile côté Recouvrance, ils sont présents sous forme de vides urbains, de dimensions, d'aspects et d'usages variés, parfois végétalisés ou parfois très minéraux.

Pièce maîtresse de l'armature verte urbaine, les glacis composent, avec les espaces paysagers métropolitains, les éléments essentiels des continuités écologiques et un support potentiellement riche pour les liaisons douces en centre-ville. L'ensemble de ces espaces possède une valeur stratégique pour le cœur de la métropole et peut éventuellement servir de support pour la mise en place d'une promenade de tour de ville.

Malgré quelques atteintes, cette ceinture verte révèle toujours le rapport singulier qu'entretient la ville dense avec le site naturel de la rade. Sa mise en cohérence (tant du point de vue des aménagements que de la signalétique) au regard de la portée historique et mémorielle des glacis pour la ville de Brest mérite réflexion. De même, la gestion écologique de ces espaces doit prendre en compte la mise en réseau et les connexions nécessaires du point de vue de la biodiversité car ils interagissent avec l'armature verte urbaine.

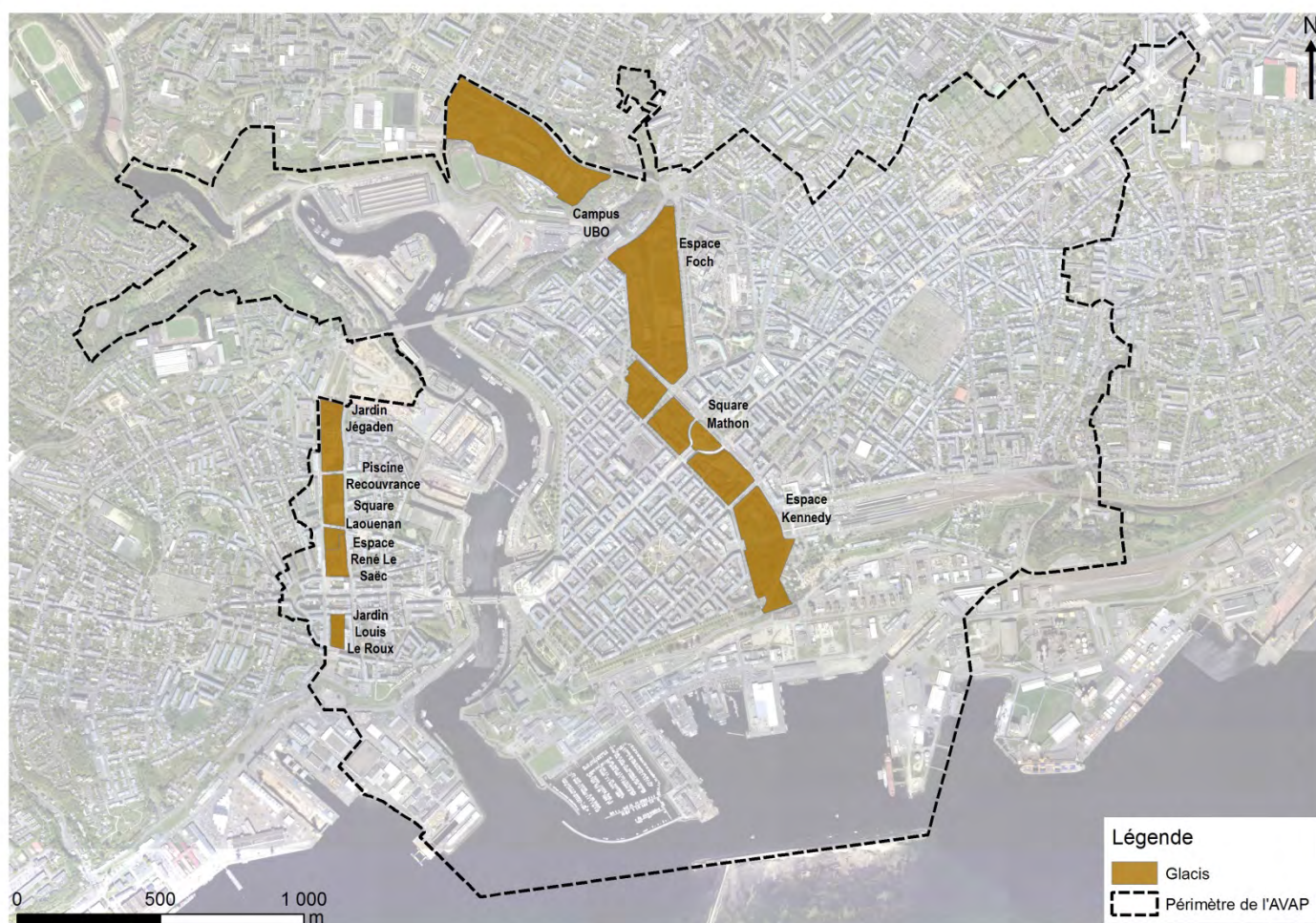
À noter : le plan de repérage du système de défense de la citadelle brestoise, tel qu'il se présentait en 1830, auquel on a ajouté les fortifications protégeant le secteur de l'Harteloire après son incorporation dans l'intra-muros, est joint au diagnostic, annexe 1 du rapport de présentation. Hormis les vestiges existants et repérés par ailleurs, il importe de connaître ce tracé car des travaux de construction ou de voirie peuvent mettre à jour des vestiges de ces ouvrages.

## Orientations générales

### Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces d'intérêt patrimonial :

- Urbanité
  - Pérenniser l'esprit des plans de composition d'origine (Milineau et Mathon).
  - Harmoniser le traitement de ces espaces pour souligner la cohérence du plan d'ensemble.
  - Révéler les façades urbaines aux abords de ces espaces.
  - Améliorer les liaisons entre ces espaces. Ex : passage de Kennedy au cours Dajot.
- Environnement
  - Maintenir les continuités écologiques essentielles au maintien de la « nature en ville » sur ces espaces qui constituent la pièce maîtresse de l'armature verte brestoise.
- Déplacements
  - Promouvoir les parcours piétons/cycles prenant place sur ces espaces et contribuant à former une boucle autour de la Penfeld.
- Usages et animations
  - Éviter la privatisation des espaces et promouvoir des usages collectifs.
  - Favoriser des usages diversifiés pour en renforcer l'attractivité.
- Identité et patrimoine
  - Mettre en valeur les vestiges existants ou éventuellement mis à jour lors de travaux.
  - Sensibiliser la population sur la portée mémorielle de ces espaces.
  - Développer l'interprétation du patrimoine afin de promouvoir une image plus qualitative de la ville.

# Cartographie des espaces concernés



## Présentation

L'espace Kennedy est constitué des squares Kennedy, que celui d'Alphonse Juin et Beautemps-Beaupré. L'origine de ces espaces remonte au système de fortifications et de leurs glacis. La jonction avec la gare fut délicate et il fallut attendre 1871 pour que le génie consente à percer la demi-lune de Saint-Sébastien afin qu'un accès direct à la gare et la ville intra-muros soit créé : l'avancée de la porte Foy, future avenue Amiral Réveillère.

Le déclassement des fortifications (1921) avait incité Milineau à proposer un « tour de ville » conçu comme une suite d'équipements et de jardins. L'idée fut reprise par Mathon qui l'imagina comme une ceinture verte assurant une liaison continue entre la ville ancienne et ses extensions. Le plan Mathon positionnait l'espace Kennedy dans un dispositif scénographique intégrant le boulevard Gambetta et la rue Poullic-al-lor ; ce dispositif ne fût pas réalisé.

Le « parti » du plan Mathon a subi de fortes altérations : d'une part, l'édification d'ouvrages comme le bâtiment de la Marine et le Quartz ; d'autre part, la réalisation des squares conçus comme des lieux autonomes. Cette autonomie s'est d'ailleurs accrue du fait de la croissance des arbres et de l'importance des flux automobiles latéraux et transversaux.

Situés entre les côtes 35 m et 85 m, ces espaces n'offrent pas aujourd'hui de forme particulièrement identifiable. Ils apparaissent en plan comme un polygone allongé (450 m), plus ou moins large (150 à 200 m). La façade urbaine côté Siam (R+6) est peu perceptible depuis l'avenue Clémenceau.

Alors que certains espaces constituent potentiellement un belvédère sur la rade, celle-ci est très peu visible surtout en période de végétation. Seul le square Beautemps-Beaupré constitue un remarquable point de vue sur le port de commerce et la rade, mais il est, comme les autres, assez peu lisible.

Au niveau de l'usage, le square Kennedy remplit bien son rôle de square grâce à sa conception d'espace fermé, alors que celui d'Alphonse Juin n'est qu'un lieu de passage. Les flux piétonniers Liberté-Gare ou Liberté-Port de commerce ne peuvent pas les emprunter à cause des obstacles constitués par l'avenue Amiral Réveillère et la falaise. La voirie est prépondérante et n'est sans doute pas étrangère à l'isolement et à la fermeture de ces espaces dans le fonctionnement urbain.

## Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- Les vues sur la rade,
- La perspective vers la gare,
- Le patrimoine bâti présent aux abords,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- La présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

## Illustrations

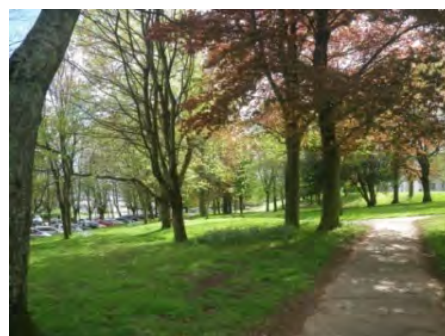


Bien qu'ils aient tendance à refermer l'espace sur lui-même par endroit, les éléments boisés présentent des sujets d'intérêt.



Le plan d'eau situé au cœur de cet espace participe à la qualité paysagère de l'ensemble.

Le square Alphonse Juin associé à l'espace Kennedy permet d'offrir un vaste espace de respiration paysager en cœur de ville.



### Présentation

Ce square possède une dimension patrimoniale majeure. Localisé à la place de l'ancienne porte de Landerneau, cet espace paysager est emblématique des glacis ; il est bien défini et porteur d'identité.

Signalé de loin par l'obélisque du monument aux Morts qui le surplombe, il est intégré à la composition urbaine de la ville en faisant le lien entre les deux artères principales de la ville : les rues de Siam et Jaurès, séparées par la Place de la Liberté. Au départ, ce fut un espace vert créé par Jean-Baptiste Mathon, artisan de la reconstruction de Brest. Il est redessiné en 1996 par Bernard Huet, concepteur du réaménagement de la place de la Liberté, lequel opte pour une recomposition en creux par rapport à l'origine.

Il propose un équilibre entre un aspect minéral et végétal et laisse apparaître en son sein les anciennes fortifications de la ville de Brest telle une résurgence du passé. En effet, le chantier a mis au jour des vestiges des remparts de la vieille cité : un tronçon de voie pavée, une contrescarpe, un reste de fortification de la ville avec une de ses anciennes portes, une douve, qui ont, à dessein, été intégrés au site.

Dans le prolongement du pont surplombant la douve se trouve un plan en bronze de la ville ancienne, d'une maquette situant Brest au 19<sup>ème</sup> siècle.

Lieu de passage, le square Mathon est aussi un lieu de repos. A l'abri des vents dominants, ce jardin public est très apprécié des brestois. Le végétal mêle haies de camélias qui ceignent le site, aux collections de plantes de terre de bruyère. On y trouve quelques arbres remarquables, parmi lesquels, les magnolias à floraison blanche, rose, les cépées de Liquidambar et les érables du Japon. De nombreuses plantes annuelles grimpantes qui montent à l'assaut de la pergola complètent la richesse botanique du site.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville, et sur l'axe majeur de la ville,
- La perspective sur la rade par la rue de Siam,
- La présence de vestiges des fortifications,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



La position centrale du square Mathon propose une diversité de lieux de détente qui en fait un square très fréquenté. En effet, de cet espace lui donne une dimension stratégique.



Une végétation variée et dense referme l'espace tout en formant un contexte arboré pour les vestiges des anciennes fortifications.



Une ancienne porte de l'avancée de Landerneau est matérialisée sur cet espace par une utilisation des remparts et l'installation d'une plaque mémorielle informant sur la configuration du Brest d'avant-guerre.

### Présentation

Cet espace libre linéaire est principalement occupé par des terrains et des équipements (sportifs et éducatifs) ; il gère la transition entre le quartier de l'Harteloire situé en contrebas et l'emprise de l'hôpital Morvan.

L'espace vert arboré situé en entrée de ville depuis la place Albert 1<sup>er</sup> joue un rôle prépondérant dans la lecture de l'entrée de ville, lorsque l'on vient de la rive droite. Les alignements arborés qui accompagnent les murs de clôture de l'enceinte de l'hôpital Morvan participent également à cette lecture d'entrée de ville. Ils constituent une « respiration verte » dans le tissu urbain du centre-ville.

Le long du boulevard, cet espace constitue un vide urbain permettant des points de vue privilégiés vers la rive opposée de la Penfeld côté Quéliverzan et vers l'ouest de la ville.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- La présence d'un monument historique protégé à proximité (hôpital Morvan),
- Le couvert végétal et la présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine,
- La présence d'équipements de rayonnement métropolitain,
- Les vues.

### Illustrations



Cet espace libre ouvert, occupé par un terrain de sport permet une respiration dans l'espace urbain et génèrent des vues vers la rive opposée de la Penfeld.



Le site est composé d'espaces verts arborés isolés les uns des autres qui ponctuent le long linéaire du glacis. Malgré les qualités paysagères et végétales remarquables, ceux-ci ne sont pas identifiés par les usagers comme des lieux de détente.



La partie haute de cet espace est séparée de la partie sportive située en contre-bas par un dénivelé renforcé d'une grille, le rendant peu accessible et confidentiel, malgré ses larges dimensions

### Présentation

Le campus du Bouguen a été construit sur l'emplacement d'anciennes fortifications, comme le bastion du Menes et le fort du Bouguen, à partir de 1963.

Cet espace présente une configuration assez exceptionnelle avec un parti pris d'aménagement basé sur l'implantation de bâtiments dans un vaste espace paysager.

Le campus de l'université de Bretagne Occidentale s'apparente à un parc urbain renfermant différentes installations (aires de stationnement et de sports..) et bâtiments.

### Qualités patrimoniales majeures

- La situation sur le tracé des anciennes fortifications et glacis de la ville.
- Les vues sur la vallée de la Penfeld.
- La présence de vestiges de fortifications.
- La présence d'équipements métropolitains (UBO) dans un cadre dominé par le végétal.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



Les espaces végétalisés forment un écrin pour les bâtiments de l'université de Brest. Les espaces ouverts nombreux constituent un cadre attractif pour de nombreux usages.



Les espaces boisés pourraient constituer des réserves de biodiversité en laissant place à une végétation plus spontanée dans certains secteurs.



Le campus s'ouvre sur les vestiges des fortifications situés à proximité immédiate.

### Présentation

À l'emplacement des fortifications de Recouvrance détruites au sortir de la seconde guerre mondiale se trouvent aujourd'hui, entre les halles et les tours de Quéliverzan, des équipements publics et des jardins dont fait partie le jardin du capitaine Jegaden.

La topographie met en valeur les rues lointaines sur le quartier Siam. On distingue ainsi depuis cet espace, des points focaux permettant à l'usager de se situer dans la ville de Brest : les ateliers des Capucins, l'église Saint-Louis et à l'horizon le clocher de l'église Saint-Martin.

Ce jardin donne une impression de « jardin suspendu » remplissant un rôle paysager essentiel pour le quartier. De plus, il offre des possibilités d'usages très variés : allant de la détente aux pratiques sportives en passant par les jeux pour enfants. Ces usages ont été rendus possibles grâce à un vaste réaménagement réalisé en 2014.

L'instauration de différents paliers et d'une continuité piétonne traversante permet à la fois de diversifier les ambiances et maintenir une unité pour cet espace paysager.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- Les vues lointaines,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



Le jardin Jegaden a fait l'objet d'un remaniement important, laissant place à de nombreux espaces récréatifs et de détente renforçant sa fréquentation.



Des traverses monumentales permettent de structurer le jardin et de conforter son accessibilité. Ces cheminements jouent avec les vues lointaines présentes et lui confèrent un intérêt paysager important. Certaines rues latérales cadrent des points focaux tels que les ateliers des Capucins ou encore l'église Saint-Louis.



Quelques arbres de haut jet marquent l'espace.



### Présentation

Cet espace est marqué par la présence de plusieurs équipements publics (crèche et piscine) isolés, intégrés dans un contexte végétal et arboré contenu dans l'emprise des anciennes limites du glacis.

Cependant, cet espace ne prend que très peu en compte le concept de « tour de ville » que Mathon avait imaginé en autorisant peu de constructions à s'établir sur l'emplacement des anciennes fortifications. En effet, la clôture de l'espace par la végétation et l'emprise importante du bâti font que l'espace est difficilement traversable. Cela crée une rupture dans les parcours que propose la ceinture verte formée par les glacis malgré le passage du tramway qui a refaçonné l'espace public aux abords en 2011-2012.

### Qualités patrimoniales majeures :

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



La densité végétale crée une opacité sur cette partie des glacis.



Aucun cheminement ne vient traverser cet espace, ce qui complique les déplacements.



L'espace public s'appuyant sur les anciennes fortifications est peu lisible.

### Présentation

Cet espace a fait l'objet de travaux récents visant à faciliter l'accès au parking supérieur du centre commercial. De ce fait, le square ne remplit plus son rôle d'espace de convivialité et sert désormais principalement de passage pour que les véhicules motorisés accèdent au parking situé sur le toit du bâtiment des halles de Recouvrance.

La topographie met en valeur les vues lointaines vers la rade en jouant du creux de la rue de la Porte ; elle crée ainsi une ambiance « San Francisco » assez étonnante.

Cet espace paysager possède divers sujets arborés intéressants et quelques points de vue furtifs sur la rade dans l'axe de la rue Saint-Exupéry.

Dans ce contexte, l'espace vert restant mérite une requalification.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- Les vues sur la rade depuis la rue Saint Exupéry,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



La topographie particulière de cet espace offre quelques points de vue furtifs sur le port et la rade.



Le square possède un couvert végétal constitué d'engazonnements et d'arbres tiges. Il est bordé par un bâti homogène en alignement.



Une perspective sur la rade ménagée par la rue Saint-Exupéry vient enrichir la qualité paysagère du square. La présence de l'automobile génère des nuisances sonores et visuelles.

### Présentation

Cette place se trouve sur l'emplacement des anciennes fortifications mais n'est pas pour autant rattachée aux espaces constituant les glacis ; son aspect en est très différent du fait de l'absence de végétation.

Depuis la place, on perçoit le pont de Recouvrance, et l'ouverture visuelle donnée par la rue d'Armorique ouvre les vues vers la rive gauche.

La place présente un aspect très minéral, mais grâce à la reconfiguration de 2015, le partage de l'espace et plus équilibré entre piétons et automobiles. L'espace est plus accessible aux piétons et permet une liaison plus aisée vers le quartier de Recouvrance et la rue d'Armorique notamment.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville.

### Illustrations



La place sert de parvis aux halles de Recouvrance.



Une partie des espaces contigus à la place ont fait l'objet d'une reconfiguration grâce au passage du tramway depuis 2012. Une fresque monumentale vient informer de la structure urbaine du quartier.



Le haut des piliers du pont de Recouvrance est visible depuis l'espace René le Saëc, servant ainsi de point de repère.

### Présentation

Ce jardin se situe en cœur d'îlot. Le plan de reconstruction de la ville conçu par J.B. Mathon prévoyait sa construction. De ce fait, il présente la singularité d'être bordé par un alignement d'immeubles fermant l'espace depuis la rue.

Bien que fermé de part et d'autre le jardin présente la particularité d'être en belvédère sur la rade.

Il s'inscrit comme une coulée verte encadrée par deux fronts bâtis à l'ouest et à l'est et joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité à l'échelle du quartier. Quelques sujets arborés significatifs permettent une « parenthèse » où la nature semble s'exprimer pleinement dans ce quartier où l'espace public est traité de manière très minérale.

Il permet des usages de proximité et assure un rôle social important pour le quartier. En effet, on trouve en son sein des jardins partagés qui renforcent l'aspect végétal et convivial de cet espace.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position de cet espace au sein du plan de composition Milineau et Mathon,
- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville,
- Le patrimoine bâti présent aux abords,
- La présence végétale dans ses différentes strates,
- La présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine,
- Les usages de proximité.

### Illustrations



Le jardin Louis Le Roux donne une impression de sérénité et d'espace de « nature » dans un environnement dense et minéral.



Les jardins partagés prennent une place significative et apportent un esprit convivial au lieu par l'appropriation de l'espace et les usages collectifs qui les accompagnent.



Des arbres remarquables sont présents et apportent une richesse paysagère au jardin.

5.

TYPOLOGIE N°2  
LES ESPACES PORTUAIRES



Comme l'a montré le diagnostic de l'AVAP, le port constitue l'un des sites majeurs de Brest. Le développement des espaces portuaires à vocation défensive puis industrielle, en Penfeld puis en rade, est indissociable de l'histoire urbaine de Brest et des caractéristiques géomorphologiques du site puisqu'il s'agit de l'enjeu fondateur de la ville.

C'est pourquoi la perception globale de la ville et ses qualités patrimoniales sont intimement liées aux caractéristiques paysagères du site originel, transformé d'abord dans la partie estuarienne de la Penfeld puis, au gré des extensions urbaines successives, sur des plates-formes gagnées sur la mer.

Le dialogue topographique, qui met en avant la dualité ville haute/ville basse, est issu de l'appropriation des espaces portuaires de la frange littorale par le biais d'importantes modifications du site d'origine et par la création de remblais.

Cette caractéristique topographique génère des points de vue remarquables depuis la ville haute tant dans sa partie urbaine (depuis le cours Dajot par exemple), qu'au niveau de la falaise plus « naturelle » (au niveau de la sente du Merle Blanc ou de la rue Poullic al Lor par exemple).

En Penfeld, les espaces libres horizontaux des quais sont fortement marqués par les rapports topographiques entre les murs de soutènement bordant la Penfeld et la frange de l'ancienne falaise.

En rade, les espaces portuaires se situent à l'interface de l'urbain et d'un environnement naturel marqué par la présence de la mer. Sur ces espaces, des éléments spécifiques marquent le grand paysage particulièrement depuis les points hauts de la ville. Ce sont des éléments du patrimoine industriel et maritime tels que les grues, silos, quais, symboles de la dimension maritime de la métropole et la ligne d'horizon matérialisée par les presqu'îles.

Sur ces espaces, les usages sont divers : port militaire, port de commerce, port industriel et port de plaisance se juxtaposent et se complètent.

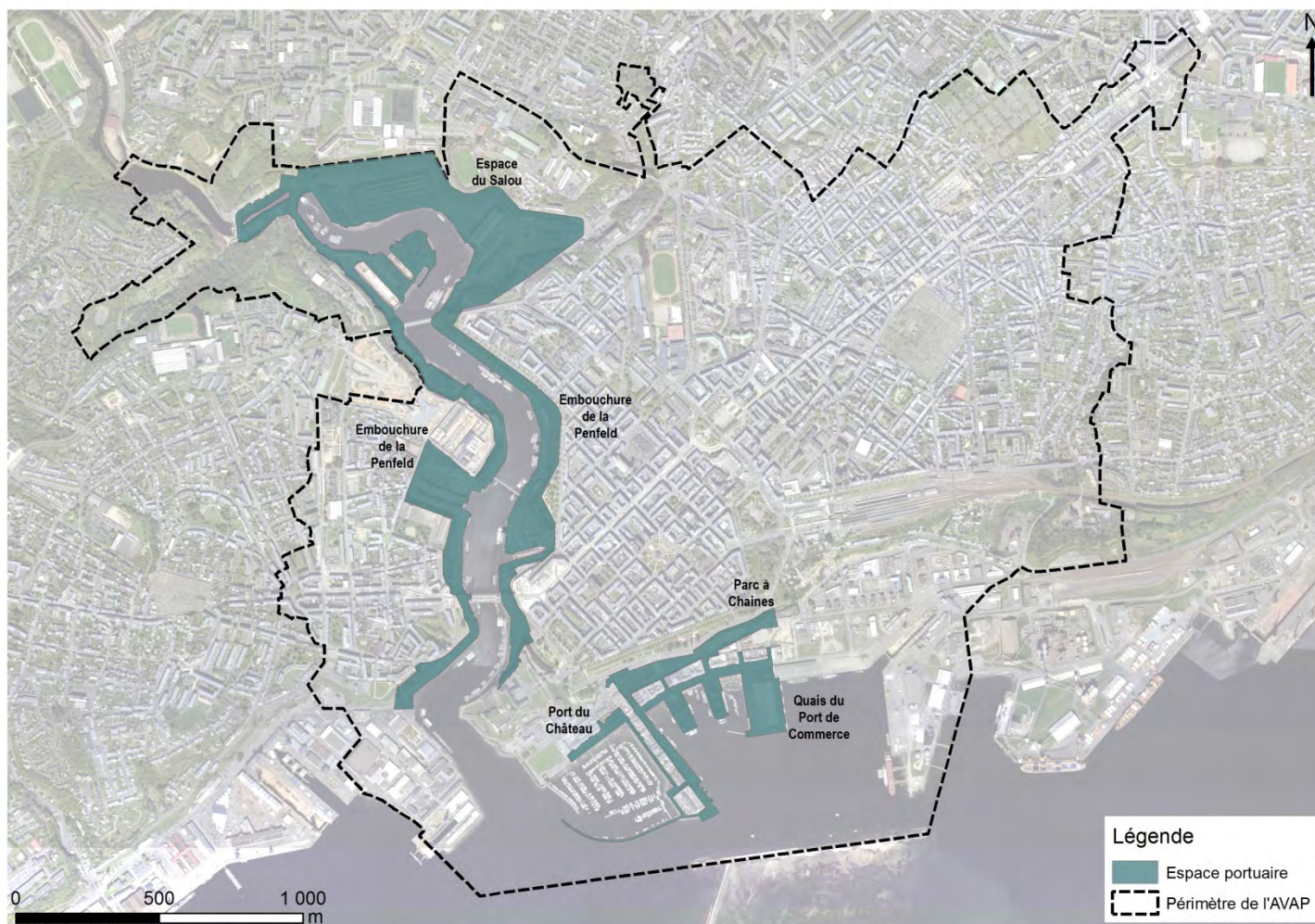
## Orientations générales

### Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces d'intérêt patrimonial :

Les travaux sur les espaces portuaires doivent permettre de poursuivre le développement des activités économiques, dans le respect des qualités paysagères du site en respectant notamment les orientations suivantes :

- Conserver les grandes lignes de composition du plan de 1900 : maintenir les reculs et les espaces libres au pied des falaises et des remparts, conforter les alignements majeurs et garantir les porosités entre le quai Malbert et la rue A. Lecomte.
- Valoriser les abords du bâtiment de la « Carène » en maintenant la perception de la falaise et conforter son rôle d'articulation entre le port urbain et le port de commerce (ancienne ZAC).
- Aménager les espaces urbains dans une dominante minérale afin de répondre aux usages mixtes et tenir compte des vues à hauteur d'homme pour les parcours de promenade.
- Redonner accès à un espace public à l'extrémité du quai Malbert et assurer la continuité de promenade le long de ce quai.
- Préserver le patrimoine bâti et les ouvrages de génie civil liés au port historique (arsenal en Penfeld) : quais, formes de radoub, fortifications, constructions antérieures à 1860 et tenir compte des vues vers et depuis le site.

# Cartographie des espaces concernés



### Présentation

Cet espace se trouve au pied des remparts soutenant le cours Dajot. Il est marqué par les deux escaliers successifs qui permettent de relier la ville haute au port de commerce.

Les plans historiques de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle montrent que cet espace au pied des remparts était aménagé en jardin.

Aujourd'hui, c'est essentiellement un espace accueillant du stationnement mais il a la spécificité d'être flexible en termes d'usages, permettant l'installation de structures éphémères pour des événements (concerts, expositions, cirques...). Ses larges dimensions en font un lieu privilégié pour organiser de grandes manifestations culturelles. C'est donc un espace qui peut être animé régulièrement et qui contribue à véhiculer une image patrimoniale pour la ville. En effet, au nord, les remparts créent une façade monumentale façonnée par la pierre. Le Monument Américain surplombant le cours Dajot, est également un point de repère dans le paysage ; il marque fortement le site et amplifie sa dimension patrimoniale.

Le réaménagement récent du parc à chaînes a eu pour objectif d'améliorer la qualité urbaine de l'espace. Les aménagements ont conservé le recul au pied des remparts tout en minimisant l'impact du stationnement et en veillant au respect des contraintes des professionnels portuaires.

### Qualités patrimoniales majeures

- La situation qui permet de dégager les pieds des remparts, en contrebas du cours Dajot.
- La présence de bâtiments d'intérêt architectural et d'ouvrages d'art historiques.
- La polyvalence de l'espace.
- Les vues et perspectives, notamment depuis la rue du commandant Malbert.

### Illustrations



Le parc à chaînes est un espace flexible qui accueille généralement du stationnement mais peut également être le support de grands événements.



Les remparts constituent une partie de l'enveloppe de cet espace portuaire. Le surplomb qu'ils proposent peut également participer à la mise en scène de manifestations sur le parc à chaîne.



Le Monument Américain domine cet espace, particulièrement au surplomb de la rue Blaveau, créant ainsi un dialogue avec l'imposant bâtiment du grand large.



### Présentation

Les espaces du port de commerce ont été gagnés sur la mer à la suite de la sortie en rade des activités civiles précédemment installées en Penfeld.

On peut y distinguer cinq secteurs : le port de plaisance du château, récemment aménagé sur d'anciennes emprises militaires, le port de commerce traditionnel, le port vacancier complété d'une zone d'activités, le port industriel, qui s'est développé sur d'importants remblais, et plus à l'est le port de plaisance du moulin blanc.

Le port de commerce traditionnel s'étend du quai Malbert au quai de la douane et comprend trois éperons. Il s'agit d'un espace de mixité urbaine caractérisé par un bâti diversifié.

Le quai de la douane présente un front de quai au statut urbain, constitué d'un bâti caractéristique de la reconstruction, assez homogène dans son traitement et dans sa volumétrie (R+2 et R+3).

Le quai du commandant Malbert, perpendiculaire au quai de la douane, développe un bâti continu mais non jointif. Bien qu'existent quelques restaurants et de nouveaux bâtiments tertiaires, se trouvaient à l'origine ici plutôt des constructions à usage d'activités de type hangars, comme celles que l'on trouve sur les trois éperons dévolus spécifiquement à l'activité portuaire.

Les quais et éperons, construits en pierre ont pour l'essentiel gardé leur configuration d'origine. Ceci est notamment perceptible au niveau des bordures, constituées de larges dalles de granit, des rampes et escaliers.

### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique des lieux,
- La présence d'un patrimoine architectural et d'alignements urbains de qualité,
- L'équilibre entre les quais (ville basse) et le cours Dajot (ville haute),
- Les vues à hauteur d'homme sur la ville, la rade et la proximité de l'eau,
- La mixité des usages.

### Illustrations



La rue Blaveau qui forme l'entrée des quais du port de commerce, offre un spectacle depuis le cours Dajot.



Les quais du port de commerce sont principalement composés par le quai de la douane proposant successivement trois bassins accueillant des activités et des navires emblématiques du patrimoine maritime.



Le quai Malbert s'avance dans le port de telle manière qu'il permet la lecture remarquable de la ville haute et notamment du rythme du front bâti marquant le cours Dajot, souligné par les alignements d'arbres. Le Monument Américain vient organiser une symétrie sur l'espace du cours Dajot, produisant un effet d'ordonnement visible depuis les quais du port de commerce.

### Présentation

Aménagé sur un ancien site militaire, le plan d'eau du port est abrité par 650 mètres de digues dont une d'entre-elle s'élanche sur 450 mètres. Il propose 750 emplacements pour les navires de plaisance et vient animer l'espace situé en contrebas du château d'où il tire son nom.

La partie nord a bénéficié d'un aménagement paysager et de la réhabilitation/extension des anciens bâtiments militaires et de la capitainerie.

Aujourd'hui, cet espace accueille divers commerces et activités orientées vers la plaisance, les activités nautiques et le loisir.

La digue La Pérouse met en valeur l'aspect paysager de cet espace ouvert sur la rade par les nouvelles vues qu'elle permet, et souligne le point de repère que constitue le château.

Le bâtiment situé à l'extrémité du quai Malbert est appelé à évoluer ce qui permettrait de dynamiser davantage cet espace.

### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique des lieux,
- La présence d'un patrimoine architectural de qualité,
- Les quais et murets en pierre,
- Les vues à hauteur d'homme sur la rade, les remparts, le château,
- La proximité de l'eau.

### Illustrations



Les docks du château animent la face nord-est de cet espace. Ils résultent d'une opération de réhabilitation d'anciens hangars militaires. Une promenade est aménagée le long des pontons du port de plaisance.



Depuis la digue installée au sud, des vues laissent apparaître le château au surplomb des docks du château, rappelant la composition paysagère faite du contraste entre ville haute et ville basse.



Lors du réaménagement de l'espace public, le choix a été fait de mettre au même niveau les espaces dédiés à l'automobile et au piéton. La distinction des usages est matérialisée par des bandes de végétation basse.

### Présentation

C'est l'image de carte postale de la ville, avec le château et la tour Tanguy, le pont de Recouvrance et l'arsenal. C'est également le site originel de la ville, qui a justifié son implantation et son développement.

Embryonnaire sous François 1er, l'acte fondateur d'un port qui ne va cesser d'évoluer avec le temps, est la décision de Richelieu d'implanter à partir de 1631 à Brest l'escadre du Ponant qui réunit des bateaux affectés en atlantique ainsi qu'un arsenal.

La réunion des deux rives de la Penfeld décidée par ordonnance royale de Louis XIV va permettre d'en accélérer le développement.

De la fabrication des membrures à la sculpture des poutres, de la pose des mâts à l'usinage des chaînes, de la confection des voiles à l'appareillage, ce sont, jusqu'à l'apparition de la machine à vapeur, toutes les compétences ayant trait à la marine à voile qui y sont développées.

Bien qu'emblématique de la ville, le site est aujourd'hui, de par son statut militaire, inaccessible aux Brestois. Il fait toutefois partie de leur quotidien grâce à la topographie particulière du lieu : l'embouchure se présente sous la forme d'un cours d'eau encaissé, bordé de quais, en contrebas de la ville implantée sur les plateaux des deux rives. De ce fait, de nombreux belvédères, de part et d'autre de la rivière offrent des vues panoramiques sur cet espace. La traversée du pont de Recouvrance et le téléphérique permettent aussi de jouir de vues en surplomb du site.

Le site en lui-même présente un ensemble de murs, quais, rampes et formes de radoub qui s'étendent sur un linéaire de 3 kilomètres depuis l'embouchure de la Penfeld jusqu'au Salou. Les bâtiments contemporains d'aspect industriel y côtoient des bâtiments du 17<sup>ème</sup> siècle, vestiges de l'âge d'or de l'arsenal, dont le bâtiment aux Lions protégé au titre des monuments historiques.

Des ingénieurs comme Vauban ou Choquet de Lindu vont mettre en œuvre ce projet. L'arsenal est ainsi devenu au 19<sup>ème</sup> siècle un gigantesque complexe militaro-industriel au cœur de la ville, le long des rives de la Penfeld qui s'étend désormais vers le fond de la rivière au prix d'importants travaux.

### Qualités patrimoniales majeures

- Un site originel qui a accompagné le développement urbain et industriel de la ville,
- La présence de bâtiments historiques d'intérêt patrimonial, témoins de l'histoire de la ville : le château, la tour Tanguy, le bâtiment aux Lions, la batterie du Cavalier...
- Un site encore en activité, très lisible des points de vue et belvédères environnants (rue de Pontaniou, plateau des Capucins, pont de l'Harteloire ou de Recouvrance, boulevard Jean Moulin, rue de Siam, boulevard de la Marne, téléphérique),
- Un réseau de murs, quais, rampes à parement de granit appareillé qui s'étend du château à la porte de l'arrière garde,
- Des formes de radoub de grande qualité architecturale, notamment celles de Tourville et de Pontaniou.

### Illustrations



Site historique et « carte postale » de la ville, l'embouchure de la Penfeld fait l'identité de Brest



### Présentation

C'est un vaste espace en creux qui occupe le fond de la partie la plus urbaine de la Penfeld. Il est actuellement occupé par des activités militaires qui interdisent l'accès à ce périmètre pour le grand public.

Il présente des qualités paysagères remarquables du fait de sa topographie fortement marquée. Le relief escarpé ainsi que l'occupation militaire a permis la préservation du caractère paysager du site. Cet espace et plus largement le ravin du moulin à poudre constitue un relais écologiquement fort avec le parc des rives de Penfeld.

### Qualités patrimoniales majeures

- La situation géographique à l'extrémité des emprises militaires de la Penfeld, en partie sur l'emplacement de l'ancienne anse du moulin à poudre, aujourd'hui comblée,
- La topographie marquée,
- La présence des coteaux boisés formant écrin au pourtour.

### Illustrations



Le Salou est un large espace en creux situé en fond de Penfeld. Il offre une porte d'entrée verdoyante sur le vallon du moulin à poudre.



Ses accès sont le plus souvent complexes et peu développés pour le piéton à l'exception d'un vaste escalier le reliant au quartier de l'Harteloire au niveau de la rue Lamotte Picquet.



Depuis les hauteurs, l'espace du Salou se découvre par des points de vue furtifs.

6.

TYPOLOGIE N°3  
LES CIMETIERES

---

Ces lieux d'inhumation présentent une emprise spatiale majeure et marquent de ce fait une rupture dans le tissu urbain de Brest. Plus ou moins végétalisés, ils sont clôturés et leur accès est réglementé.

L'opacité et le manque de perméabilité générés par la présence de hauts murs d'enceinte en pierre peuvent les laisser apparaître comme des obstacles dans les cheminements piétons ; au contraire, aux heures d'ouverture, ils constituent de véritables lieux de passage.

Ces cimetières concentrent la mémoire de la ville et à ce titre, méritent une attention particulière du point de vue historique. En s'inscrivant dans un ensemble paysager, ils possèdent presque un caractère de parc urbain, renforcé à Brest par des perspectives et points de vue remarquables.

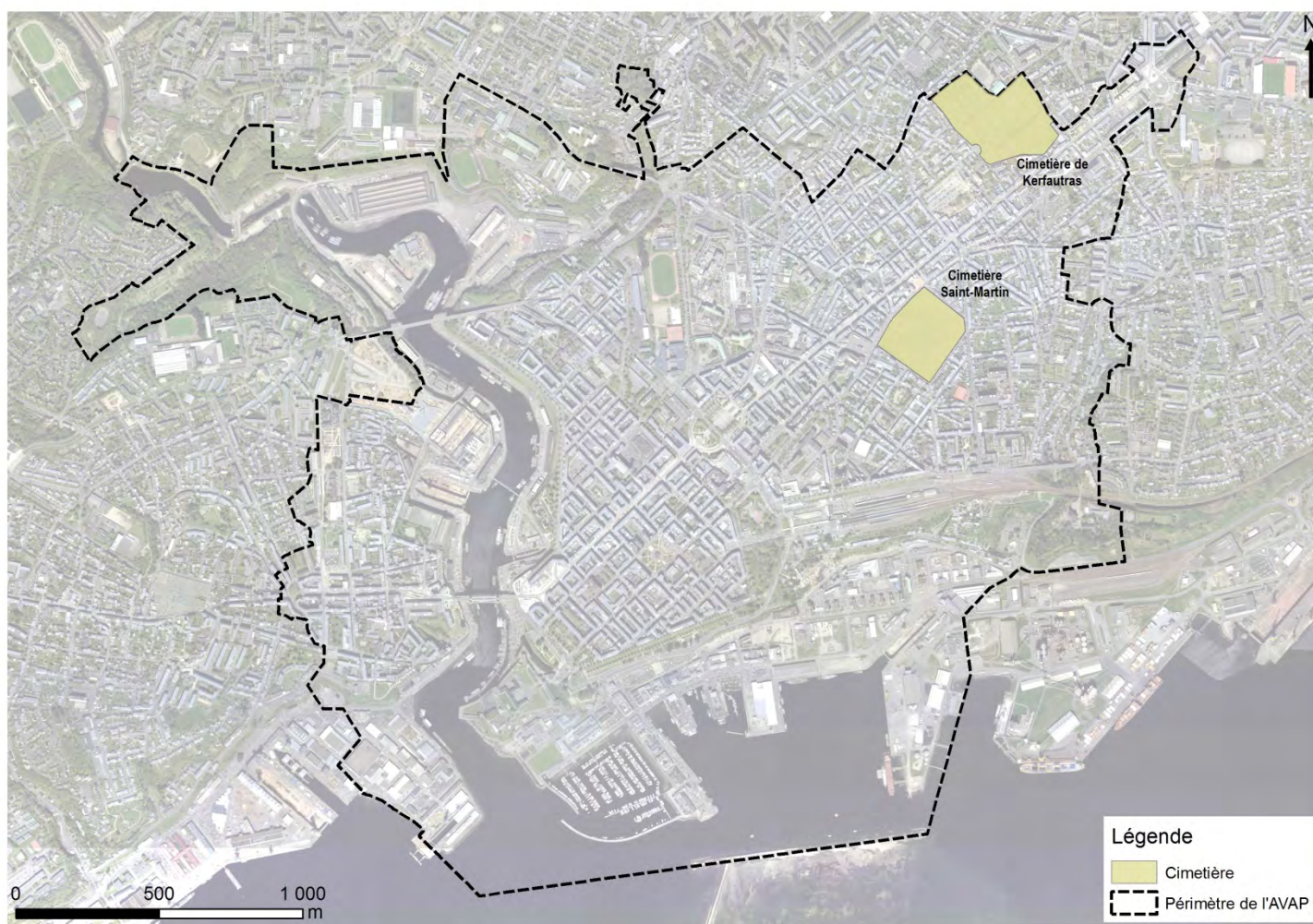
Ces espaces, outre leur portée symbolique et historique, concentrent un certain nombre de sépultures représentatives d'un art funéraire aujourd'hui disparu, dont l'aspect patrimonial mérite d'être révélé.

## **Orientations générales**

**Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces d'intérêt patrimonial :**

- Urbanité
  - Atténuer l'effet d'obstacle créé par ces espaces dans le tissu urbain par l'identification de liaisons douces traversantes.
  - Préserver et valoriser les vues et perspectives lorsqu'elles existent.
- Environnement
  - Préserver les arbres remarquables parfois présents.
  - Maintenir ou renforcer la présence végétale, dans ses différentes strates, afin de contribuer au développement de la biodiversité au sein de ces vastes espaces de cœur de ville.
- Déplacements
  - Permettre des traversées piétonnes et indiquer les parcours possibles depuis l'extérieur.
- Usages et animations
  - Les usages liés aux pratiques funéraires ne doivent pas être perturbés par des pratiques autres que la déambulation ou l'interprétation du patrimoine.
- Identité et patrimoine
  - La forte patrimonialité de ces espaces et les valeurs mémorielles omniprésentes méritent d'être davantage révélées.
  - Amplifier la portée des éléments patrimoniaux existants, par exemple, au travers de parcours d'interprétation.

## Cartographie des espaces concernés



### Présentation

Implanté initialement hors de la ville, ce lieu funéraire date de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Les premiers travaux de clôture se situent vers 1816. Un plan de 1821 confirme la délimitation de l'espace et son organisation interne en fonction de la croix.

Dans les années 1824/26, l'architecte-voyer Petit envisage plusieurs projets d'aménagement et d'agrandissement, plus ou moins ambitieux, réalisés partiellement.

La nécessité d'agrandir le cimetière se fait sentir à nouveau sous le second empire, alors que la ville en plein essor s'étend en annexant Lambezellec. Marzin en dresse le plan en 1846. Les travaux sont terminés en 1878 avec le transfert du cimetière israélite et la construction de la clôture le long de la rue Guilhem et partie Sud-Ouest de la rue Kerjean Vras. A l'exception du pan coupé de la rue Richelieu, le cimetière présente dès lors sa configuration actuelle.

Aujourd'hui, le cimetière Saint-Martin se trouve complètement intégré au tissu urbain. Il est doté d'une entrée sur chacune de ses faces, mais la principale se situe sur la rue Yves Collet, depuis la construction de la chapelle des morts (1830). Cette entrée se situe dans la perspective de l'église Saint-Martin.

Le site présente une nette dénivellation vers le sud qui offre une mise en scène paysagère, ménageant des perspectives sur le quartier proche et des vues lointaines sur la rade. Malgré un décentrement de l'allée principale, l'impression dominante reste celle d'un plan ordonnancé à trame « carrée ». L'allée principale est la plus large, les autres répondants sensiblement au même module. Des pans coupés et rétrécissements agrandissent l'espace aux abords des deux monuments : chapelle des morts et croix du cimetière.

La végétation participe à délimiter les carrés de sépultures. Il s'agit d'espèces courantes : tilleuls, érables, charmes, acacias, ifs, thuyas. S'y ajoutent quelques palmiers dans l'enclos israélite.

D'une surface d'environ 5,6 ha, il abrite près de 10 600 sépultures dont 51 ont fait l'objet d'une notice détaillée. Dix de ces sépultures sont particulièrement intéressantes. Néanmoins, elles sont généralement en mauvais état.

Ainsi, on observe des croix monumentales, des colonnes tronquées, des boules et des pattes de lion sur lesquelles sont posées des maies en granit. Des flambeaux renversés viennent parfois orner les coins des chapelles, on peut également trouver quelques tombes armoriées et quelques chapelles néo-gothiques remarquables.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition axiale et la trame régulière,
- Les vues et perspectives lointaines,
- Les murs d'enceinte en pierre,
- Le patrimoine funéraire,
- La présence végétale.

### Illustrations



La grille du cimetière Saint-Martin signale une allée centrale monumentalisée par une chapelle. La disposition de cette allée dans l'axe de la rue Saint-Martin est essentielle dans la composition du cimetière.

Le mur en pierre du cimetière impacte l'aspect paysager du quartier, de par sa hauteur et son opacité.



Tombeau Bouvier



Tombeau Poilleu Aine



Mausolée des administrateurs du Finistère



Chapelle Granjean





Mausolée Salaun - Penquer



Tombeau Léontine Besnou



Chapelle Le Bescond de Coatpont



Chapelle de Kindelan



Mausolée du baron de Lacrosse



Tombeau Bizet

### Présentation

Le cimetière de Kerfautras est assez peu visible depuis l'espace public car il s'inscrit dans un tissu urbain plus refermé au niveau du secteur du Pilier Rouge.

D'une surface de 8,3 ha pour environ 10800 concessions, c'est le plus grand cimetière de la ville. Il présente une organisation très régulière constituée d'allées rectilignes qui se croisent à angle droit et délimitent des carrés de sépultures de même dimension.

Il possède des qualités paysagères remarquables, notamment grâce à un couvert végétal qui comprend de grands arbres et des espaces engazonnés qui en font un lieu de promenade agréable due à de nombreuses allées plantées.

Bien que l'on puisse aussi y accéder par la rue Maria-Chapdeleine, l'entrée principale du cimetière se situe au bout de la rue Massillon ; elle est marquée par une grille et des piliers monumentaux organisés en demi-cercle.

Le cimetière arboré de Kerfautras comprend un grand carré militaire abritant les tombes des victimes de la Grande Guerre, ainsi que ceux de la 2ème Guerre Mondiale, notamment des aviateurs de la RAF (Britanniques, Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, etc.) tués en bombardant Brest dans les années 1940 ainsi que le Mémorial qui rappelle le drame du 3 juillet 1940 au cours duquel 1 297 marins français furent tués dans le port algérien de Mers el-Kébir en tentant de forcer le blocus de la Royal Navy britannique.

Plus encore qu'à Saint-Martin, le végétal délimite ces carrés, essentiellement par des arbres de haut jet. Différentes religions cohabitent au sein de cet espace ce qui permet d'observer une diversité d'ornementations des sépultures.

### Qualités patrimoniales majeures

- L'organisation spatiale,
- Les murs d'enceinte en pierre,
- Le couvert végétal, et la présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



L'entrée du cimetière est monumentalisée par un traitement en demi-lune, les piliers imposants et la grille.



Quelques éléments patrimoniaux, paysagers et religieux, valorisent cet espace particulier. Des alignements de bouleaux monumentalisent l'allée centrale.

7.

TYLOGIE N°4  
LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE



Cette typologie regroupe les espaces à dominante minérale qui présentent une dimension métropolitaine et ceux ayant un intérêt à l'échelle des quartiers.

1) Les espaces à dominante minérale de rayonnement métropolitain constituent des lieux stratégiques pour l'histoire, l'image et l'animation de Brest. Lieux d'échanges économiques et sociaux, ces espaces peuvent servir de support à l'expression de la vie publique. Ils structurent fortement le tissu urbain du centre-ville et constituent pour certains des points d'entrée vers le cœur de la métropole. Quelques-uns de ces espaces, remaniés récemment, permettent des usages apaisés pour les piétons et les modes de transports doux.

2) Les espaces à dominante minérale de rayonnement local jouent un rôle essentiel dans la vie des quartiers. Ils constituent des lieux de sociabilité très importants, même si il s'agit d'espaces urbains à l'échelle du quartier. À l'heure actuelle, ces espaces sont peu valorisés par leur aménagement, même si les usages qui s'y développent, portés par les associations et les habitants, sont diversifiés. Leur traitement est pourtant essentiel afin de conforter ces usages, préserver les ambiances et les identités des quartiers.

Préserver et valoriser les spécificités de chacun de ces espaces (qualité du bâti, vues panoramiques ou perspectives, présence d'un monument, etc) constituent des enjeux pour l'AVAP afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité du centre-ville.

Dans ces espaces urbains où le minéral à une place conséquente, parfois omniprésente, la place du végétal n'est pas à exclure, notamment dans un souci de connexion et de cohérence avec l'armature verte urbaine.

Cette typologie se répartit en six catégories :

**Axe majeur de rayonnement métropolitain** : Rue principale et avenue structurant le tissu urbain, bordées d'un bâti de qualité, organisé le plus souvent en séquences homogènes. Leurs gabarits peuvent être plus importants que la moyenne des rues. Elles peuvent être d'anciennes grandes rues, des pénétrantes ou encore des voies essentielles du plan de composition de la ville. Elles sont très fréquentées et peuvent avoir une fonction commerciale et d'animation.

**Place de rayonnement métropolitain** : Espace structurant situé à des points stratégiques du tissu urbain, la place est généralement libre en son cœur et fermée par une enveloppe bâtie de qualité. La place majeure incarne l'espace public par les usages symboliques qu'elle permet (animation, revendication, rassemblement) et quotidiens du citoyen (marché, foire...). Elle a un rôle identitaire pour la ville, souvent du fait de la présence d'édifices monumentaux (lieux de pouvoirs, religieux ou d'institutions).

**Esplanade de rayonnement métropolitain** : Espace ouvert majeur du tissu urbain, l'esplanade se différencie de la « place majeure » par sa dimension importante et le fait qu'elle soit ouverte sur plusieurs de ses côtés (cours d'eau, mer, etc...). Cette situation est à l'origine de vues intéressantes sur le grand paysage. Sur Brest, l'esplanade constitue le plus souvent une porte d'entrée au centre-ville.

**Place de rayonnement local** : Espace public structurant du tissu urbain. Elle participe à la vie de quartier en termes esthétiques (image du quartier) et fonctionnels (services, commerces). C'est un espace d'animation et de lien social important, bien que de dimension plus réduite par rapport à la place majeure. Elle permet l'expression d'une vie de quartier tout en ménageant des usages de proximité (jeux d'enfants, détente, lien social).

**Placette de rayonnement local** : Espace public résiduel du tissu urbain participant à la qualité résidentielle. C'est un espace essentiellement dédié à des usages confidentiels mais qui permet de maintenir un cadre de vie et des lieux de convivialité pour les habitants.

**Rue ou ruelle de rayonnement local** : Rues secondaires ayant un intérêt patrimonial lié à leur configuration géographique en belvédère ou du fait de leur situation (par exemple à proximité d'un élément historique). Ces voies sont des lieux de passage, où la dimension de « promenade » mériterait d'être valorisée.

## **Orientations générales**

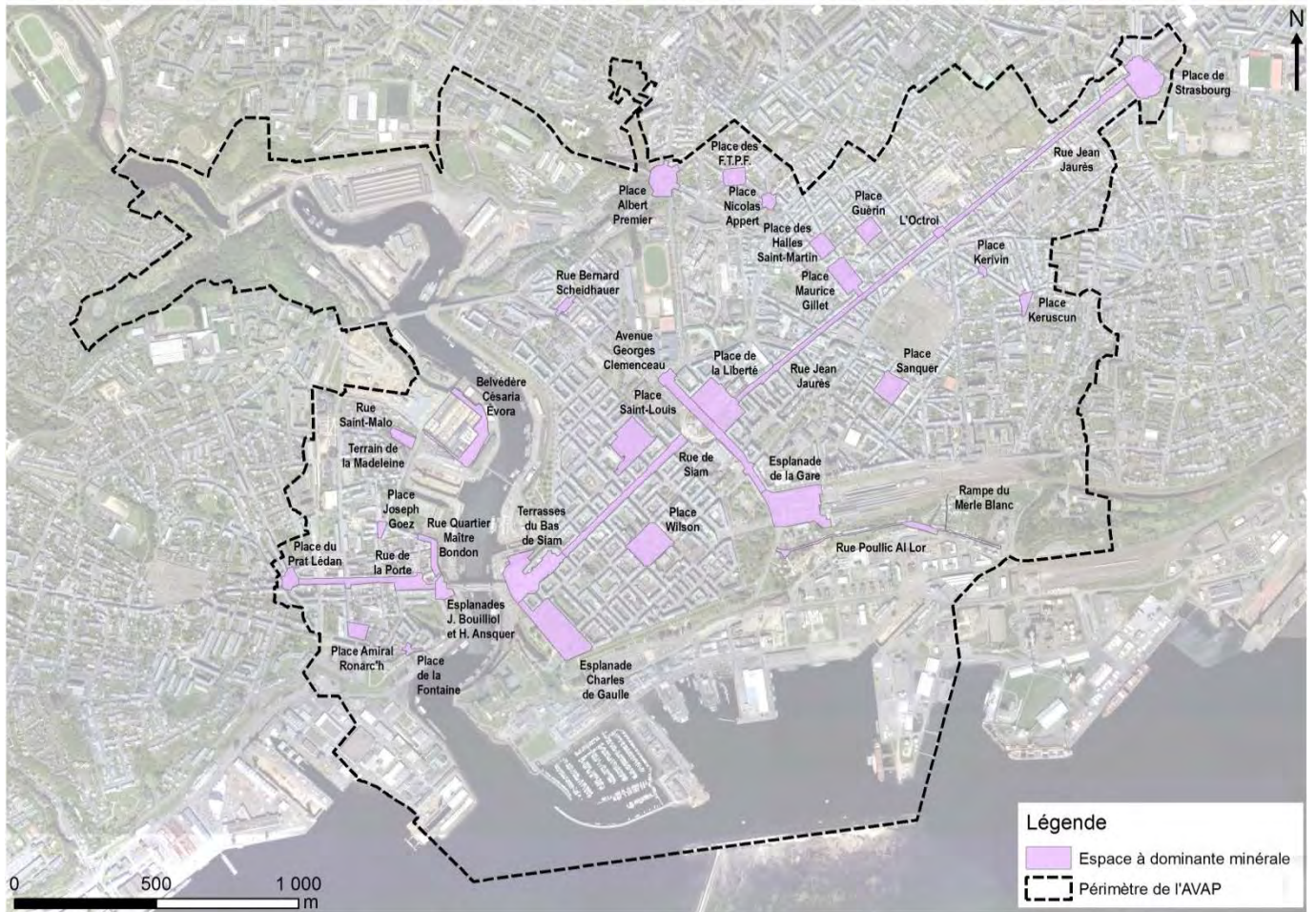
**Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces à dominante minérale de rayonnement métropolitain :**

- **Urbanité**
  - Préserver la composition/géométrie des lieux en lien avec les fronts bâtis ordonnancés et l'architecture.
  - Souligner par les aménagements (matériaux, mobiliers, signalétique, etc) l'unité de ces espaces et leur vocation de centralité.
  - Préserver et valoriser les vues et perspectives.
- **Environnement**
  - Sur ces espaces à dominante minérale, la présence végétale peut participer à la géométrie des lieux par un usage adapté des différentes strates.
  - Économiser les ressources pour les aménagements.
- **Déplacements**
  - Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacement.
- **Usages et animations**
  - Privilégier la polyvalence des usages sur ces espaces de forte centralité.
- **Identité et patrimoine**
  - Amplifier la portée des éléments patrimoniaux au travers des aménagements.
  - Développer l'interprétation du patrimoine afin de promouvoir une image plus qualitative de la ville.

**Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces à dominante minérale de rayonnement local :**

- **Urbanité**
  - Souligner la hiérarchie des espaces (place de quartier, placette, rue...) en fonction des usages et des spécificités des quartiers auxquels ils se rapportent.
  - Préserver et valoriser les vues et perspectives.
- **Environnement**
  - Maintenir ou renforcer la présence végétale afin de mieux caractériser certains espaces et renforcer l'armature verte urbaine.
- **Déplacements**
  - Relier ces espaces entre eux lorsqu'ils structurent un même quartier afin de faciliter la lecture de l'espace urbain (ex : Saint-Martin, Keruscun).
- **Usages et animations**
  - Favoriser des usages de détente et d'animation en particulier sur les places de quartier.
- **Identité et patrimoine**
  - Amplifier la portée des éléments patrimoniaux existants au travers des aménagements.
  - Développer l'interprétation du patrimoine afin de promouvoir une image plus qualitative de la ville.

# Cartographie des espaces concernés



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°17 - RUE DE SIAM

Quartier  
Siam

#### Catégorie

Axe majeur de rayonnement métropolitain

#### Présentation

L'actuelle rue de Siam reprend le tracé de l'ancienne route de Paris. Il s'agit de l'axe majeur du Plan Mathon. D'une longueur de 850 m, elle possède une section courante de 22 m et deux sections plus larges aux abords de la place de la Liberté, successivement 27 m et 36 m. Ces dimensions procurent une bonne échelle urbaine à la rue, d'autant plus que les immeubles d'angle et notamment ceux qui gèrent les tracés secondaires comme la rue de Lyon ou l'axe mineur concourent à accentuer la monumentalité de l'axe.

Cet axe qui se veut majestueux et grandiose, destiné au passage, voire à la parade, conduit à un panorama remarquable, la Penfeld, et au-delà vers la rade et son goulet. La déclivité de la rue vers la mer, permet au regard de « plonger » vers la rade.

Conçue au départ pour l'automobile, la rue de Siam a trouvé un usage plus équilibré en jouant davantage la carte des ambiances piétonnes selon un parti d'espace public reposant sur le concept de modération de la vitesse facilitée par le passage d'une ligne de tramway, depuis 2012.

La rue de Siam comprend plusieurs séquences d'ensembles architecturaux de qualité, dont certaines monumentales (ordre colossal, attique...), ou des bâtiments d'angle dénotant la richesse et la variété de l'architecture de la reconstruction (corniches, balcons, moulurations...). Ces bâtiments d'angles tiennent les structures des îlots malgré des traitements différents de certaines façades.

Les matériaux et revêtements de sol traduisent également une certaine « richesse » en rapport avec la centralité du lieu, tout en participant à l'unité de traitement commune à l'axe Penfeld-Liberté.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition monumentale : tracé rectiligne, échelle de l'espace, ordonnancement du bâti, qualité des matériaux.
- L'unité d'échelle et de traitement de l'espace, tant horizontalement que dans sa dimension verticale.
- La mise en scène de l'axe majeur : la perspective vers l'horizon, l'ouverture en belvédère sur la Penfeld, le traitement architectural des angles de rues.
- La qualité architecturale et l'homogénéité du bâti de la reconstruction.
- La coexistence des publics et des activités confirmant le caractère animé de la rue.

#### Illustrations



Le resserrement successif de l'axe, accentuant la perspective vers la Penfeld et la rade.



L'effet d'ouverture depuis le bas de la rue vers l'hôtel de ville, apparaît monumental. L'espace public se partage entre le piéton et le passage du tramway. Des traversées automobiles ponctuent cet axe majeur.



La rencontre entre la rue de Siam, axe majeur et les squares Marc Sangnier et commandant L'Herminier, axe mineur du plan Mathon, est valorisée par les fontaines de Marta Pan. Cet espace central est marqué par des immeubles à attique (soulignant l'axe mineur) et des arcades accentuant l'impression de centralité.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°18 - RUE JEAN JAURÈS

Quartier  
Jaurès

#### Catégorie

Axe majeur de rayonnement métropolitain

#### Présentation

L'axe Jean Jaurès se présente comme une voie de faubourg caractéristique dont le tracé reprend l'ancienne route de Paris. Seul le bas de la rue a été redressé au moment de la reconstruction.

D'une longueur d'environ 1,7 km pour une largeur d'environ 17 m, elle est ponctuée d'espaces de respiration (octroi, rue Saint-Martin vers la place Maurice Gillet) qui contribuent à la composition de l'axe et à son animation.

On peut subdiviser la rue en trois parties :

- Le bas Jaurès, de la place de la Liberté à la rue Saint-Martin, en assez forte pente à partir d'un replat que l'on appelait autrefois le Bel Air au niveau de l'église Saint-Martin.
- Un secteur central autour de l'Octroi et des halles du Pilier Rouge.
- Une partie haute, de la rue des Ecoles à la place de Strasbourg.

On constate une décroissance des gabarits (R+5 / R+6 à R+1/R+2) et un resserrement du rythme des façades au fur et à mesure que l'on monte vers la place de Strasbourg. La qualité architecturale des façades urbaines subit presque la même décroissance.

Le caractère de rue couloir impose de bien rythmer les séquences et de gérer les intersections avec les rues perpendiculaires qui irriguent les quartiers. Sa longueur et son hétérogénéité ne permettent pas de la considérer comme un espace urbain homogène.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition urbaine dans la continuité de l'axe Siam : tracé rectiligne, dimensions généreuses, qualité des matériaux.
- Le traitement séquencé de l'espace, en cohérence avec la forme urbaine.
- La vision lointaine vers la Penfeld et le goulet de Brest, notamment depuis l'octroi.
- Un patrimoine bâti de qualité.
- La cohabitation de typologies architecturales variées, tant au niveau de la composition des façades, des matériaux que des volumétries.
- La coexistence des publics et des activités confirmant le caractère animé de la rue.

#### Illustrations

La rue Jean Jaurès propose un linéaire posé sur un relief régulier mais fortement marqué.



La végétation est confidentielle, confinée à des jardinières dans la partie basse de cet axe.



La rue Jean Jaurès est une rue très fréquentée dont l'animation commerciale est contrastée.



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°19 - PLACE DE LA LIBERTÉ

Quartier  
Jaurès

#### Catégorie

Place de rayonnement métropolitain

#### Présentation

La place actuelle se situe à l'emplacement des glacis qui se trouvaient devant les avancées des portes de Saint-Louis et de Landerneau. La recomposition de la place, par Bernard Huet en 1996, a redonné une échelle à la mesure de la monumentalité de l'architecture de la reconstruction et de la centralité de l'espace. Cette place fait partie de l'axe majeur de la reconstruction avec la rue de Siam. Le plan de la Reconstruction repose en effet sur une composition néoclassique organisée autour de la place de la Liberté, espace majeur polarisant d'une ville quadrillée.

La place est dominée par l'hôtel de ville. Celui-ci surmonte un espace minéral en creux, destiné à accueillir des animations qui rythment la vie du cœur de la métropole. La place s'apparente à une « agora » où se déroulent les grandes démonstrations populaires.

Des fontaines viennent animer le parvis et mettent en scène le creux de la place. Le pourtour est marqué par une composition homogène d'immeubles de facture monumentale, renforcée la nuit par une mise en lumière.

La place de la Liberté constitue un point de repère majeur et un nœud intermodal dont la centralité s'est affirmée depuis la mise en service du tramway, en 2012.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition spatiale en point focal de l'axe Siam : tracé symétrique, dimensions généreuses, qualité des matériaux.
- Le traitement unitaire de l'espace en réponse à la monumentalité de l'hôtel de ville.
- Au pourtour, la qualité architecturale et l'homogénéité du bâti de la Reconstruction, malgré une certaine lourdeur liée à la proportion des attiques.
- La présence végétale.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.
- La convivialité de l'espace en creux liée aux divers usages confirmant son caractère métropolitain (marchés, animations...), et cela malgré la présence de gradins enherbés latéraux qui limitent les liaisons avec le niveau de la rue.

#### Illustrations



L'hôtel de ville et la composition d'immeubles situés sur ses flancs organisent la symétrie de la place.



Une couverture arborée s'élançant de part et d'autre de la place conforte le sentiment de centralité.



Le traitement minéral du creux de cet espace urbain central permet d'accueillir de grands rassemblements, essentiels au fonctionnement de la cité.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°20 - ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

Quartier  
Cours Dajot

#### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Située en avant de l'emplacement du vaste et complexe système bastionné destiné à défendre l'entrée principale du château, cette esplanade reprend la composition de la place qui la précédait, avant la reconstruction. Les immeubles forment un front bâti cohérent le long de son flanc nord.

De l'autre côté, l'esplanade fait face au monument le plus emblématique de la métropole : le château de Brest. Certaines perspectives sur la rade ou sur le pont de Recouvrance existent depuis cet espace mais sont régulièrement masquées par la végétation. De même, la végétation existante limite les vues sur le château à plusieurs endroits.

La configuration actuelle de la voirie et les espaces réservés au stationnement, conjugués à la grande superficie du lieu, rendent difficilement lisible cette esplanade. L'absence de structure cohérente et la fragmentation des espaces piétons contribuent à la faiblesse de sa fréquentation.

Cet espace urbain patrimonial majeur qui fait le lien entre la rue de Siam et le Port de commerce possède des potentialités peu exploitées pour le moment. Le rôle de lien qu'il pourrait prendre, entre la ville haute et la ville basse, mérite d'être pris en compte au travers son aménagement.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Une situation géographique à l'interface entre la ville et le port, rendant possible les ouvertures visuelles sur le grand paysage.
- Les dimensions généreuses de l'esplanade, aujourd'hui occultées par la fragmentation de l'espace.
- La co-visibilité immédiate avec un monument historique : le château.
- La qualité et l'homogénéité du bâti de la reconstruction.
- La présence de plans d'eau (aujourd'hui abandonnés) vestiges du projet d'aménagement de la reconstruction.
- La présence végétale dans ses différentes strates, essentielle pour assurer les continuités écologiques.
- La présence d'arbres remarquables.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



Des jardins symétriques et refermés sont sous-utilisés et ne permettent pas d'établir des relations visuelles avec le Château.



D'anciens plans d'eau laissés à l'abandon ont été plantés de plantes vivaces perdant le sens premier de la configuration de l'espace.



Le comblement du vaste système bastionné minimise le caractère défensif et monumental originel de la forteresse. En outre, les aménagements routiers lourds ne permettent pas au piéton d'apprécier la qualité paysagère potentiellement présente du fait de la proximité de la rade et du château.

### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

### Présentation

L'esplanade de la gare profite d'une configuration exceptionnelle offrant des visions lointaines vers la rade, pour le voyageur débarquant à Brest.

La gare routière positionnée sur cette « esplanade », ainsi que les multiples structures métalliques, limitent fortement la visibilité sur le bâtiment remarquable que constitue la gare de style art déco, dessinée par Urbain Cassant et construite en 1937.

L'aménagement actuel abrite les usagers des caprices du climat brestois grâce à de larges voiles indiquant la direction pour rejoindre l'avenue Amiral Réveillère.

Ces éléments perturbent la lisibilité des cheminements pour rejoindre la place de la Liberté depuis la Gare et la compréhension du site.

Enfin, le nombre important de stationnements et la présence de véhicules de transports en commun accentuent la confusion.

Cet espace est relativement dissocié du quartier Siam, du fait de la présence du rond-point Rol-Tanguy très fréquenté qui crée une rupture avec l'espace Kennedy et l'avenue Amiral Réveillère. Cette situation pénalise les liaisons douces et contribue à isoler l'esplanade du reste du tissu urbain.

### Qualités patrimoniales majeures

- Une situation géographique en surplomb du port, rendant possible les ouvertures visuelles sur le grand paysage de la rade.
- Les dimensions généreuses de l'esplanade, aujourd'hui occultées par la multiplication des constructions et des structures qui occupent l'espace.
- La présence d'un édifice remarquable (la gare), qui constitue un signal fort dans le paysage urbain.
- La présence végétale venant adoucir l'ambiance du lieu.

### Illustrations



L'esplanade est marquée par des voiles suspendues accueillant le voyageur.



Cet espace urbain majeur de la métropole est parfois encombré, souvent illisible, du fait de l'absence de parvis notamment.



Des vues lointaines sur la rade s'offrent aux voyageurs de manière furtive.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°22 - TERRASSES DU BAS DE SIAM

Quartier  
Siam

#### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Il n'existait pas avant-guerre de « place » à cet endroit, mais un ensemble d'îlots proche de l'ancien pont. Le plan Mathon prévoyait une rotule bordée de deux édifices encadrant la tête de pont. C'est Eugène Beaudoin qui eut l'idée de la création d'un espace intermédiaire à mi-chemin entre la rue et la place.

Grâce aux aménagements du tramway qui ont reconfiguré cet espace, il apparaît aujourd'hui comme une esplanade dont les deux belvédères mettent l'accent sur le paysage singulier de la Penfeld, et les monuments majeurs de la ville : château, tour Tanguy, pont de Recouvrance.

Le réaménagement de cet espace a mis en exergue ses relations visuelles au site et permis de renforcer son attractivité.

Sa configuration piétonne a permis de dégager un espace important pour l'installation des terrasses des cafés et restaurants qui animent aujourd'hui le bas de la rue de Siam. Un espace homogène se laisse ainsi percevoir et révèle la centralité du lieu.

De nombreux usages sont rendus possibles, par exemple la possibilité d'organiser des événements, grâce à des systèmes de paliers qui peuvent servir d'assises de manière éphémère.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La situation géographique en belvédère sur la Penfeld et la rade.
- La proximité et la co-visibilité avec les édifices monumentaux marquants de Brest : le pont de Recouvrance, le château, la tour Tanguy.
- La composition monumentale en point d'orgue de la rue de Siam : tracé rectiligne, ordonnancement du bâti, qualité des matériaux.
- L'unité d'échelle et de traitement de l'espace, tant horizontalement que dans sa dimension verticale.
- La qualité architecturale et l'homogénéité du bâti de la Reconstruction.
- La coexistence des publics et des activités confirmant le caractère animé de l'esplanade.

#### Illustrations



L'esplanade est en partie marquée par un bâti homogène fermant l'espace au Nord.



Un espace urbain aménagé en terrasses profitant du dénivelé du relief entre le point haut de la place et le niveau d'accès au tablier du pont de Recouvrance. L'aspect minéral et dépouillé permet un panorama ouvert sur le paysage urbain.



Le traitement paysager et les promenades en liaison avec les espaces périphériques constitués par les espaces du tour de ville permettent de mettre en valeur les vues sur les monuments et les rives de la Penfeld.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°23 - PLACE SAINT-LOUIS

Quartier  
Saint Louis

#### Catégorie

Place de rayonnement métropolitain

#### Présentation

L'ancien tissu urbain était plus complexe. Autour de la place Ferret et de la rue de Lyon (anciennement rue de la mairie), il réunissait l'hôtel de ville, l'église Saint-Louis, les halles, et le marché Pouliquen avec ses arcades. A la Reconstruction, l'ensemble a été remanié : le décalage des halles a permis l'aménagement d'un espace dégagé sur le flanc nord de l'église Saint-Louis. A l'origine, l'espace dégagé se localisait en façade sud-est.

Reconstruite sur les anciennes fondations de l'église détruite durant de la seconde guerre mondiale, le parti architectural de l'édifice monumental de la Reconstruction repose sur une vaste nef bordée à l'ouest par un mur presque aveugle et à l'est par une série de verrières. La verticalité de l'édifice est soulignée par de minces colonnes. Le clocher accolé à la nef, en béton armé et coiffé d'un lanterneau de cuivre, accentue la verticalité de l'ensemble. La peau du bâtiment joue du fort contraste entre le béton et la pierre de Logonna.

La rue de Lyon accentue la sensation de rupture qui existe entre l'église et les halles. Son intérêt réside toutefois dans les perspectives qu'elle procure.

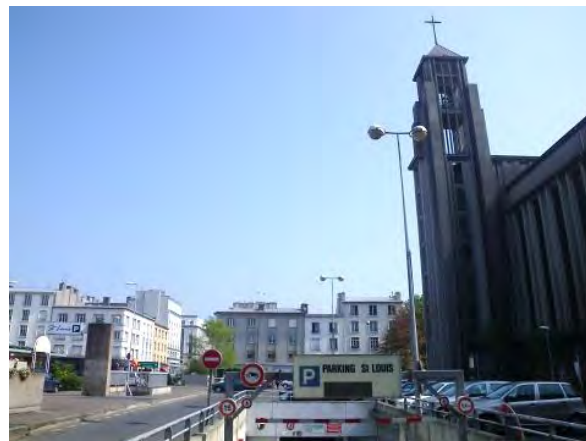
Aujourd'hui, malgré la présence de l'église Saint-Louis et des halles, l'espace entre les deux bâtiments demeure indéterminé et sans identité, avec un simple usage fonctionnel (parking).

Il faut toutefois souligner que la place est, en partie, animée de manière hebdomadaire par un grand marché rythmant la vie du centre-ville.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La qualité architecturale et l'homogénéité du bâti de la reconstruction.
- La présence d'un édifice remarquable (l'église Saint-Louis) constituant un signal fort dans le paysage urbain.
- Les perspectives urbaines offertes par la rue de Lyon.
- Un site historiquement marqué par la cohabitation des activités commerciales (marchés, foires, halles...) et religieuses.
- La présence du végétal, dans ses différentes strates, qui vient adoucir l'ambiance du lieu.

#### Illustrations



La place Saint-Louis est dominée par une église monumentale dont la présence n'est nullement équilibrée par un travail au sol.



L'omniprésence du stationnement ne permet pas d'apprécier les qualités patrimoniales de cet espace et limite les possibilités d'animation.



Les dimensions de la rue de Lyon créent une rupture saisissante qui ne favorise pas la place du piéton.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°24 - PLACE DE STRASBOURG

Quartier  
Strasbourg

#### Catégorie

Place de rayonnement métropolitain

#### Présentation

La place de Strasbourg n'existait pas dans le plan Milieu, bien que des implantations de l'armée américaine dans les années 1917-19 en préfigurent l'esprit, au nord du lieu-dit le Petit-Paris. C'est le plan Mathon qui lui donnera naissance et consistance. Malgré l'emprise de la circulation, on peut toujours mesurer le tracé régulateur qui positionne les différents immeubles enserrant la place (édifice ISAI, collège et lycée Saint-Marc).

La taille de la place (145 m x 115 m) n'est pas à l'échelle humaine mais correspond à celle d'une entrée de ville. A ce titre, le gabarit des constructions périphériques mériterait d'être plus important, comme c'est le cas pour l'opération immobilière « Parc de Strasbourg » qui a permis la construction d'un bâtiment de 7 niveaux (R+6) à l'angle de la place avec l'avenue Jean Jaurès, monumentalisant l'espace par son effet « signal ».

Les réaménagements occasionnés à l'occasion des travaux du tramway ont permis de donner un aspect plus urbain à cette place qui avait jusque-là une allure et un usage exclusivement routier. Aujourd'hui l'interface multimodale renforce la présence piétonne et donc la fréquentation commerciale et les services.

Une œuvre d'art marque le centre de l'espace et permet de mettre en relief les perspectives qu'offrent les axes naissant depuis la place, plus particulièrement en direction du vallon du Forestou.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition monumentale d'entrée de ville: tracé régulateur, échelle de l'espace qui clôt l'axe majeur, ordonnancement du bâti, qualité des matériaux.
- La présence d'immeubles caractéristiques de la reconstruction brestoise.
- L'homogénéité architecturale du bâti environnant, bien que la hauteur des bâtiments ne soit pas en rapport avec l'échelle de l'espace urbain.
- L'ouverture visuelle vers le vallon du Forestou.

#### Illustrations

La place de Strasbourg est marquée par des immeubles caractéristiques de la reconstruction dont les combles à la française donnent un aspect particulier à la place.



La place, traversée par le tramway, devient un nœud modal qui lui confère une animation importante.



Le carrefour routier également présent sur cette place contribue à gérer les circulations mais contraint la place du piéton.



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°25 - AVENUE CLÉMENCEAU

Quartier  
Clémenceau  
Foch

#### Catégorie

Axe majeur de rayonnement métropolitain

#### Présentation

L'avenue Clémenceau, qui borde les anciens glacis de la ville fortifiée, ménage de belles perspectives vers l'horizon de la rade d'une part et la faculté Victor-Ségalen d'autre part.

À l'interface entre la ville haute et la ville basse, elle tient un rôle majeur dans l'organisation du tissu urbain et des déplacements. Elle est ponctuée par de multiples points d'intérêt : la gare, le quartz, le cinéma, le jardin Kennedy, la place de la Liberté (y compris le square Mathon dont la scénographie est visible depuis cette avenue). Cependant, ceux-ci ne sont pas toujours bien identifiés.

Il s'agit également d'une entrée de ville pour le piéton en provenance de la gare et pour l'automobiliste s'engageant dans le centre-ville depuis le port de commerce.

Cette situation en fait un lieu très fréquenté. Le gabarit important de l'avenue donne un confort d'usage à tous les modes de déplacement (même si les cheminements piétons semblent peu accompagnés) et permet un accompagnement végétal. C'est pourquoi, il est essentiel que l'avenue facilite l'orientation et les parcours urbains des différents usagers, notamment afin de rendre plus lisibles les liaisons Université-Place de la Liberté et Place de la Liberté-Gare.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Son tracé qui suit celui des anciennes fortifications.
- Les perspectives lointaines observées dans les deux directions : vers la rade et vers la faculté.
- La qualité architecturale et l'homogénéité du bâti de la reconstruction qui borde l'avenue sur son flanc nord.
- La présence, tout au long de l'avenue, d'édifices ou d'espaces majeurs du tissu brestois à la source d'une forte fréquentation.
- La présence végétale (sous forme d'arbres d'alignement) qui souligne la ceinture verte voulue par Mathon à l'emplacement des glacis.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.
- La coexistence des publics et des activités confirmant le caractère animé de la rue.

#### Illustrations



Le Quartz marque l'avenue Clémenceau sans pour autant s'ouvrir complètement sur celle-ci. A l'inverse les façades nord sont très animées face à cet équipement.



Le passage de l'avenue au niveau de la place de la Liberté et du square Mathon donne des points de vue intéressants aux automobilistes et aux piétons.



La qualité urbaine de l'espace mériterait un accompagnement plus riche guidant le piéton entre la place de la Liberté et l'esplanade de la gare.

### Catégorie

Axe majeur de rayonnement métropolitain

### Présentation

Perpendiculairement à la rue de Siam, l'architecte en chef de la reconstruction imagina un second axe qui associe la plupart des édifices publics : trésorerie générale, banque de France, temple protestant et palais de justice. Cette ligne est aujourd'hui plutôt virtuelle depuis la construction du square Monseigneur Roull à la fin des années 80.

Anciennement appelée le Champ de Bataille, la place Wilson constitue l'espace public majeur de cet axe mineur. Ce vaste espace de près d'un hectare et demi (longueur : 130 m ; largeur : 110 m) s'organise autour d'un kiosque central. Il est bordé de rues bordées d'édifices de la reconstruction sur ses quatre côtés. On notera la composition axiale mettant en valeur la façade de la banque de France et l'importance des immeubles d'angles autour de la place, particulièrement l'ex-cinéma le Coemedia.

La place possède de fortes potentialités par sa géométrie : une composition symétrique organisant l'espace autour d'un point focal (le kiosque à musique) implanté dans la perspective de l'axe mineur. Mais force est de constater qu'aujourd'hui elle participe peu à la vie urbaine et paraît surdimensionnée.

En revanche, l'installation de jeux pour enfants anime quotidiennement la place et fonctionne en lien avec l'école Jean Macé voisine.

### Qualités patrimoniales majeures

- La localisation de la place sur le tracé de l'axe mineur du quartier Siam.
- La composition géométrique et symétrique autour du kiosque.
- Le rôle historique du lieu (place principale avant-guerre).
- L'organisation des points de vue, notamment est/ouest.
- La qualité architecturale du bâti de la reconstruction, notamment la banque de France et les immeubles qui marquent les angles de la place.

### Illustrations



Un kiosque, constitué d'un auvent imposant, marque le centre de la place. Il donne l'impression d'une place figée du fait de l'absence d'animation spécifique.



Un espace de jeux important fonctionne de concert avec l'école Jean Macé et assure une certaine animation.



Le bâtiment de la banque de France renforce l'aspect institutionnel de la place et constitue un point d'accroche à l'axe mineur du plan Mathon.



### Catégorie

Axe majeur de rayonnement métropolitain

### Présentation

Les destructions de la guerre ont fortement modifié l'esprit des lieux. La rue de la Porte était naguère une voie s'évasant légèrement jusqu'aux remparts au niveau de la porte du Conquet.

Une rangée d'édicules abritant des échoppes se trouvait dans un espace public très animé de Recouvrance. Le plan de la reconstruction, en déplaçant la tête de pont, a créé une place dans le prolongement de la rue de la Porte, aujourd'hui s'y trouve une station de tramway.

La place de la Recouvrance, située dans le prolongement de la rue, crée un décroché, elle fait 150 m de long et 50 m de large. Elle est bordée d'immeubles R+3/R+4, ce qui produit un sentiment de clôture optimal.

La ligne de tramway, empruntant la rue depuis 2012, a entraîné le remaniement de l'espace public et fait de celui-ci un espace essentiellement minéral, perdant l'équilibre que donnaient les anciens alignements d'arbres.

Etant donné l'importance du trafic automobile et du passage d'un mode de transport en commun « lourd », les solutions sont peu nombreuses pour retrouver cet équilibre entre végétal et minéral.

Un retrait d'immeuble au niveau de la rue du rempart ménage une petite placette bordée par des immeubles d'avant-guerre apportant de la diversité à l'ambiance de la rue.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition urbaine : tracé rectiligne dans le prolongement du pont de Recouvrance, ordonnancement du bâti (notamment au débouché du pont).
- La mise en scène du nouvel axe structurant du quartier issu de la reconstruction : les vues vers le pont de Recouvrance et Prat Lédan, l'ouverture en belvédère sur la Penfeld et la rive gauche.
- Autour de la place de la Recouvrance, l'unité architecturale du bâti de la reconstruction.
- La coexistence des publics et des activités confirmant le caractère animé de la rue.

### Illustrations



La rue de la Porte plonge en partie vers la Penfeld avant le replat de la place de la Recouvrance située en bas de la rue.



La situation de la station de tramway structure la place mais lui donne un aspect très fonctionnel.



La présence végétale est limitée. La place de la Recouvrance constitue plutôt un lieu de passage qu'un espace de convivialité.

### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

### Présentation

La position de l'esplanade en surplomb du vallon du Moulin à poudre et en tête du pont Robert Schuman dégage des vues intéressantes.

Sur le plan d'extension et d'aménagement de l'agglomération brestoise en 1935, on note que la place porte le nom de « place Aristide Briand ».

De forme circulaire (100 m de diamètre), ce croisement en étoile constitue une des portes du centre-ville. Aujourd'hui, son tracé originel disparaît au profit de la fonction circulatoire.

C'est une place où les flux piétons et automobiles se croisent mais où les échanges avec les transports en commun ne se font pas, ceux-ci étant relayés plus loin.

Il faut également noter, depuis la rue Camille Desmoulins, l'existence de belles perspectives plongeantes vers Lanredec.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition géométrique de la place et sa localisation à la croisée de plusieurs grands axes de circulation qui en fait une des entrées de ville majeure.
- Les vues en plongée liées à la situation de l'espace en surplomb du vallon du moulin à poudre.
- La perspective sur le clocher de l'église Saint-Martin.

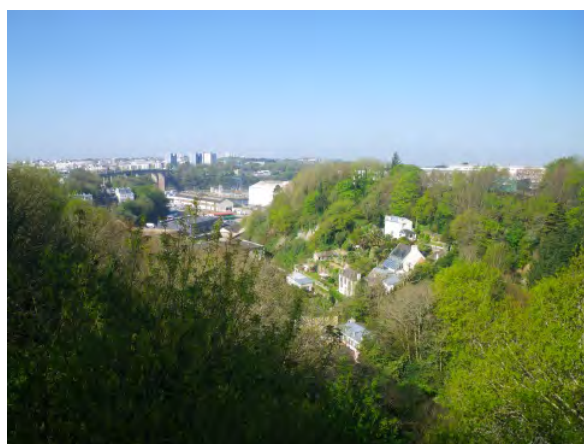
### Illustrations



La forme circulaire de la place est peu ressentie par le piéton du fait de la complexité de la voirie.



La circulation automobile intense contraint le piéton à la prudence et au passage furtif sur cet espace très fréquenté.



Les vues sur le vallon du moulin à poudre et le nord de Brest sont exceptionnelles et donnent un sentiment de ville suspendue au-dessus du paysage.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°29 - PLACE DU PRAT LÉDAN

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Place de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Primitivement à l'extérieur de Recouvrance, juste avant la porte du Conquet, cette place se développe à l'emplacement des glacis des fortifications et constitue désormais l'entrée ouest du quartier. Sa forme en demi-cercle donne une certaine monumentalité aux édifices de la reconstruction qui la bordent.

C'est un espace qui marque fortement le haut du quartier de Recouvrance car il clôt la perspective de la rue de la Porte. Son aspect est aujourd'hui assez banal, occupé par l'automobile (circulation et stationnement anarchique). La bonne appréhension du creux urbain est obérée par la fragmentation de l'espace.

La couverture végétale donne une forme à la place et crée une ambiance ombragée qui valorise l'espace. De plus, ces qualités végétales constituent un contrepoint à la minéralité de la rue de la Porte.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La situation à l'emplacement des anciennes fortifications et glacis de la ville.
- Le rôle de porte d'entrée du quartier de Recouvrance.
- La perspective qui s'appuie sur la rue de la Porte, et laisse deviner les pylônes du pont de Recouvrance, un des points de repères pour le paysage du centre-ville.
- La cohérence architecturale des édifices au pourtour de la place, tant du point de vue typologique que volumétrique.
- La présence végétale.

#### Illustrations



La couronne végétale valorise la composition de l'espace.



Le cœur de la place est actuellement occupé par du stationnement sans aménagement cohérent.



Les multiples tracés de voirie pénalisent les cheminements piétons.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°30 – ESPLANADES JEANETTE BOUILLIOL ET HENRI ANSQUER

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Deux esplanades de dimension modeste se développent de part et d'autre de la tête Ouest du pont de Recouvrance. Elles offrent de belles vues dégagées sur la Penfeld, la tour Tanguy, le château et sur le quartier Siam qui forme un paysage urbain ordonné, surmonté par la monumentalité du clocher de l'église Saint-Louis. La qualité patrimoniale des vues offertes depuis cet espace est très riche.

L'ordonnement du bâti qui borde ces espaces crée un effet de porte d'entrée pour la rive droite, et le quartier de Recouvrance en particulier.

Les travaux de mise en service du tramway sur cet espace ont été l'occasion d'unifier le sol et d'implanter une végétation équilibrant l'aspect de l'esplanade.

Ces deux espaces de part et d'autre du pont ont été réaménagés suite aux travaux de mise en place du tramway. L'esplanade côté sud vient d'être étendue sous la forme d'espaliers descendant vers la Penfeld et dont les marches permettront la tenue de spectacles en plein air.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La localisation de ces espaces dans la continuité de l'axe majeur du cœur de la métropole.
- Le rôle de porte d'entrée du quartier de Recouvrance.
- Les co-visibilités avec des éléments majeurs du patrimoine paysager et architectural brestois : le site de la Penfeld, château, tour Tanguy, quartier Siam, église Saint-Louis...
- La cohérence architecturale des édifices au pourtour des deux esplanades, tant du point de vue typologique que volumétrique.

#### Illustrations



Ces espaces urbains offrent des vues intéressantes donnant sur des éléments patrimoniaux et identitaires importants pour la métropole.



Les esplanades Jeanette Bouilliol et Henri Ansquer sont marquées par la présence du pont de Recouvrance. Ses pylônes monumentaux en font un élément signal de lien entre les deux rives.



Des belvédères aménagés en forme d'amphithéâtres sur la Penfeld ont été créés en 2015. Ils apportent de la convivialité et permettent au promeneur d'apprécier la qualité paysagère du site.

### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

### Présentation

Situé sur le plateau des Capucins, le belvédère Césaria Evora constitue le parvis des ateliers réaménagés dans le cadre de la ZAC des Capucins. Lieu témoin du développement industrialo militaire de la ville, le plateau des Capucins est un vaste terre-plein qui surplombe le port militaire et les rives de la Penfeld sur la rive droite de la ville. Choisi et aménagé au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle pour la construction des grands navires de guerre, le plateau des Capucins, qui doit son nom à l'ancien couvent « des Capucins » présent sur le site, connaîtra une vocation militaro-industrielle jusqu'en 2004.

Le début du 21<sup>ème</sup> siècle offre au site un tout autre avenir en y édifiant un éco-quartier de 16 hectares, véritable prolongation de l'hyper centre-ville et connecté à ce dernier par le tramway et un téléphérique urbain.

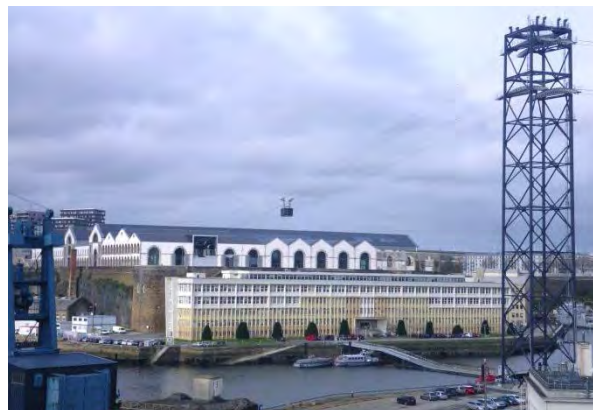
Avec ses équipements économiques, internationaux et culturels, le quartier a vocation à connaître un rayonnement métropolitain de premier ordre.

Le belvédère Césaria Evora constitue le point d'entrée le plus remarquable du nouveau quartier. C'est en effet le terminal du téléphérique sur la rive droite. Situé à l'extrémité du plateau, adossé aux ateliers, le belvédère constitue un promontoire offrant l'une des plus belles vues de Brest. Au bout de la presqu'île belvédère, au bord de la falaise, il permet d'observer l'estuaire de la Penfeld et les deux rives de la ville. De par sa position stratégique, il constitue un lieu incontournable en matière de valorisation du patrimoine architectural et paysager de Brest. Il est d'ailleurs l'une des stations sur le parcours d'interprétation créé dans le cadre de la candidature au label Ville d'arts et d'histoire.

### Qualités patrimoniales majeures

- Un lieu historique, témoin du développement industrialo-militaire de la ville.
- Une situation géographique en surplomb de la Penfeld, rendant possible les ouvertures visuelles sur cette dernière et sur la ville.
- Des vues nouvelles sur la cité, la Penfeld, le bâtiment aux Lions, la forme de radoub, le pont de Recouvrance, le château et la rade.
- La présence d'un édifice remarquable (les ateliers) constituant un signal fort dans le paysage.

### Illustrations



Le belvédère par sa situation à l'extrémité du promontoire, au droit de la falaise, offre des vues nouvelles sur Brest et la Penfeld



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°32 – ESPLANADE DE LA FRATERNITE

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Esplanade de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Située sur le Plateau des Capucins, l'esplanade de la Fraternité constitue un nouvel espace public brestois conçu dans le cadre de la ZAC des Capucins. Lieu témoin du développement industriel militaire de la ville, le Plateau des Capucins est un vaste terre-plein qui surplombe le port militaire et les rives de la Penfeld sur la rive droite de la ville. Choisi et aménagé au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle pour la construction des grands navires de guerre, le plateau des Capucins, qui doit son nom à l'ancien couvent « des Capucins » présent sur le site, connaîtra une vocation militaro-industrielle jusqu'en 2004. Le début du XXI<sup>ème</sup> siècle offre au site un tout autre avenir en y édifiant un éco quartier de 16 hectares, véritable prolongation de l'hyper centre-ville et connecté à ce dernier par le tramway et un téléphérique urbain.

Avec ses équipements économiques, internationaux et culturels, le quartier a vocation à connaître un rayonnement métropolitain de premier ordre.

L'esplanade de la Fraternité au cœur du nouveau quartier constitue un lieu de rencontre et d'animation qui fait le lien entre le plateau des Capucins, le quartier d'habitat et d'activités et les Ateliers regroupant des équipements culturels et de loisirs majeurs, à dimension métropolitaine. A mi-hauteur entre le plateau et les Ateliers, le parvis permet de faire la jonction à niveau (sans rupture de niveau) entre ces deux espaces. Au pied de la Cité internationale, l'espace constitue un nouveau point de rendez-vous pour les Brestois et a vocation à accueillir des animations diverses.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Une situation géographique en surplomb de la Penfeld, rendant possible les ouvertures visuelles sur cette dernière et sur la ville.
- Espace de déambulation faisant le lien entre les différents équipements, c'est un espace-clé dans le fonctionnement du nouveau quartier.
- La présence d'un édifice remarquable (les Ateliers) constitue un signal fort dans le paysage,

#### Illustrations



Vue aérienne de l'esplanade qui fait lien entre les ateliers des Capucins et les nouveaux îlots bâtis sur le plateau attenant.



L'esplanade vue depuis la rue du Carpon.



La différence de niveau entre l'esplanade et les ateliers des gérées par des gradines végétalisées.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°33 - PLACE DES HALLES SAINT-MARTIN

Quartier  
Saint-Martin

#### Catégorie

Place de rayonnement local

#### Présentation

Pièce maîtresse du plan de l'Annexion, la place des halles reste un lieu très fréquenté du quartier Saint-Martin. Il s'agit aujourd'hui moins d'une place que d'un espace de desserte des halles. La forme est rectangulaire (60 m x 75 m) et bien délimitée par des façades ordonnancées (R+3, R+6). Un alignement d'arbres sur la façade nord-est équilibre l'aspect général de la place.

Le bâtiment des halles construit en 1870, est un édifice témoin de l'architecture des édifices civils néo-classiques du 19<sup>ème</sup> siècle. Il a été réhabilité en 2004 et attire un marché quotidien qui fonctionne et fait vivre le quartier Saint-Martin.

Dans le prolongement de la place des Halles Saint-Martin, la rue Danton, autrefois très commerçante, semble aujourd'hui s'essouffler à l'exception des locaux commerciaux situés à proximité immédiate des halles.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition géométrique et fermée de la place et son organisation classique.
- La présence des halles 19<sup>ème</sup>, équipement majeur du quartier, tant du point de vue patrimonial qu'en termes d'animation.
- La cohérence architecturale des édifices au pourtour de la place.
- La qualité architecturale du bâti environnant.
- La présence de typologies architecturales d'inspiration classique.
- Les co-visibilités avec la place Guérin et l'église Saint-Martin.

#### Illustrations



Les halles Saint-Martin sont le cœur d'un marché quotidien essentiel au maintien du lien social dans le quartier.



Une partie de la place est couverte et permet de maintenir les étals à l'abri des aléas météorologiques.



L'enveloppe de cet espace est composée d'immeubles néo-classiques caractéristiques des faubourgs de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, et du début 20<sup>ème</sup> siècle à Brest.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°34 - PLACE MAURICE GILLET

Quartier  
Saint-Martin

#### Catégorie

Place de rayonnement local

#### Présentation

Conçue dès l'annexion de 1851, la place possède des dimensions confortables (120 m x 70 m). Elle sert d'assise à l'église Saint-Martin sans pour autant servir de « parvis ». En effet, la chaussée est immédiatement placée devant l'entrée de l'édifice. Les immeubles urbains de 4 à 6 niveaux qui la bordent, lui donnent un caractère affirmé. La typologie bâtie qui domine est celle d'immeubles de facture classique parfois dotés d'attiques et dont l'ornementation est parfois riche. L'immeuble Proudhon et le commissariat du quartier de l'annexion viennent compléter le cadre bâti entourant l'église. Celle-ci présente une riche ornementation.

Cette place de quartier fait partie d'un dispositif spatial qui débute à l'entrée du cimetière Saint-Martin pour aboutir aux halles, d'où l'effet de seuil existant entre la façade de l'église et la rue Jean Jaurès.

L'ambiance patrimoniale de la place marquée par ses hautes rives bâties et la présence de l'église génère une atmosphère intimiste renforcée par la couverture végétale due à la canopée imposante des arbres entourant l'église. Plusieurs strates de végétation viennent en effet encadrer l'édifice monumental perturbant sa lisibilité.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition géométrique et fermée de la place et son organisation classique, avec l'église Saint-Martin en point focal.
- La présence de plusieurs édifices remarquables sur ou à proximité immédiate : église, immeuble Proudhon, commissariat.
- La cohérence et la qualité architecturale des immeubles d'inspiration classique.
- Les co-visibilités avec l'immeuble Proudhon et le cimetière Saint-Martin.
- Bien qu'envahissante, la présence végétale constituant écrin autour de l'église.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



La cohérence architecturale de l'enveloppe de cet espace urbain constitue un écrin pour l'église Saint-Martin.



L'organisation du végétal n'apporte pas toujours une lecture claire de la place, même si certains alignements y contribuent.



Certains immeubles de la place ont été réhabilités, et accueillent diverses fonctions : commerces, commissariat de quartier...



### Catégorie

Place de rayonnement local

### Présentation

Cet espace appartient à l'urbanisme régulier qui présida à la difficile urbanisation du secteur de Kerjean Vras, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, entre le cimetière et la gare. La place actuelle se présente comme un trapèze régulier de 85 m de longueur. Elle est délimitée par des façades urbaines de belle facture ou des écoles. L'école Sanquer, fortement remaniée, a toutefois perdu une partie de son caractère.

Cette place, conçue à l'origine comme une simple esplanade plantée, est devenue une mosaïque d'espaces distincts (place en demi-lune, jardin clos, aire de jeux et parvis d'école...) répondant aux nombreux usages observés sur cette place.

Les différences de niveau sur la place, ainsi que la présence d'une structure disproportionnée accueillant les toilettes publiques, renforcent la fragmentation de l'espace.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition urbaine de la place : tracé géométrique, dimensions généreuses occultées par une fragmentation de l'espace.
- Les échappées visuelles depuis les angles.
- Un patrimoine architectural de qualité.
- Des typologies architecturales variées datant pour l'essentiel d'avant-guerre.
- La présence végétale dans ses différentes strates.

### Illustrations



L'enveloppe bâtie est riche, alternant entre écoles, maisons à forte ornementation et immeubles de style néoclassique parfois dotés d'attiques.



Un marché se déroule de manière hebdomadaire venant compléter l'animation quotidienne de la place s'organisant autour de jeux pour enfants et d'espaces stabilisés.



Le végétal est très présent sur cette place au risque de venir séquençer l'espace de manière trop importante.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°36 - PLACE GUÉRIN

Quartier  
Saint-Martin

#### Catégorie

Place de rayonnement local

#### Présentation

Ses caractéristiques formelles (carré d'environ 70 m de côté, clôture optimale de l'espace, composition axée sur le pavillon d'entrée de l'école Guérin) en font une véritable place de faubourg, typique du Brest d'avant-guerre.

La place est « évidée » en son centre : large espace plan sur stabilisé, ce qui est peu courant dans le centre-ville de Brest. Cette place est accompagnée d'une couronne végétale qui affirme l'unité de la place. Cependant, cette couronne aujourd'hui volumineuse masque en partie le bâti de qualité qui se développe au pourtour.

La place porte un rôle social majeur pour le quartier Saint-Martin. Elle est bordée par des cafés et des restaurants qui en font un lieu festif pour les habitants du quartier. Elle est animée en journée par une population diversifiée qui pratique des jeux (pétanque) rendus possibles par la présence d'un revêtement au sol perméable et stabilisé.

Cette place fonctionne avec les halles Saint-Martin et la place Maurice Gillet. Elles structurent toutes trois le quartier, même si aujourd'hui les connexions entre ces espaces, via les rues Massillon et Duret, sont peu affirmées.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La composition classique de la place : tracé géométrique, axialité, ordonnancement des façades.
- Une silhouette urbaine cohérente et homogène.
- Un patrimoine architectural de qualité.
- Des typologies architecturales variées datant pour l'essentiel d'avant-guerre.
- Une présence végétale qui accompagne la composition de l'espace.

#### Illustrations



La couronne végétale remarquable de la place fait aujourd'hui partie de ses caractéristiques fondamentales.



L'espace neutralisé au cœur de la place sert de support à des animations spontanées tout au long de



la journée.

La façade de l'école de la place Guérin est peu perceptible depuis la place du fait des arbres d'alignement.

### Catégorie

Ruelle de rayonnement local

### Présentation

Le bas de la rue Saint-Malo possède une ambiance qui témoigne de l'habitat populaire de la rive droite au 19<sup>ème</sup> siècle.

La rue au pavage de grès irrégulier est bordée au nord par des habitations dont il ne reste que les murs. Elles occupent de petites parcelles qui s'accrochent à l'escarpement du plateau des Capucins. Un réseau de venelles dessert l'arrière de certaines d'entre-elles. Un bel escalier relie la rue du Carpon à la rue Saint-Malo, le long de la levée de Pontaniou. Cet espace (rue et restes de maisons) constitue un ensemble historique cohérent avec le terrain de la Madeleine, l'ancienne prison de Pontaniou, les ateliers des Capucins et le bâtiment aux Lions situés à proximité.

La qualité du site (ancien vallon), la co-visibilité entre le Carpon, Pontaniou, la rue de Maissin, justifie également d'une mise en scène paysagère de l'espace.

### Qualités patrimoniales majeures

- Un patrimoine bâti parmi les plus anciens de Brest, mais en partie à l'état de ruine.
- La proximité de plusieurs édifices emblématiques comme le bâtiment aux Lions, les ateliers des Capucins et la prison de Pontaniou.
- Un revêtement de sol en pavés de grès.

### Illustrations



La rue Saint-Malo est un espace urbain singulier dont le bâti est en partie à l'état de ruine.



Certains immeubles remplissent un rôle auprès d'associations. L'appropriation de l'espace semble donner une seconde vie à cette rue.



La pierre du mur d'enceinte de la cour de la madeleine dialogue avec les matériaux apparents des immeubles de la rue.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°38 - OCTROI

Quartier  
Kerfautras

#### Catégorie

Placette de rayonnement local

#### Présentation

Cet espace fonctionne surtout comme un nœud de circulation, à la croisée des rues Jean Jaurès, Saint-Marc et Kerfautras.

Autrefois lieu de perception des droits d'entrée des marchandises d'intérêt local, le site de l'octroi marque un passage entre une portion de la rue Jean Jaurès plus animée, et dont la centralité est plus effective que le haut de l'axe, qui a une dimension plus résidentielle.

De plus, le haut de la rue Jean Jaurès (autour du Pilier Rouge) n'étant pas aussi structuré que le quartier de Saint-Martin en aval, le secteur de l'octroi constitue, de ce fait, un lieu symbolique dans la perception de la centralité par les usagers.

Ce carrefour est constitué d'un ensemble d'îlots mêlant des immeubles de la reconstruction et des immeubles de marque classique plus ou moins ornementés.

Côté rue Kerfautras, la composition est particulièrement frappante avec des immeubles de la période reconstruction implantés de manière à dégager un espace ouvert de part et d'autre de la rue.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique du lieu.
- Des édifices de la reconstruction qui jouent le rôle de porte urbaine.
- La présence d'un patrimoine architectural de qualité.
- La vision lointaine vers la rade depuis l'intersection avec la rue Jean Jaurès.

#### Illustrations



Les immeubles encadrant l'octroi et le traitement architectural qui les accompagne contribuent à former un effet de seuil sur le quartier Saint-Martin.



Un immeuble néoclassique à attique marque remarquablement l'angle du carrefour que compose l'octroi.



Les dimensions réduites de ce carrefour en font un espace urbain minéral où le végétal est peu présent.

### Catégorie

Placette (une cour) de rayonnement local

### Présentation

Le site de la Madeleine se présente aujourd'hui comme une cour accompagnant le bâtiment aux Lions. Cette cour doit son nom à la présence d'un « refuge royal » sur ce terrain. Dans cet établissement, étaient enfermées les filles dites « de petites vertus et de mauvaises vies » condamnées à travailler pour la royale. D'où la dénomination « Madeleine ».

C'est un espace peu accessible, situé dans le creux du vallon de Pontaniou et dominé au sud par l'ancienne prison et à l'est par les ateliers des Capucins.

Un restaurant, appelé « gueule d'or », en référence aux gargouilles du bâtiment aux Lions, se situait sur le terre-plein du Quéliverzan après la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, seul un arbre est présent sur cet espace.

### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique du lieu.
- La co-visibilité immédiate avec un monument historique : le bâtiment aux Lions.
- La proximité d'éléments du patrimoine urbain : la prison de Pontaniou, les ateliers des Capucins et la rue Saint-Malo.

### Illustrations



La cour de la Madeleine est un espace en creux remarquable qui rappelle la forme originelle du vallon qui s'y trouvait avant que le bâtiment aux Lions ne vienne le clôturer.



La prison de Pontaniou domine cet espace depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, elle est aujourd'hui désaffectée mais reste un des témoignages de l'essor de la vie industrielle et militaire à Brest.

### Catégorie

Ruelle de rayonnement local

### Présentation

Cet espace urbain ressemble à une petite venelle piétonne qui encadre un paysage maritime. Elle descend de manière affirmée et son aspect resserré rappelle l'ambiance d'un petit village côtier, soulignée par le végétal présent dans les jardins privatifs. La végétation spontanée sur les murets de pierre et au sol génère un décor presque pittoresque.

Une passerelle métallique fait la jonction entre le haut de cette rampe et le boulevard Gambetta en créant une promenade suspendue au-dessus des voies ferrées.

En réalité, le choix est donné entre cette passerelle et le sentier côtier qui rejoint 500 mètres plus loin, l'esplanade de la gare. C'est une balade qui offre des vues imprenables sur la rade et qui profite des espaces préservés de la falaise maritime.

C'est une parenthèse végétale qui s'invite entre le port et la gare dont le calme détonne avec l'aspect du port de commerce. Suspendue entre la ville basse et la ville haute, ce chemin de traverse complète cette rampe du Merle Blanc.

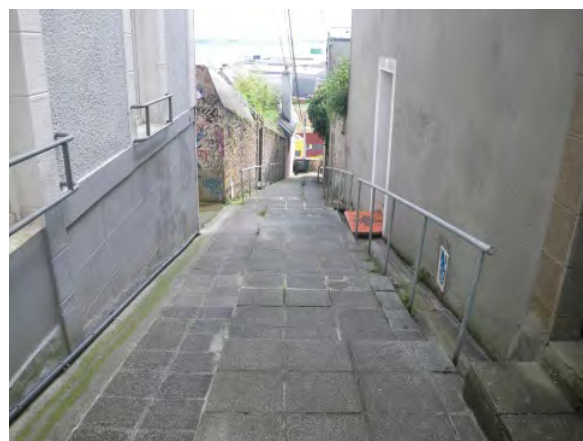
### Qualités patrimoniales majeures

- Le cheminement doux qui fait lien entre la ville haute et le port.
- Les vues larges, ou au contraire très cadrées sur la rade et le port de commerce.
- Le tissu urbain du Merle Blanc rappelant l'occupation d'un petit village positionné sur le flanc d'une falaise maritime. Une falaise qui a changé de nature depuis la construction du polder permettant l'installation du port de commerce.

### Illustrations



La rampe du Merle Blanc ménage une perspective remarquable sur la rade rappelant la dimension maritime de la métropole.



La forte déclivité de la rue renforce la parenthèse de découverte à laquelle contribue cet espace, associé au sentier côtier passant en contre-bas de la gare ferroviaire.



Le traitement disparate de cet espace surprend le promeneur et forme des séquences tout au long du parcours.

### Catégorie

Place de rayonnement local

### Présentation

Située latéralement à l'église Saint-Sauveur, l'édifice et la place forment un ensemble harmonieux de part une échelle cohérente (50 m x 70 m de côté) et un sentiment de clôture. L'ensemble murets-pavage possède une grande qualité esthétique (pavage en granit et murets à chaperon, couronne d'arbres d'alignement). Un édicule « verrue » au chevet de l'église gagnerait à disparaître. L'ambiance végétale est importante sur cette place, qu'il s'agisse du jardin de l'église (dans l'ancien cimetière) ou de la partie square attenante.

Cette place de quartier semble figée dans le temps, le mobilier urbain est parfois disparate et le stabilisé au sol semble négligé laissant parfois paraître la terre à nue. De même, la place semble un peu isolée des autres espaces de vie du quartier de Recouvrance, ainsi que des principaux flux traversant le quartier. La jonction entre le jardin des explorateurs avec les espaces plus centraux du quartier reste peu lisible ; l'espace pourrait pourtant être un point d'étape sur ce cheminement.

### Qualités patrimoniales majeures

- La présence d'un édifice remarquable (l'église Saint-Sauveur), repère visuel le long de la rue de l'église.
- La co-visibilité axiale entre la rade, le jardin des explorateurs et l'église depuis la rue de Rochefort.
- Les sols et murets anciens.
- La présence végétale, dans ses différentes strates, essentielle du point de vue paysager et environnemental.
- L'emprise de l'ancien cimetière.

### Illustrations



La couronne végétale de la place Amiral Ronarc'h valorise la façade-pignon très ornementée de l'église Saint-Sauveur.

La place Amiral Ronarc'h est évidée en partie en son centre sans que des usages diversifiés y prennent place. En effet, peu d'activités entourent la place, à l'exception d'un groupe scolaire.



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°42 - PLACE DE LA FONTAINE

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Placette de rayonnement local

#### Présentation

L'espace est caractérisé par sa forme triangulaire au carrefour des rues de l'Eglise, traverse de l'Eglise et de la Pointe.

Il présente un fort caractère patrimonial du fait de la présence de la batterie du Cavalier (aujourd'hui aménagée en jardin), de la maison de la fontaine et de deux autres édifices datant eux aussi du 18<sup>ème</sup> siècle.

Ces constructions témoignent de la morphologie urbaine du centre historique de Recouvrance.

Aujourd'hui cet espace est peu valorisé malgré la présence d'un pavage ancien au pignon de la maison de la fontaine et des vues vers la rade et les dispositifs défensifs de l'entrée de la Penfeld (château, batterie de la Rose...) perceptibles depuis la partie haute de la placette.

Depuis cet espace on peut accéder au jardin des explorateurs dont on perçoit la végétation et la passerelle belvédère sur l'entrée de la Penfeld.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Les vues sur la rade.
- La présence d'un patrimoine bâti ancien témoin du Recouvrance du 18<sup>ème</sup> siècle.
- La proximité d'accès avec le jardin des explorateurs.

#### Illustrations



Le patrimoine antérieur à 1860 qui borde la placette de la fontaine.



Vue depuis la passerelle du jardin des explorateurs.



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°43 - PLACE KERUSCUN

Quartier  
Sanquer-Keruscun

#### Catégorie

Placette de rayonnement local

#### Présentation

L'espace est caractérisé par une forme triangulaire et par une pente naturelle qui facilite les vues lointaines vers la rade. Ces vues sont cependant menacées par la croissance de la végétation.

La façade urbaine possède un fort caractère en raison de la variété architecturale.

L'aménagement actuel rappelle plus un square qu'une placette. Le stationnement contribue à l'isolement de la place effective de son cadre bâti. Cependant, au centre de celle-ci, différents usages (jeux, détente...) sont rendus possibles.

La présence de la végétation et les divers ressauts et bordures contribuent à un sentiment de morcellement sur cet espace de proximité.

#### Qualités patrimoniales majeures

- L'échelle de l'espace au regard du tissu environnant et de la structure du quartier.
- Les vues lointaines sur la rade depuis la rue Jules Guesdes.
- Une hauteur d'immeubles homogène.
- La présence d'un patrimoine bâti d'inspiration classique.
- La présence végétale.
- Les usages de proximité en faisant un véritable lieu de vie de quartier.

#### Illustrations



La placette semble former un triangle du fait de la disposition du bâti, de la voirie et surtout de son cœur aménagé qui rappelle vivement cette géométrie.



Le cœur de la place évidé et stabilisé permet le déroulement d'activités diversifiées.



L'architecture du bâti est tout à fait spécifique sur le flanc ouest donnant une identité urbaine particulière à cette placette.

### Catégorie

Placette de rayonnement local

### Présentation

En liaison directe avec la place Nicolas Appert par la rue Becquerel, cette place rectangulaire (80 x 60 m) organise le nord du quartier de Kerigonan et constitue un des éléments forts du plan Milineau pour le quartier. Sur le plan d'extension et d'aménagement de l'agglomération brestoise de 1935, la place porte le nom de « place de la Fraternité ».

Il s'agit en fait d'une placette ayant un aspect végétal prononcé. Une reconfiguration récente a permis de décloisonner l'espace intérieur de façon à donner plus d'ampleur au lieu, en reliant visuellement les façades adjacentes.

Cette place permet des usages de proximité (détente, aire de jeux, pique-nique), des jeux collectifs (pétanque) et est utilisée par les personnes travaillant dans le complexe hospitalier et universitaire situé dans l'enceinte de l'hôpital Morvan. C'est donc une placette qui partage des usages résidentiels et de quartiers.

L'enveloppe est constituée de maisons de l'entre-deux guerres parfois fortement ornementées. Les façades ordonnancées et parfois colorées, notamment sur les rues Félix le Dantec et Becquerel, donnent une identité particulière au secteur.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition géométrique au cœur de l'opération d'urbanisme des années 30.
- Les perspectives en direction des rues Le Dantec et Becquerel.
- La co-visibilité avec la place Nicolas Appert.
- La présence végétale.
- La multiplicité des usages de proximité en faisant un véritable lieu de vie pour le quartier.

### Illustrations



La couronne végétale confirme la géométrie des lieux. Le végétal est bienvenu sur cet espace de dimensions confortables.



L'espace évidé de cette placette laisse place à des usages de proximité contribuant au lien social du quartier de Kerigonan.



La faible hauteur des maisons de l'entre-deux guerres qui composent cet espace aide au maintien de la luminosité.

### Catégorie

Placette de rayonnement local

### Présentation

Il s'agit plus d'un carrefour de circulation qu'une véritable placette. Un ensemble de façades ordonnancées marque l'espace en forme de carrefour. L'intérêt du lieu réside dans la composition géométrique en étoile et dans le traitement des angles des édifices.

Cette organisation spatiale et le tracé rectiligne des voies qui débouchent sur la placette sont à l'origine de perspectives donnant un caractère très urbain au lieu.

La vue dégagée par la perspective fuyant vers le jardin Jean Le Gall donne une qualité paysagère à l'espace et participe à sa mise en scène en accompagnant le piéton jusqu'à ce jardin de proximité très fréquenté.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition urbaine : tracés rectilignes, ordonnancement du bâti, traitement des angles.
- Les perspectives depuis la placette/carrefour.
- La qualité architecturale du bâti, majoritairement d'inspiration classique.
- L'homogénéité architecturale, tant au niveau de l'ordonnancement des façades que des hauteurs.
- La co-visibilité avec le jardin Jean Le Gall.

### Illustrations



La place Kérvin n'a que très peu d'attributs urbains malgré la composition du tissu. En effet, la cohérence du bâti est partielle et seule la voirie organise l'espace.



La perspective vers le jardin Jean Le Gall participe à la qualité de la place.



## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°46 - RUE BERNARD SCHEIDHAUER

Quartier  
Harteloire

#### Catégorie

Rue de rayonnement local

#### Présentation

L'espace interne délimité par les façades de maisons accolées forme une « villa » (30 m x 60 m) de belle facture. L'esprit du lieu est porté par l'ordonnement du bâti, l'implantation régulière du végétal et le juste équilibre entre le caractère unitaire de l'espace public et l'appropriation privée.

La gestion des alignements et des pieds d'arbres est assez rigoureuse : une coupe trop radicale des arbres présents sur cet espace nuit à la qualité paysagère du lieu.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La cohérence et l'homogénéité de la composition urbaine d'ensemble entre espaces publics, implantation du bâti, traitement architectural unitaire et alignements d'arbres.

#### Illustrations



Les alignements d'arbres et des façades rythment cet espace et sont indispensables à sa lecture.



Les pieds d'arbres disposent d'un traitement végétalisé sommaire ; sans étagement de végétation.



La voirie et le stationnement occupent une place importante nuisant à la qualité de la composition urbaine.

### Catégorie

Placette de rayonnement local

### Présentation

Élément fort de la composition du plan Milineau pour le quartier de Kerigonan, cette place (diamètre 50 m) est caractérisée par sa géométrie circulaire et son anneau central. Sur le plan d'extension et d'aménagement de l'agglomération brestoise de 1935, la place porte le nom de « place de la Paix ».

L'enveloppe bâtie est hétérogène dans ses hauteurs et ses styles ; cependant elle est marquée par un immeuble de style art déco à l'ornementation assez riche. On notera également un traitement particulier de la « façade-pignon » d'une des maisons de l'entre-deux guerre donnant sur la place, qui participe à la qualité de cet espace urbain.

Les deux arbres au centre de la place offrent un volume végétal remarquable qui fait presque office de point de repère dans le quartier. Ces deux tilleuls ont donc un rôle paysager essentiel sur cette place.

Enfin, une appropriation de l'anneau central par les habitants via un jardin partagé donne un rôle social et identitaire important à cette placette du quartier Kerigonan.

### Qualités patrimoniales majeures

- La composition urbaine dans le plan Milineau.
- La présence d'un patrimoine architectural de l'entre deux-guerres.
- La co-visibilité avec la place des FTPF.
- La présence végétale et l'usage de jardins partagés.

### Illustrations



La variété de l'enveloppe architecturale fabrique une place singulière, parfois difficile à lire.



La constitution d'un anneau végétal central permet de rétablir la lisibilité de la place. Des jardins partagés s'y trouvent contribuant au lien social dans le quartier.



Les perspectives données par les rues latérales accompagnées d'un traitement architectural atypique (colorisation des façades) contribuent à la richesse paysagère de cet espace.

## LES ESPACES À DOMINANTE MINÉRALE

### Espace n°48 - RUE DU QUARTIER MAÎTRE BONDON

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Rue de rayonnement local

#### Présentation

Cette rue fait le lien entre le jardin du deuxième dépôt, se trouvant près du bâtiment de la prison de Pontaniou de la rue Jean Bart, et l'esplanade au débouché du Pont de Recouvrance.

L'îlot central sur cette rue était autrefois construit. La rue quartier maître Bondon est à l'ouest de cet îlot. La rue à l'est, le long de la Penfeld, était la rue « caserne des marins ». Cette dénomination fait référence au dépôt situé au bout de la rue.

C'est actuellement un espace réservé au stationnement et qui n'offre que très peu de qualités paysagères. La présence d'un mur en pierre typique du quartier de Recouvrance et d'une grille en bordure de l'Arsenal obstrue les vues potentielles sur la Penfeld et le quartier de Siam.

Cependant, il s'agit d'un axe de liaison intéressant entre le pont de Recouvrance et le plateau des Capucins qui devrait faire l'objet d'une requalification dans le cadre de l'ORU Recouvrance.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Les perspectives sur la Penfeld et la rive gauche, bien que compromises en partie par un haut mur en pierre et une grille qui ne permet pas d'apprécier la qualité du site.
- La présence d'un patrimoine architectural d'inspiration classique.

#### Illustrations



Des covisibilités avec le quartier Siam sont potentiellement exploitables et renforceraient les qualités paysagères de cette rue.



Actuellement, l'espace accueille du stationnement et ne laisse que très peu de place au piéton.



Une continuité avec la place J. Bouilliol est possible depuis cet espace. En l'état, les grilles tout comme le mur, n'offrent pas la possibilité d'une promenade en belvédère.

### Catégorie

Placette de rayonnement local

### Présentation

De forme triangulaire, caractéristique du tissu ancien de Recouvrance, cette place de petite taille se développe à la croisée de deux axes importants du quartier : les rues Vauban et Pontaniou, et fonctionne avec les façades urbaines néoclassiques qui l'entourent.

La rue Vauban offre une échappée visuelle depuis la placette et rend compte du relief chahuté de Recouvrance (effet « San Francisco »).

Les usages de proximité présents sur cet espace, et la présence végétale, rappellent plus un square qu'une placette.

La présence du stationnement tend à banaliser le lieu. Les différents traitements de sol, les ressauts et bordures fragmentent l'espace et nuisent à son unité.

Le bâti au pourtour de l'espace présente des façades d'inspiration classique d'intérêt patrimonial même si certains éléments ornementaux sont peu valorisés.

### Qualités patrimoniales majeures

- La perspective depuis la rue Vauban.
- La présence d'un patrimoine bâti d'inspiration classique.
- La présence d'arbres tige.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



Un bâti de style néoclassique compose globalement l'enveloppe de cet espace de forme triangulaire, se resserrant en direction de la rue Vauban.



Au pourtour, le végétal contribue à la fermeture de la place et à la conservation de l'intimité. Cette placette est sombre du fait de ses dimensions et de la hauteur du bâti.



La présence d'un stationnement souvent anarchique nuit à la lisibilité de la place.

### Catégorie

Rue de rayonnement local

### Présentation

La rue Poullic al Lor fait le lien entre la ville haute et la ville basse. Elle permet des vues dégagées sur la rade, au-dessus du port de commerce.

Cette rue est marquée par la présence de la villa Mathon, élément patrimonial majeur de Brest.

L'aménagement de la rue a été récemment repensé pour mettre en valeur l'entrée de la villa Mathon. Cependant, en dehors de cette portion de rue, les revêtements restent disparates et ne mettent pas en valeur les cheminements piétons.

De petites venelles, reliant les différents paliers de la ville, débouchent sur la rue mais ne constituent pas un ensemble homogène avec la rue Poullic al Lor.

### Qualités patrimoniales majeures

- Les larges vues sur le paysage de la rade.
- La position sur la falaise entre la ville haute et le port de commerce.
- La co-visibilité immédiate avec un monument historique : la villa Mathon.
- La présence de constructions d'intérêt architectural.

### Illustrations



La villa Mathon est un monument historique marquant la partie la plus resserrée de la rue.



Les abords de la villa Mathon sont traités de manière spécifique signalant ainsi la présence du monument historique.



La partie la plus large de la rue Poullic al Lor permet des vues panoramiques sur le paysage portuaire et la rade avant de rejoindre la rampe du Merle Blanc.



8.

TYPOLOGIE N°5  
LES ESPACES A DOMINANTE VÉGÉTALE

---

Cette typologie regroupe les espaces à dominante végétale qui présentent une dimension métropolitaine et ceux ayant une portée beaucoup plus locale. Ils présentent un caractère patrimonial majeur du fait de leur situation au sein du plan de composition de la ville ou pour leur lien avec site naturel. Par exemple, le cours Dajot et la sente du Merle Blanc témoignent de l'ancienne frange littorale alors que Kervallon met en exergue les qualités paysagères et historiques du fond de Penfeld. Les squares composés de la Reconstruction rythment la trame régulière du plan Mathon tandis que les boulevards plantés constituent des promenades en belvédère.

Certains espaces présentant une valeur historique moindre ont été identifiés pour leur qualité paysagère et leur intégration dans l'armature verte et bleue.

1) Les espaces à dominante végétale de rayonnement métropolitain présentent des emprises majeures d'une grande utilité pour le maintien de la biodiversité en ville. De plus, ils invitent à découvrir des parcours en milieu urbain qui font lien entre le cœur de la métropole et la trame verte urbaine commençant aux franges du centre-ville, notamment du côté des rives de Penfeld et de la falaise maritime.

Ces parcs et mails plantés permettent de nombreux usages et valorisent le cadre de vie pour les citoyens. Ils pourraient devenir des axes importants pour constituer des liaisons douces solides entre le cœur de la métropole et les quartiers périphériques ; notamment en associant les glacis à cette réflexion.

Ce sont parfois des belvédères véhiculant un potentiel paysager important, au regard de l'appropriation du grand paysage. Ce potentiel est aujourd'hui encore peu exploité pour cause d'emprises militaires comme par exemple sur le boulevard Jean Moulin, l'espace du Salou ou encore au niveau du parc au Duc.

2) Les espaces à dominante végétale de rayonnement local se situent dans des secteurs plus confidentiels. Ils sont essentiels pour le cadre de vie des quartiers centraux, et constituent des relais en termes paysagers et écologiques.

Ces espaces paysagers de proximité constituent une richesse pour la diversité des ambiances du centre-ville, notamment dans les quartiers denses de la reconstruction. Des usages spécifiques y prennent place, notamment en tant que lieux de rencontre et d'espaces de calme pour les habitants.

Cette typologie se répartit en quatre catégories :

**Parc urbain de rayonnement métropolitain** : Espace paysager majeur où le rôle du végétal est prépondérant. Il s'apparente à un espace de « nature », permettant une respiration dans le tissu urbain et contribuant au maintien de la biodiversité en ville. Il permet le développement d'usages tournés vers les loisirs et la détente, et contribue de manière importante à la qualité résidentielle.

**Mail planté de rayonnement métropolitain** : Ces espaces à dominante végétale sont des lieux permettant des liaisons entre des points de la ville. Caractérisés par des alignements d'arbres de haut jet, ils sont fréquemment en situation de belvédère ce qui leur confère une ouverture visuelle sur le grand paysage.

**Square de rayonnement local** : Espace public structurant du tissu urbain des quartiers, où le rôle du végétal est important. Il s'apparente à une petite place occupée par un jardin public, et parfois fermée par des clôtures. C'est un espace de dimension plus réduite par rapport au parc. Il est davantage destiné à des usages de proximité (jeux d'enfants, détente).

**Jardin de rayonnement local** : Espace public donnant une respiration au tissu urbain des quartiers et où le rôle du végétal est prépondérant. C'est un espace de dimension plutôt réduite présentant une végétation travaillée à caractère ornemental. Cet espace est destiné à des activités de loisirs et de détente et participe à la qualité des secteurs résidentiels. Certains de ces espaces comportent des jardins partagés générateurs de lien social et d'une vie de quartier riche.

## **Orientations générales**

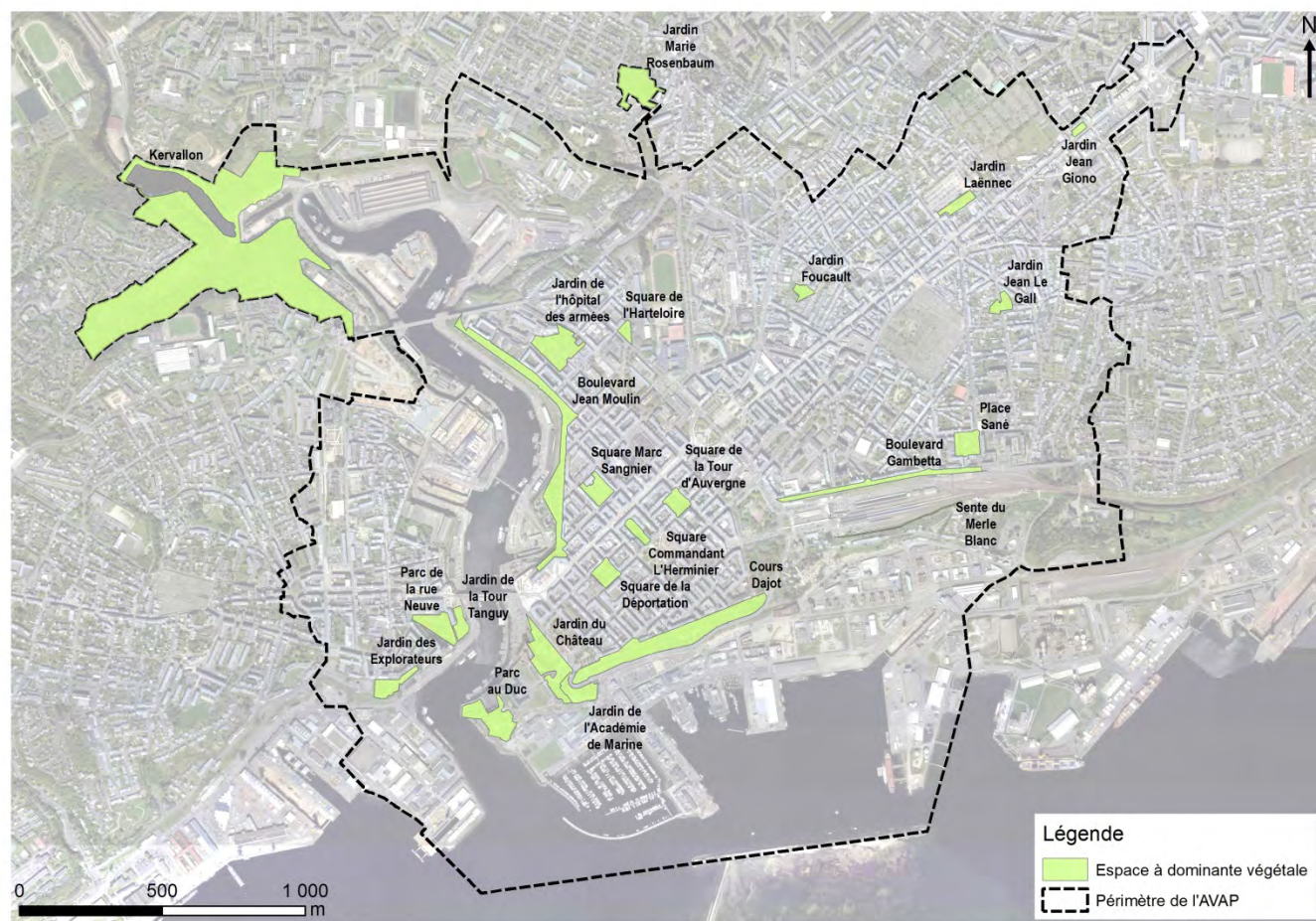
**Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces à dominante végétale de rayonnement métropolitain :**

- Urbanité
  - En milieu urbain, le végétal doit accompagner la géométrie des lieux et le rythme des façades.
  - Préserver et valoriser les vues et perspectives.
- Environnement
  - Renforcer la présence végétale afin de conforter l'armature verte urbaine.
  - Dans les vallons urbains, la présence végétale dans sa dimension « nature » est à développer pour le maintien de la biodiversité.
  - Lorsqu'il n'y a pas d'enjeux liés à l'ordonnancement, une gestion moins stricte des strates végétales est à privilégier.
- Déplacements
  - Les parcours en modes actifs doivent être valorisés et s'ouvrir sur le grand paysage lorsque la configuration des lieux le permet.
- Usages et animations
  - Par leur influence sur l'image de la métropole, ces espaces doivent offrir des activités plutôt liées aux loisirs et au tourisme.
- Identité et patrimoine
  - Au travers des aménagements, favoriser l'appréhension du grand paysage et amplifier la portée des éléments patrimoniaux.
  - Développer l'interprétation du patrimoine afin de promouvoir une image qualitative de la ville.

**Les éléments ci-après constituent des orientations pour l'évolution future des espaces à dominante végétale de rayonnement local :**

- Urbanité
  - Souligner la place structurante de ces espaces dans le tissu urbain.
  - La fermeture des squares et jardins sert au sentiment de calme et de tranquillité. Elle doit être favorisée par des clôtures semi-opaques et une végétation abondante.
  - Préserver et valoriser les vues et perspectives lorsqu'elles existent.
- Environnement
  - Conforter la présence végétale, dans ses différentes strates, afin de renforcer l'armature verte urbaine.
  - Lorsqu'il n'y a pas d'enjeux liés à l'ordonnancement, une gestion moins stricte des strates végétales est à privilégier.
- Déplacements
  - Ces espaces paysagers de proximité doivent être bien indiqués et reliés aux espaces urbains d'intérêt patrimonial proches (signalétique, travail au sol).
- Usages et animation
  - Les aménagements favorisant la détente et l'animation de type résidentielle (aire de jeux) doivent y être favorisés.
- Identité et patrimoine
  - Amplifier la portée des éléments patrimoniaux éventuellement présents.
  - Développer l'interprétation du patrimoine afin de promouvoir une image qualitative de la ville.

## Cartographie des espaces concernés



#### Catégorie

Parc urbain de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Le secteur de Kervallon est situé sur la rive droite de la Penfeld, en amont de l'arsenal, au-delà de la porte de l'arrière-garde. À cet endroit, la vallée de la Penfeld offre un cadre agréable aux maisons de campagne des familles nobles ou bourgeoises soucieuses d'échapper à l'entassement de l'intra-muros. C'est ainsi qu'au lieu-dit Kervallon, le marquis de Fayet, lieutenant du régiment des gardes françaises, possède une vaste propriété qu'il vend le 2 décembre 1788 à Jean-François Riou-Kerhallet. Celui-ci, puissant négociant, y arma des navires corsaires et des bateaux de commerce jusque dans les années 1814 (avant cette date, les bateaux civils avaient accès à cette partie de la Penfeld qui n'était pas encore une zone militaire). Il possédait également un chantier de construction navale.

La famille réside dans ce domaine de 31 hectares, même après le rachat des installations portuaires par la Marine en 1835. La bastide, les fermes et moulins ont disparu. Seuls subsistent les importants murs de soutènement des jardins en terrasse qui descendaient vers la rivière, éléments du parc à la française visibles sur les plans du 18<sup>ème</sup> siècle.

La partie Ouest du site se développe sur le tracé des anciennes fortifications, dont un tronçon est encore visible. Les remparts de Quéliverzan sont - avec ceux du cours Dajot - les derniers grands vestiges des anciennes fortifications de Brest.

Aujourd'hui aménagé en parc, Kervallon est un point fort paysager du centre-ville de Brest, malgré sa situation en périphérie de celui-ci. Il s'étend sur un espace important mais reste difficilement accessible depuis l'hyper centre, en effet les liaisons avec le quartier de Quéliverzan ou encore le nouveau quartier des Capucins n'est pas clairement identifiable.

L'eau est omniprésente sur cet espace, coulant d'une fontaine ou cascade dans un parcours en partie canalisé, elle participe à l'atmosphère « naturelle » de ce parc paysager.

Cet espace constitue un « écrin de nature » majeur pour les habitants du cœur de Brest et ses environs. Il possède déjà des aménagements qui lui confèrent une diversité d'usages : jardins partagés, itinéraires de ballade, aires de jeux...

#### Qualités patrimoniales majeures

- Le paysage moins artificialisé de la rade,
- La situation sur les traces des anciennes fortifications et la présence de vestiges,
- La présence végétale,
- La présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



Les terrasses de Kervallon ménagent des jardins partagés qui font de cet espace paysager un lieu fréquenté. Les hauteurs du parc sont ouvertes sur des lotissements apportant un cadre de vie de qualité aux habitants.

Kervallon débouche sur une partie de la Penfeld sans pour autant qu'un aménagement spécifique se dessine à ce niveau.



Les accès à cet espace paysager sont le plus souvent confidentiels. Peu de connexions avec le centre-ville ou les rives de Penfeld sont possibles ou mises en valeur.

#### Catégorie

Mail planté de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Commencé en 1769, le cours Dajot ne prendra sa forme définitive que sous la Restauration. C'est Louis Lazare Dajot (1717-1786), directeur des fortifications de Bretagne, qui proposa en 1759 de réaliser le long des remparts sud-est de la ville une promenade publique plantée d'ormes. Les bagnards furent mis à contribution et les travaux pratiquement achevés en 1801.

« Le cours Dajot comprend trois bastions. Celui du château, aménagé en 2010 en square, est relié par une courtine au bastion de la rade, sur lequel s'élève le Monument Américain. Une seconde courtine mène au bastion de Daoulas, qui abrita la pépinière du roi, puis un magasin à poudre. Ce bastion d'apparence classique revêt une forme courbe parfaitement inhabituelle, imprimée par la rampe qui remonte du port de commerce. La lecture des plans anciens nous apprend que le bastion de Daoulas s'arrêtait jusqu'à la seconde guerre mondiale au niveau de la rue Jean Macé. Un muret indique la limite ancienne. Il a été agrandi après-guerre par le comblement des fossés. » (Brest secret et insolite de B. Calvès).

Cet espace participe à la fois du cours ouvert, ici sur la rade, et du cours fermé grâce à la façade urbaine de la rue Denver. On constate qu'il est amputé de ses extrémités Est et Ouest par deux squares.

Avant-guerre, le cours Dajot se présentait comme le principal lieu de déambulation et de démonstration de la vie citadine. Jusqu'en 1939, s'y déroulaient des revues militaires, des concerts et des expositions ainsi que la mise en scène et la confrontation des catégories sociales brestoises. La tendance actuelle est au repli vers une fonction de simple parc de quartier.

Très allongé (630 m), d'une largeur variant de 35 à 70 m, bordé par des immeubles de R+5, R+6, le cours Dajot offre un rapport hauteur/largeur proche de 1/3, ce qui permet de bien considérer l'espace dans sa totalité.

Il constitue l'espace public majeur qui fonde la relation sensible rade-falaise-ville. Ce belvédère fonctionne comme un relais entre la masse du château et l'avancée du plateau fortement végétalisée au niveau de Kerstears et du Forestou. La qualité de la perception visuelle du cours repose sur la confrontation de plusieurs horizons dans une profondeur rapprochée : la rade, les quais, le front bâti du quai de la douane, les remparts, le front urbain du cours Dajot.

La présence végétale s'organise de plusieurs manières :

- Des alignements d'arbres qui délimitent les aires de promenade,

- Des jardins où dominent pelouses et arbustes. Les ponctuations sculptées des pins noirs qui contrastent avec la régularité des alignements facilitent l'identification des remparts depuis le lointain. Le Monument Américain, à

l'origine édifié en granit rose de l'Aber-Ildut fut dynamité en 1941 par les forces allemandes ; il est reconstruit en 1958 suivant les mêmes plan mais avec le granit provenant de la clarté à Perros-Guirec. Il offre une forte ponctuation verticale en contraste avec l'horizontalité du cours et la frontalité de la façade urbaine de la rue de Denver.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La position géographique en belvédère qui souligne la relation entre rade, falaise et ville,
- Les vues sur le grand paysage,
- La situation sur les traces des anciennes fortifications,
- Le patrimoine architectural qui borde le cours,
- La co-visibilité immédiate avec un monument historique protégé : le Monument Américain,
- La présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations

Les alignements présents sur le cours Dajot composent une perspective remarquable sur cet espace paysager.



Le square Beautemps-Baupré s'inscrit dans la continuité du cours Dajot avec une ambiance différente basée sur une diversité d'essences d'arbres. Il doit être considéré comme une partie spécifique du cours Dajot.



Cet espace offre de larges panoramas sur la rade et le port de commerce. Il peut servir de balcon sur le parc à chaînes lorsque des événements s'y produisent. Le Monument Américain donne une configuration monumentale à l'espace et aux remparts qui le soutiennent.

### Catégorie

Parc urbain de rayonnement métropolitain

### Présentation

Il s'agit d'un ancien ouvrage défensif transformé en jardin. Sa structure correspond à un ancien bastion destiné à renforcer la défense de la tour Madeleine. La présence du mur d'enceinte du château et de la tour Madeleine qui surplombe le site renforce la dimension patrimoniale du site

Situé à proximité de l'ancienne porte d'accès à la rampe qui menait au port de commerce, ce vaste espace s'inscrit dans la continuité du cours Dajot et offre un panorama remarquable sur la rade. Le panorama offert est une invitation au voyage, en effet, les vues permises sur le goulet donnent l'impression d'une porte maritime accessible et ouverte sur le lointain ; évoquant le rôle du port de Brest comme point de départ et d'arrivée pour de nombreux explorateurs et autres voyageurs qui ont marqué l'histoire (Lapérouse, Bougainville, Lafayette).

La structure végétale simple magnifie le site : les ponctuations sculptées des pins noirs permettent de maintenir les vues depuis cet espace du fait du haut jet de ces arbres qui s'élancent au-dessus d'une pelouse accueillante, pour les usagers recherchant la détente.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position géographique en belvédère, qui souligne la relation entre rade, falaise et ville,
- Les dimensions importantes,
- Les vues larges sur le grand paysage,
- La situation sur les traces des anciennes fortifications,
- La proximité et les co-visibilités avec le château,
- La présence d'arbres remarquables,
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



Le jardin de l'académie de marine est aménagé sur l'emplacement d'un ancien bastion construit en continuité du cours Dajot, destiné à défendre les entrées puis la façade maritime sud-est de la ville.



Des pins de Monterey cadrent le paysage sur ce belvédère proposant un paysage maritime exceptionnel. De plus, ces arbres créent une ambiance apaisante propice à la détente.



Cet espace est situé à proximité immédiate des remparts du château contribuant à la perception d'un paysage patrimonial.

### Catégorie

Parc urbain de rayonnement métropolitain (militaire)

### Présentation

Le parc au Duc est en réalité une partie du château de Brest qui offre des vues sur l'embouchure de la Penfeld et la rade. Tout comme le jardin de l'académie, il a été aménagé sur un ouvrage défensif construit dans le but de renforcer la défense de l'avant-port et de s'adapter aux nouveaux armements.

Il fait actuellement partie intégrante de l'arsenal et n'est donc pas accessible. Il pourrait cependant constituer un belvédère emblématique pour la métropole.

Une végétation ornementale occupe actuellement cet espace paysager sans faire le lien avec la portée historique des lieux.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position géographique en belvédère sur la rade,
- Les vues larges sur le grand paysage,
- La situation au pied du château,
- La présence végétale.

### Illustrations





## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°55 - BOULEVARD JEAN MOULIN

Quartier  
Saint-Louis

#### Catégorie

Mail planté de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Se trouvaient implantés avant-guerre le quartier Keravel et les grands bâtiments construits par l'ingénieur en chef Choquet de Lindu (1712-1790) qui transforme la Penfeld par des constructions comme les bassins de Pontaniou, la corderie ou la Maison du roi. Aujourd'hui, la valeur patrimoniale du boulevard est de l'ordre de l'histoire de la Reconstruction. Conçu comme une promenade de tour de ville, il participe au plan de composition d'ensemble de la ville conçu par JB Mathon. L'aménagement urbain et paysager de la Reconstruction s'accompagne d'une façade urbaine homogène, tant dans la volumétrie que dans la composition des façades.

Le boulevard fait un kilomètre de long, en forme de V largement ouvert à partir de la rue du 2<sup>ème</sup> RIC. La largeur moyenne est de 20 m, sauf au niveau de sa partie centrale où se trouve le péristyle du pavillon central de l'ancienne caserne Fautras (75 m). Cette partie centrale, appelée « square de Bazeilles », se trouve aujourd'hui déconnectée du boulevard.

L'espace délimité par le mur de soutènement et les façades urbaines possède un bon gabarit urbain mais la tripartition actuelle de l'espace entre un déambulateur, une voirie et un pied d'immeuble isolé par un muret, a perdu aujourd'hui sa cohérence et reste insatisfaisante pour le promeneur. De même, la présence de grilles limite les vues sur la Penfeld.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La situation géographique en surplomb de la Penfeld,
- Les vues sur les paysages de la Penfeld, Recouvrance et le plateau des Capucins (en dépit de la présence des grilles).
- Les vestiges de la caserne Fautras.
- L'homogénéité du bâti, tant dans le traitement des façades que du point de vue de sa volumétrie.
- La présence végétale, et les alignements d'arbres.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



Le boulevard Jean Moulin est composé sur sa partie la plus large du square Bazeilles. Ce square arboré fait partie intégrante de l'espace du boulevard.



Le boulevard Jean Moulin possède une emprise spatiale importante organisée en 3 parties : promenade piétonne avec plantations d'alignement, voirie et pied d'immeubles végétalisés.



La présence de grilles le long de cette promenade compromet actuellement les qualités paysagères exceptionnelles de cet espace.

# LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

## Espace n°56 - JARDIN DES EXPLORATEURS

Quartier  
Recouvrance

### Catégorie

Parc urbain de rayonnement métropolitain

### Présentation

Le jardin est implanté sur l'emprise d'un ancien ouvrage défensif (batterie du Cavalier). Son aménagement a permis la mise en valeur des vestiges défensifs militaires.

Le jardin propose un parcours, au-dessus de la Penfeld, sur le thème des explorateurs. Il abrite des espèces botaniques importées des quatre coins du monde par des explorateurs et des botanistes partis de Brest. Une passerelle en belvédère offre au promeneur une vue imprenable sur le château, l'embouchure de la Penfeld, le port militaire et plus largement sur la rade de Brest.

Les plantations sont regroupées dans un jardin en creux suivant leur origine géographique d'origine : Japon, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Amérique du Sud. Les plantations en partie haute du jardin sont composées des mêmes végétaux présents en partie basse. Ils sont cependant mis en scène, plantés en mélange afin d'évoquer leur attrait horticole.

On accède au jardin par la rue de la Pointe dont le débouché au niveau de la rue de l'Eglise forme un espace public de qualité, à forte densité patrimoniale avec la présence de la batterie du Cavalier, la maison de la fontaine et deux autres édifices datant du 18<sup>ème</sup> siècle. À noter également, la présence d'un pavage ancien au pignon de la maison de la fontaine.

### Qualités patrimoniales majeures

- Les vues sur la rade et les monuments majeurs de la ville : château, tour Tanguy, église Saint-Louis.
- La présence, à proximité, d'édifices parmi les plus anciens de la ville.
- La présence végétale, dans ses différentes strates.
- L'intérêt botanique du jardin, dans la tradition des explorateurs et botanistes partis de Brest.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



L'aménagement en paliers a permis de restituer le chemin de ronde de la batterie du Cavalier et l'aménagement d'un jardin en contre-bas à l'intérieur de la batterie.



Les abords du jardin présentent un fort caractère patrimonial avec la présence de la maison de la fontaine, construite au 18<sup>ème</sup> siècle en pierres de Logonna et Kersanton. Avec sa fontaine accolée datant de 1761, elle constitue un vestige du vieux Brest



Cet ancien ouvrage défensif est le pendant des dispositifs défensifs construits sur l'autre rive et destinés à défendre l'entrée de la Penfeld

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°57 - JARDIN DE LA TOUR TANGUY

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Parc urbain de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Bâtie sur un bloc de granit, la Bastille de Quilbignon ou « tour de la Motte Tanguy » occupe une situation privilégiée en bordure de la Penfeld et face au château de Brest. Elle a sans doute fait partie d'un système de fortifications établi pour protéger ou empêcher, selon les circonstances, les communications entre les deux rives.

On ne sait pas si ce sont les Anglais qui construisirent cette tour dans la seconde partie du 14<sup>ème</sup> siècle ou si un Tanguy du Châtel la fit bâtir avant que Jean de Montfort ne confiât aux Anglais, en 1341 la garde de la place de Brest. C'est à son fils Jean IV, Duc de Bretagne, que les Anglais la restituèrent en 1397 après l'avoir défendue des assauts des Français de Bertrand Du Guesclin. La tour Tanguy devint alors le siège de la justice des seigneurs du Châtel et le demeura jusqu'en 1580. Elle fut ensuite négligée, devint la propriété de la famille de Rohan-Guéméné puis de la Couronne et, enfin, fut vendue comme bien national pendant la Révolution. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, des maisons bordant la tour font qu'elle n'est plus dissociée du tissu urbain environnant. Transformée elle-même en maison d'habitation, elle fut incendiée pendant les combats de 1944. En 1954, la ville de Brest en est devenue propriétaire et a chargé le peintre Jim E. Sevellec d'évoquer le passé d'une vieille ville dont il ne restait guère de témoins de l'histoire.

La tour Tanguy abrite d'immenses dioramas qui sont autant de reconstitutions historiques et de promenades à travers les rues pittoresques du Brest d'avant 1939.

Ce jardin qui s'étend à ses pieds est constitué essentiellement par des strates basses afin de dégager des vues sur la Penfeld et le château.

L'aménagement est aujourd'hui en cours de reconfiguration avec l'élargissement de l'esplanade H. Ansquer par l'ajout d'un nouveau palier.

Le haut de la tour Tanguy offre un panorama intéressant sur l'embouchure de la Penfeld et le château, or cette partie n'est plus ouverte au public à l'heure actuelle.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La présence d'un monument majeur à l'entrée de la Penfeld.
- La co-visibilité avec le château, le pont de Recouvrance et le quartier Siam.
- La présence végétale : strate basse ponctuée de quelques arbres.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



La tour Tanguy marque l'entrée de la rive droite et constituait avec le château, une des vigies gardant l'embouchure de la Penfeld.



Les abords de la tour Tanguy ne sont pas aménagés de manière à accompagner l'édifice. Un lien pourrait être établi avec le parc de la rue neuve qui se situe à l'emplacement de l'ancien vallon de la fontaine.



Des vues sur la Penfeld et le château sont présentes malgré la présence du mur d'enceinte de l'arsenal.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°58 - BOULEVARD GAMBETTA

Quartier  
Port de commerce

#### Catégorie

Mail planté de rayonnement métropolitain

#### Présentation

Construite à partir de 1887, la rue de la gare, futur boulevard Gambetta, fut propice à des réalisations architecturales profitant du point de vue majeur sur la rade et de sa localisation géographique exceptionnelle. Le front bâti visible depuis le port de commerce et la rade forme un point de repère de la ville haute bien qu'il ne se présente pas de façon homogène (R+3 à R+7).

Le boulevard fait 500 m de long entre l'avenue Georges Clémenceau et la rue Victor Hugo pour un profil en travers de 15 m. Il est agrémenté par une rangée de plantations d'alignement et repose sur un « socle » végétalisé au sud, faisant la transition avec les emprises ferroviaires.

Cet espace est important dans la lecture du paysage brestois depuis le boulevard lui-même, mais également depuis la rade, par les façades urbaines présentes et le rythme défini par les alignements.

Pourtant, la forte pression circulatorie rend peu perceptible son intérêt patrimonial.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La position en belvédère offrant des vues remarquables sur la rade et le port de commerce.
- La façade urbaine de qualité.
- Le patrimoine architectural à la typologie variée, datant principalement d'avant-guerre.
- L'accompagnement végétal sous forme d'arbres d'alignement.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations



Les alignements présents sur le boulevard Gambetta permettent de garder une unité sur un espace urbain à l'architecture diverse.



Une passerelle fait le lien entre cette promenade plantée et la rampe du Merle Blanc qui permet d'accéder au port de commerce.



Certains immeubles empreints de modernité enrichissent l'aspect de cet espace paysager.

### Catégorie

Square de rayonnement local

### Présentation

Bel exemple d'espace public brestois, ce square possède une échelle moyenne (80 m x 65 m). Il est bordé de plusieurs immeubles remarquables de la reconstruction. La fonction de square est bien affirmée par l'organisation au sol et le parti végétal, de même que le stationnement bien intégré dans la végétation.

C'est un espace calme mais fréquenté, bien adapté à la détente, valorisé par une ambiance « intimiste » produite par le cocon que semble former la végétation. La présence végétale dense est bienvenue dans cet espace situé au cœur de centralités résidentielles et commerciales.

### Qualités patrimoniales majeures

- Sa situation au sein du quartier Siam : un espace de respiration dans un quartier dense.
- La perspective de la rue de Lyon.
- Le patrimoine architectural environnant, caractéristique de la reconstruction.
- La présence d'arbres remarquables.
- La présence végétale dans ses différentes strates.

### Illustrations



Une couronne végétale constituée de plusieurs essences vient retenir cet espace, évoquant un écrin autour d'une œuvre d'art qui vient structurer le square. Cette œuvre évoque le manège pour enfants d'autrefois.



Le stationnement situé sur le côté du square est plutôt bien intégré par la végétation.



Les strates végétales fournies et le décor ponctuel rendent cet espace attractif.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°60 - SQUARE DE LA DÉPORTATION

Quartier  
Siam

#### Catégorie

Square de rayonnement local

#### Présentation

Le square actuel se trouve à l'emplacement de la salle des fêtes, ancienne halle aux blés, détruite par un bombardement aérien en 1941. La place de taille moyenne (approximativement un carré de 75 m de côté) abrite un square et des parkings de surface. L'entrée de l'abri Sadi Carnot se trouve sur le côté de la place. Cet espace public de la reconstruction est intégré dans un ensemble cohérent tant du point de vue architectural qu'urbain. Le dessin au sol de l'aménagement est composé de murets, de parterres engazonnés et d'alignements d'arbres qui soulignent la centralité de la place.

L'espace actuel hésite entre la fonction de square de quartier et le stationnement à usage commercial (proximité du bas de Siam).

Plusieurs commerces sont présents autour de la place en lien avec la dimension créatrice et artistique du secteur.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Sa situation au sein du quartier Siam : un espace de respiration dans un quartier dense.
- Les perspectives latérales vers la rade depuis le carrefour rue Traverse/rue Amiral Linois.
- Le patrimoine architectural environnant, et sa cohérence architecturale.
- La présence d'un bâtiment identitaire de Brest : le carré des arts.
- La présence végétale dans ses différentes strates.

#### Illustrations



Le square possède une clôture végétale accompagnée d'un muret.



Le manque d'espaces de détente et l'omniprésence du stationnement ne contribuent pas aux usages récréatifs.



### Catégorie

Square de rayonnement local

### Présentation

Place patrimoine de la Reconstruction, elle a été conçue pour mettre en valeur les bâtiments administratifs implantés sur trois de ces côtés. Elle appartient à la série de places implantées le long de l'axe mineur dessiné par Mathon et est située approximativement à l'emplacement de la place de la Médisance d'avant-guerre.

Le dessin au sol est souligné par des murets bas à parement rustique de granit gris qui mettent en valeur l'axialité de la Trésorerie Générale. De taille moyenne (75 m x 100 m), le square possède un rapport hauteur sur largeur proche de 0,2, c'est-à-dire un sentiment de « clôture » faible, mais compensé par la résille végétale qui ferme l'espace.

La place du stationnement est importante et nécessaire pour l'accessibilité au centre-ville, cependant la voirie constitue une rupture dans les déplacements piétons.

### Qualités patrimoniales majeures

- La position au sein du quartier Siam : sur l'axe mineur des administrations.
- Le patrimoine architectural environnant, caractéristique de la reconstruction.
- Les arbres d'alignements et les murets bas qui contribuent à donner une échelle plus intime à l'espace.
- Deux œuvres en bronze participent à la composition de l'espace dans l'axe de la façade avant de la verrière située sur l'axe mineur du plan Mathon.

### Illustrations



Les arbres d'alignement cadrent l'espace au nord-est et au sud-ouest, dans l'alignement de l'axe mineur. Une taille géométrique des arbres alimente la composition du square.



Le stationnement est omniprésent au cœur de l'espace ce qui renforce le rôle fonctionnel du lieu, laissant peu d'espaces de détente pour les usagers.



La façade de la verrière abritant la librairie Dialogues ferme l'axe mineur du plan Mathon.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°62 - PLACE SANÉ

Quartier  
Sanquer-Keruscun

#### Catégorie

Square de rayonnement local

#### Présentation

Cette place résulte du plan d'urbanisation du sud du secteur Sanquer et possède aujourd'hui une véritable fonction de square de quartier.

L'enveloppe du square possède peu de bâtiments identifiés dans l'AVAP. Cependant, quelques immeubles à forte ornementation sont situés à proximité de cet espace, dans les rues adjacentes.

La fonction de square est bien installée dans ce secteur et la végétation luxuriante en fait un espace paysager « relais » dans un tissu urbain densément bâti. Il marque, l'entrée du quartier Sanquer et permet donc à l'usager de se repérer dans un tissu urbain plus complexe. Il joue également un rôle dans les continuités écologiques à l'échelle du quartier, notamment entre le boulevard Gambetta et la place Sanquer.

Une perspective sur la rade s'offre depuis la rue Sané. Cette percée apporte une richesse paysagère supplémentaire à ce square.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La perspective sur la rade depuis la rue Sané.
- Les arbres d'alignements.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.
- Les usages multiples qui en font un véritable lieu de vie de quartier.

#### Illustrations



La place possède les attributs d'un square malgré sa dénomination. Des usages de récréation et de détente se déroulent dans un cadre verdoyant constitué de strates végétales variées.



Des bacs à compost sont disponibles pour les particuliers laissant paraître une forme d'organisation sociale dans le quartier.



Une vue sur la rade est présente depuis le cœur du square (à travers le boulevard Gambetta).



### Catégorie

Square de rayonnement local

### Présentation

Cet espace triangulaire prend la forme d'un square et sert de parvis au lycée de l'Harteloire. Son enveloppe est composée de quelques bâtiments protégés au titre de l'AVAP. Ce square est agrémenté de tilleuls au pourtour et d'un orme qui structure l'espace.

La place du stationnement et l'omniprésence sonore de l'automobile sur cet espace (proximité de l'avenue Georges Clémenceau) nuit à la qualité de cet espace paysager de proximité.

Ce square fonctionne visuellement, grâce à la présence des arbres, avec la place Edouard Mazé qui en constitue le pendant de l'autre côté de l'avenue Clémenceau.

### Qualités patrimoniales majeures

- La situation sur le tracé des anciennes fortifications et glacis de la ville.
- La présence d'un patrimoine bâti de qualité.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



Le square sert de parvis pour l'établissement scolaire de l'Harteloire ménageant ainsi une transition avec l'avenue Georges Clémenceau.



Cet espace paysager réduit peut néanmoins servir d'espace de détente.



Les nuisances sonores provenant de la circulation sur l'avenue Clémenceau ne font pas du square de l'Harteloire, un lieu de tranquillité.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°64 - JARDIN JEAN GIONO

Quartier  
Strasbourg

#### Catégorie

Jardin de rayonnement local

#### Présentation

Il s'agit d'un petit jardin situé non loin de la place de Strasbourg. Il se trouve à l'emplacement de l'ancien jardin de l'école Saint-Joseph du Pilier Rouge. Cet établissement est ouvert en 1878, par la communauté religieuse des Filles de la croix. Des extensions seront réalisées au début du 20<sup>ème</sup> siècle, aujourd'hui, seuls restent la chapelle, le calvaire et la croix. Détruite partiellement en 1941 par les bombardements, elle est reconstruite et perdurera jusqu'en 2004. En 2008, un projet immobilier vient reconfigurer le site, seulement quelques éléments sont conservés afin de témoigner de l'espace de méditation des religieuses.

C'est un jardin ouvert, ludique et séduisant pour les enfants. Il apporte une touche végétale dans le haut de la rue Jean Jaurès dont l'aspect minéral domine. Il est structuré dans l'esprit d'un « jardin à la française » et marqué par quelques arbres exotiques, dans la tradition botanique brestoise.

Il s'adresse à des usages de détente et sa fréquentation reste encore confidentielle. Cependant, c'est un atout paysager important pour le cadre de vie de ce secteur du haut de la rue Jean Jaurès à mi-parcours entre le Pilier Rouge et la place de Strasbourg.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La situation sur l'axe majeur, dans un secteur très minéral,
- La présence de vestiges de l'ancien couvent des religieuses (chapelle, calvaire...),
- La présence végétale,
- Les usages de proximité développés : jeux, détente...

#### Illustrations



Le jardin s'inscrit dans un bâti cohérent issu d'une opération d'aménagement structurante.



Le jardin est clos par une grille bien intégrée dans le paysage, soulignant les accès par des formes végétales.



Les éléments du patrimoine bâti sont en partie conservés, ainsi que des sujets exotiques pour la végétation, construisant une atmosphère patrimoniale accompagnée par l'aspect ludique du mobilier urbain.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°65 - JARDIN JEAN LE GALL

Quartier  
Sanquer-Keruscun

#### Catégorie

Jardin de rayonnement local

#### Présentation

C'est un cœur d'îlot ouvert sur un site au relief en creux. Ce jardin est composé de plusieurs paliers et comprend une aire de jeux, un espace pour animaux domestiques, une aire de pique-nique, tout cela dans un espace refermé à l'atmosphère paisible.

Ce jardin de proximité est très fréquenté et malgré sa forme urbaine peu structurante, il est utilisé par les habitants du quartier en lien avec la place Keruscun toute proche.

La diversité végétale et l'ornementation sont importantes sur cet espace paysager de proximité et donne à voir sur ses hauteurs une vue sur le paysage urbain et le port. Celle-ci est marquée par la chapelle Saint-Paul datant de la reconstruction et par les silos du port de commerce que l'on distingue au loin.

Les hauteurs du jardin Jean Le Gall sont occupées par un stationnement mais celui-ci est relativement peu utilisé. Une reconfiguration de cette partie permettrait de mettre en valeur le belvédère.

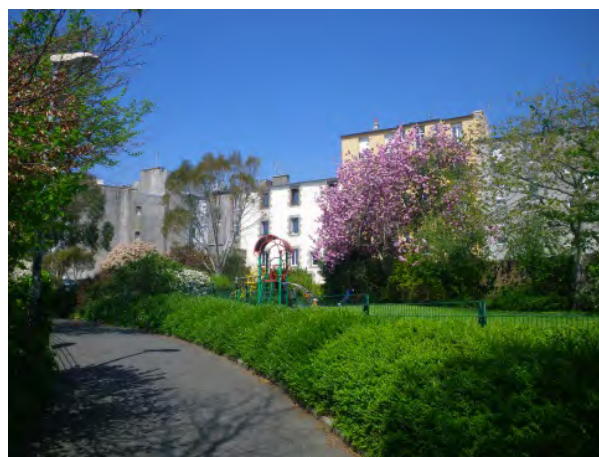
#### Qualités patrimoniales majeures

- Les vues lointaines sur le port et la chapelle Saint-Paul.
- La présence végétale.
- Les usages multiples qui en font un véritable lieu de vie de quartier.

#### Illustrations



Une perspective remarquable donnant sur le port et la rade est présente depuis les hauteurs du jardin, provoquant une ouverture vers le lointain dans un tissu urbain complexe et resserré.



La couverture végétale dense crée des espaces d'intimité et un cadre résidentiel agréable.



Malgré la densité végétale, le jardin reste lumineux et accueille de nombreux usagers.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°66 - JARDIN LAËNNEC

Quartier  
Kerfautras

#### Catégorie

Jardin de rayonnement local

#### Présentation

Le jardin Laënnec se développe sur un parcellaire composé d'importantes parcelles consécutives de la présence de vastes enclaves constituées par le cimetière de Kerfautras et l'ancienne enceinte du couvent des carmélites de Saint-Joseph remplacée dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par un complexe industriel.

Ce jardin aujourd'hui correspond probablement à une partie du parc de l'ancien couvent. C'est pourquoi il possède des alignements d'arbres remarquables. Ces arbres de haut jet soulignent, par contraste, la strate herbacée rase. Sa limite nord avec le parking Kerfautras est constituée d'un mur en pierre, percé d'arches, lui aussi vestige des installations conventuelles.

Le réaménagement récent de ce jardin a permis d'épurer les lignes de composition de celui-ci et fait participer la verticalité des sujets arborés à la structuration de l'espace. Cette reconfiguration du jardin permet de diminuer le sentiment d'insécurité qui existait et met en valeur les dimensions de l'espace.

Une aire de jeux et l'installation d'un espace pour animaux domestiques viennent diversifier les usages.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Les traces de l'ancien couvent des carmélites, notamment les murs.
- La vue sur le clocher Saint-Martin.
- La présence d'arbres remarquables.
- Les usages multiples qui en font un véritable lieu de vie de quartier.

#### Illustrations



Le jardin possède une couverture arborée intéressante.



Le jardin Laënnec est contigu au parking de Kerfautras dont il est séparé par de hauts murs en pierre.



La forme des sujets arborés permet de cadrer une perspective sur le clocher de l'église Saint-Martin grâce à l'ouverture de la rue Duret.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°67 - JARDIN MARIE ROSENBAUM

Quartier  
Indéterminé

#### Catégorie

Jardin de rayonnement local

#### Présentation

Ce jardin fait la liaison entre le plateau situé au nord de Brest et le fond du vallon du Moulin à poudre. C'est un espace qui demeure confidentiel mais qui apporte une parenthèse végétale dense et remarquable au nord de l'AVAP. Une impression de « nature » se dégage de cet espace peu fréquenté car la végétation dense y est assez peu maîtrisée.

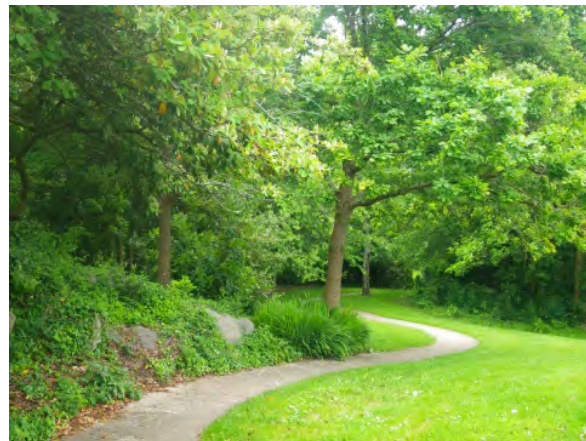
C'est une pièce importante dans la trame verte et les continuités écologiques au nord du centre-ville.

Depuis les hauteurs du jardin, quelques vues lointaines sont permises et sont marquées par le pont Robert Schuman qui enjambe le vallon et fait office d'entrée vers le centre-ville.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Les vues lointaines.
- La densité végétale.
- La présence d'arbres remarquables.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

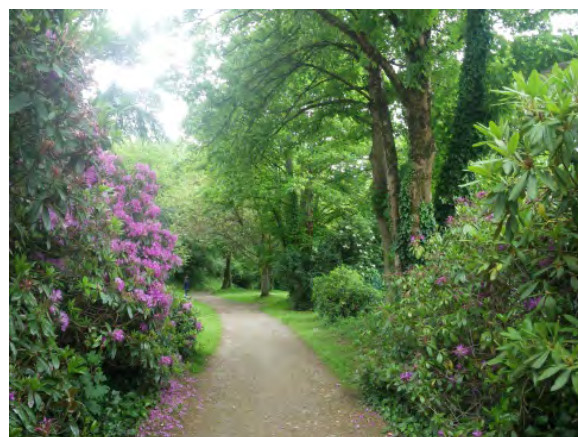
#### Illustrations



Le jardin Marie Rosenbaum possède une couverture végétale dense.



Cet espace paysager permet de relier Kérinou au plateau situé au nord du vallon du Moulin à poudre.



La diversité végétale présente au sein de ce jardin et la gestion écologique induisant un végétal plus développé crée une ambiance tout à fait atypique au centre-ville de Brest.

### Catégorie

Jardin de rayonnement local

### Présentation

Ce jardin s'est constitué dans un cœur d'îlot ouvert reconfiguré en 2009 par une opération immobilière prenant place sur l'ancien collège Charles de Foucauld et la cour d'une école privée du quartier Saint-Martin.

Cet espace paysager possède quelques arbres remarquables conservés lors du remaniement des lieux en 2009. Ces arbres participent de manière stratégique à l'ambiance de ce jardin. Le jardin Foucauld participe à l'attractivité du secteur et permet un parcours piétons depuis la rue Coat-ar-Gueven jusqu'à la place Maurice Gillet. Ce parcours s'inscrit dans l'armature verte plus large du quartier Saint-Martin.

### Qualités patrimoniales majeures

- La présence d'arbres remarquables.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

### Illustrations



L'église Saint-Martin sert de point de repère.



Cet espace situé en cœur d'îlot est un lieu de passage qui peut servir de supports aux liaisons douces secondaires de l'armature verte urbaine.



Plusieurs paliers sont ménagés et leurs transitions végétalisées contribuent à créer une parenthèse de « nature » accueillante pour le promeneur. Une aire de jeux vient conforter les usages.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°69 - PARC DE LA RUE NEUVE

Quartier  
Recouvrance

#### Catégorie

Square de rayonnement métropolitain

#### Présentation

À l'emplacement de ce vaste espace triangulaire en creux (200 m de base pour 100 m de hauteur) aujourd'hui engazonné, se trouvait avant-guerre un dédale de rues et venelles. Il s'agit du berceau historique de Recouvrance qui jouxtait le quai Jean Bart et qui s'était construit en lieu et place du vallon de la fontaine. On pouvait le contempler depuis la rue du Pont située en surplomb.

L'usage actuel (stationnement automobile, grand espace engazonné entouré d'arbres) n'est pas à la mesure de la charge historique et émotionnelle du lieu, pas plus que le traitement des abords de la tour Tanguy et de la fontaine du 18<sup>ème</sup> en Kersantite située rue de la tour.

Cet espace paysager ne fonctionne pas actuellement avec le jardin de la tour Tanguy pourtant une réflexion globale sur le rôle et l'usage de ces deux espaces devrait permettre une meilleure cohérence de cet ensemble à la portée patrimoniale et aux potentialités paysagères fortes.

À noter, en outre, que cet espace constitue une des entrées de l'arsenal militaire (porte Jean Bart).

#### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique du lieu.
- Les vues sur la tour Tanguy et le château.
- La présence de la fontaine du 18<sup>ème</sup> siècle.
- La présence de constructions d'intérêt architectural.
- Les arbres d'alignement.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte.

#### Illustrations



Le parc de la rue Neuve se caractérise par des alignements et un centre seulement occupé par une pelouse.



Le stationnement est omniprésent dans cet espace en creux.



L'amphithéâtre sur la Penfeld que constitue potentiellement cet espace dégage des vues sur le château et la tour Tanguy.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°70 - JARDIN DE L'HÔPITAL DES ARMÉES

Quartier  
Harteloire

#### Catégorie

Jardin de rayonnement local

#### Présentation

Autrefois appelé jardin royal des plantes, cet espace paysager datant de 1670, comprend pelouses, parterres, groupes d'arbres. En 1694, il est fondé sur le lieu de l'hôpital maritime de Brest. Ce jardin est destiné à la culture des simples pour la fourniture des plantes médicinales usuelles. Il devient rapidement le jardin royal des plantes et concentre pas moins de 2400 essences différentes.

Le jardin de l'hôpital maritime était alors, avec Kew Garden à Londres, un des jardins botaniques les plus renommés du fait de ses collections considérables, tant en graines qu'en plantes précieuses. Il contribuera à la connaissance et à la diffusion d'une culture ornementale concernant les plantes exotiques, au développement de l'horticulture et des cultures coloniales, à l'instruction des officiers de santé et à étoffer le patrimoine botanique breton. Il va en outre contribuer au développement de l'agriculture et de l'horticulture dans le Finistère.

De nos jours, ce jardin n'a plus la même portée, mais conserve des sujets arbustifs et arborés exotiques, plusieurs fois centenaires ainsi que des sculptures rendant hommage à des jardiniers, médecins ou encore pharmaciens témoignant de cette culture horticole et médicinale.

Ce jardin, situé dans l'actuelle enceinte de l'hôpital des armées est entièrement clos de hauts murs, ce qui rend sa fréquentation assez confidentielle.

#### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique du lieu.
- Le patrimoine bâti et les murs d'enceinte en pierre.
- La présence végétale.

#### Illustrations



L'accès au jardin est confidentiel car il se situe au sein du site de l'hôpital.



Le jardin s'organise en différents espaces plus ou moins structurés.



La végétation exotique présente traduit la vocation passée de jardin botanique.



### Catégorie

Square de rayonnement local

### Présentation

Le square occupe l'emplacement de l'ancienne préfecture maritime sur l'axe mineur du quartier Siam.

Très allongé (longueur : 100 m ; largeur : 30 m), il possède une double échelle : échelle de proximité (résidentielle), celle des maisons de ville qui la bordent ; échelle urbaine et métropolitaine apportée par l'axe mineur marqué par les immeubles R+4 qui forment la couronne de l'îlot.

La transparence visuelle entre la rue de Siam et le square traduit la composition de l'axe mineur. La porte de l'ancien séminaire est appelée aussi porte Guépin, du nom de l'ancienne caserne Guépin construite en 1686 sur 2 hectares. « Celle-ci abritait le séminaire des aumôniers des vaisseaux du roi. La porte d'entrée de la cour de la caserne se situait dans l'axe de l'actuelle rue Kéréon. Comme elle n'avait pas souffert des bombes, l'architecte Jean de Jaegher réussit à la faire transférer à son emplacement actuel en 1951. Le fronton triangulaire représente un trophée associant armes, drapeaux et ancre de marine. » (Brest secret et insolite de B. Calvès)

Sa position renforce la composition axiale du square.

Cet espace a perdu son aspect végétal par la coupe des arbres d'alignements présents depuis la reconstruction. La partie végétalisée est traitée comme un îlot directionnel ce qui limite l'usage. Seule la strate herbacée est présente ce qui en amoindrit l'intérêt environnemental.

### Qualités patrimoniales majeures

- La dimension historique du lieu.
- Le patrimoine bâti et les murs d'enceinte en pierre.
- La présence végétale.

### Illustrations



Un immeuble-pont conserve la lecture de l'axe mineur depuis le centre de la rue de Siam (parfois appelé place des lacs).



Plusieurs immeubles au gabarit modeste composent la place. Leurs dimensions contrastent avec les deux immeubles monumentaux ouvrant cet espace sur la place Wilson.



La porte Guépin témoigne du Brest d'avant-guerre.

## LES ESPACES À DOMINANTE VÉGÉTALE

### Espace n°72 – SENTE DU MERLE BLANC

Quartier  
Port de commerce

#### Présentation

Située en haut de la falaise morte, la sente du Merle Blanc est un sentier piétonnier reliant l'esplanade de la gare à la rampe du Merle Blanc.

Elle offre des vues panoramiques sur la rade et le port de commerce aménagé sur des remblais gagnés sur la mer, ou des vues plus furtives, cadrées par le végétal sur l'urbanisation en pied de la falaise.

Le parcours est marqué par la végétation de la falaise « naturelle » témoin de l'ancien trait de côte.

#### Qualités patrimoniales majeures

- Les vues lointaines plus ou moins ouvertes.
- La présence végétale.
- L'intérêt environnemental dans le cadre de l'armature verte urbaine.

#### Illustrations







Hôtel de métropole - 24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826 - 29238 Brest cedex  
02 98 33 50 50 - [avap.brest@brest-metropole.fr](mailto:avap.brest@brest-metropole.fr) - [avap.brest.fr](http://avap.brest.fr)

**Brest**  
MÉTROPOLE